

5ème PARTIE

**OPTIONS DES ORGANISATIONS  
NATIONALES**

**I. LA PÉRIODE 1965-1967****1. Le parti de l'Istiqlal**

- Motion sur l'enseignement, la formation des cadres et de la jeunesse  
VIIème congrès, février 1965.
- Déclaration du Parti de l'Istiqlal.  
Réponse à la nouvelle orientation donnée à l'enseignement par le Ministre de l'Education Nationale dans sa conférence de presse du 6 avril 1966.
- Notre plan pour la réforme de l'enseignement : Mémoire présenté par le Parti de l'Istiqlal en réponse à la consultation royale sur les problèmes de l'enseignement (Août 1966).

**2. U.N.F.P.**

- Réponse de l'UNFP au mémoire royal sur l'enseignement (Août 1966).

**3. U.M.T.**

- Conditions d'enseignement national, démocratique répondant aux nécessités du développement.  
Rapport de la F.N.E. au colloque de Mohammédia avril 1967.

**4. U.N.E.M.**

- Motion sur l'enseignement. XIème congrès juillet 1966.

**II. LA PÉRIODE 1968-1978****1. Istiqlal**

- Motions relatives à l'Education Nationale et à la formation des cadres - Xème congrès 1978.

**2. U.S.F.P.**

- Rapport de la commission de l'enseignement au 3ème congrès de l'U.S.F.P. tenu à Casablanca les 8, 9 et 10 décembre 1978.

**3. P.P.S.**

- La crise de l'enseignement. Bilan et perspectives décembre 1970.
- Un enseignement démocratique, une culture nationale authentique et progressiste.  
Programme adopté par le Congrès National de février 1975.

**4. U.M.T.**

- Les solutions réelles des problèmes de l'enseignement sont liées aux options fondamentales sur le plan politique et économique.  
Motion du 4<sup>e</sup> congrès de la F.N.E. avril 1969.

**5. S.N.E.**

- Motions sur la politique de l'enseignement. 2<sup>e</sup> congrès. Casablanca Décembre 1970.

**6. S.N.E. Sup. :**

- Pour une université démocratique et populaire - congrès national 17 et 18 mars 1979.

**7. U.N.E.M.**

- Motion sur l'université. XIII<sup>e</sup> congrès août 1969.  
Conclusion du rapport sur l'enseignement présenté au 16<sup>e</sup> congrès de l'UNEM 31 août - 4 septembre 1979.

**8. Autres courants d'opinion**

- Manifeste des Oulémas, intellectuels et hommes de pensée du Maroc. Mai 1970
- Charte nationale de l'enseignement 1971 U.E.M. - S.N.E. Supérieur.

**9. Epilogue**

Enseignement : Notre profil du futur.  
Lamalif N° 72. Septembre-Octobre 1975.

## **I. LA PERIODE 1965-1967**

## **1. LE PARTI DE L'ISTIQLAL**

**MOTION SUR L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION DES CADRES  
ET DE LA JEUNESSE****VIIème congrès, février 1965**

Le VIIème Congrès du parti de l'Istiqlal tenu à Casablanca les 12, 13 et 14 février 1965. Après avoir étudié de près la situation de l'enseignement telle qu'elle se présente actuellement, neuf ans après l'indépendance et après avoir constaté le degré de dégradation et de désordre dans lequel piétine l'enseignement depuis des années en raison du manque d'une politique stable et d'une doctrine constante.

Considérant la baisse du niveau dans les différents degrés de l'enseignement.

Considérant que l'enseignement dans sa situation actuelle ne prépare pas le citoyen à la vie et ne lui apporte aucun profit.

Considérant que l'enseignement ne contribue que peu à la formation des cadres moyens et supérieurs dont le pays a besoin.

Considérant que l'enseignement n'est encore actuellement ni unifié, ni généralisé, ni arabisé.

Considérant que l'accroissement démographique est supérieur au nombre d'enfants scolarisés tous les ans.

Considérant que cet enseignement n'offre pas au citoyen une formation civique et islamique.

Considérant la situation matérielle déplorable du personnel enseignant.

Vu la négligence apparaissant chez les responsables des questions de jeunesse.

Vu l'importance constatée dans le domaine des jeunes et le manque d'une politique stable, stimulant l'ardeur des jeunes pour une action constructive.

Vu le laisser-aller constaté à l'égard de notre enfance abandonnée et de notre jeunesse vagabondant dans les cafés et les rues.

Dénonce la persistance dans la politique d'improvisation et de dégradation dans laquelle se débat l'enseignement.

Demande qu'il soit mis fin à cette situation anormale par la définition des objectifs de l'enseignement et de son orientation, à soumettre à l'approbation de la nation.

L'enseignement, selon nous, doit viser :

a) *En ce qui concerne le citoyen :*

- Une formation de nature à permettre au citoyen de s'armer pour affronter la vie et assurer sa subsistance.
- Une prise de conscience de ses responsabilités pour les assurer dans l'intérêt national.
- l'épanouissement de ses aptitudes intellectuelles et de ses dons personnels.

b) *En ce qui concerne la société :*

Le développement économique et social et l'élévation du niveau de vie de la population,

- le rayonnement de la civilisation marocaine et l'épanouissement des valeurs qui constituent la personnalité de la nation.
- le développement de la conscience civique chez les générations montantes et chez les parents.

c) *En ce qui concerne l'humanité toute entière :*

- l'expansion des sciences et des arts au profit de l'humanité et de son progrès.
- la contribution dans la compréhension des peuples et la paix dans le monde.

Insiste une fois de plus sur la nécessité de

- généraliser d'une façon effective l'enseignement notamment dans le cycle primaire, compte tenu du taux annuel de l'accroissement démographique et de tous les enfants de moins de 12 ans qui n'ont pu avoir la chance d'être scolarisés.
- de créer des internats ruraux, multiplier les cantines scolaires et attribuer les bourses à tous les méritants.
- d'arabiser l'enseignement dans tous les domaines sur la base d'une planification minutieuse. Il n'est plus permis, en effet, de différer l'arabisation de l'ensemble du cycle primaire et des disciplines sociales dans l'enseignement secondaire et le commencement de l'arabisation des disciplines scientifiques et techniques, de sorte que l'arabisation totale des cycles primaire et secondaires soit achevée en moins de dix ans !
- d'unifier l'enseignement, notamment en ce qui concerne la durée des études, les programmes, les examens et d'édifier un tronc commun dans la formation civique, religieuse, scientifique, artistique et sportive au profit de tous les citoyens,

qu'ils soient dans les écoles publiques modernes ou originelles ou dans les écoles privées, marocaines ou étrangères.

Il va de soi que parmi les éléments qui contribuent à l'unification, signalons les programmes et les manuels scolaires qui doivent être distribués gratuitement.

Quant aux établissements confessionnels ils doivent être supprimés, afin qu'ils ne portent pas préjudice à nos enfants.

Le Congrès est contre toute politique rétrograde d'enseignement tel le fait de revenir sur l'application de l'obligation de l'enseignement primaire ou de soustraire des établissements publics une partie de cet enseignement comme le prévoit le plan triennal.

Dans l'attente de l'institution d'une politique stable d'enseignement qui devra être approuvée par la nation et faire partie d'une planification générale et constituer la base du développement économique et social, le 7<sup>o</sup> Congrès du parti de l'Istiqlal demande :

1) Le maintien de cinq années dans le cycle primaire sur la base de l'obligation de la gratuité, de l'arabisation et de l'unification de cet enseignement ;

2) Le maintien du régime des années dans le secondaire en encourageant au maximum les sections techniques, en relevant le niveau général de cet enseignement et en abordant l'arabisation de toutes ces sections dans un temps limite ;

3) Le soutien de l'enseignement supérieur dans les deux universités dans sa structure actuelle avec la nécessité de relever son niveau ;  
— d'encourager la recherche scientifique sous ses deux aspects, fondamental et appliqué ;  
— de consolider sur le même pied d'égalité tous les diplômes délivrés par les facultés et instituts les deux universités sans distinction de la qualité d'originel ou de moderne de ces diplômes ;

4) La création d'une université populaire donnant accès à ceux qui aspirent à une promotion culturelle ;

5) La création d'un enseignement professionnel au profit de tous les élèves n'accédant pas à l'enseignement secondaire afin que des milliers d'adolescents ayant achevé le cycle primaire puissent se préparer à affronter la vie et à subvenir à leurs besoins ;

6) La solution du problème du manuel scolaire en ce qui concerne sa composition, son édition et sa diffusion et ce par la nationalisation du livre scolaire ;

7) Le soutien et la défense de l'enseignement privé national qui rend d'énormes services au pays et qui aide l'Etat dans le domaine de l'enseignement en général et dans son arabisation en particulier.

#### Le 7° Congrès

- rejette toutes décisions de nature à suspendre la subvention attribuée aux écoles privées nationales ;
- réaffirme la nécessité de porter un intérêt particulier au problème de l'instruction dans les campagnes par l'octroi de bourses, par la multiplication de cantines scolaires, par la construction de logements pour les enseignants et par la création de foyers culturels ;

Insiste sur la nécessité de promouvoir une politique révolutionnaire dans le domaine de la formation des cadres en général et ceux de l'enseignement en particulier afin que l'enseignement et l'administration soient rapidement marocanisés, que soit effacée la légende de l'assistance technique étrangère qui grève le budget de l'Etat et absorbe une partie des devises étrangères et qu'on s'affranchisse de l'expansion culturelle étrangère.

- rappelle l'importance de nos besoins en cadres moyens (secrétaires, dactylographes, commis et autres), en vue de marocaniser véritablement l'administration marocaine aussi bien à l'échelon central que provincial ainsi que celle des postes de direction primaire et secondaire.

#### Le 7° Congrès

- appuie les revendications légitimes des étudiants, en particulier celles présentées par les élèves-professeurs de l'Ecole normale supérieure, les soutient dans leurs droits matériels et moraux en condamnant la tentative de leur enlever la qualité d'étudiants ;
- invite l'Etat à prendre ses responsabilités en ce qui concerne la situation du personnel enseignant et soutient les syndicats nationaux et les organisations internationales, qui demandent constamment la revalorisation de la fonction enseignante et l'augmentation des traitements des enseignants afin qu'ils assument leur profession dans les meilleures conditions et que soient nombreux ceux qui choisissent cette noble profession ;
- dénonce la situation catastrophique à laquelle est arrivé l'appareil administratif du ministère de l'Education nationale et

l'apparition des fléaux de discrimination, de partisanerie et d'opportunisme ainsi que l'insouciance et l'irrégularité des dirigeants de ce ministère ;

- Demande que soient choisis pour veiller à l'éducation de nos enfants, à leur instruction et à leur orientation, ceux qui possèdent les qualités de probité, de dévouement, de compétence et d'attachement certain à nos valeurs nationales et religieuses, et à la nécessité du développement social et économique de la nation. Il n'est pas possible de mettre en application une politique d'enseignement stable sans une équipe technique stable et des responsables marocains ayant toutes ces qualités.

*Dans le domaine de la jeunesse le VII<sup>e</sup> Congrès du Parti de l'Istiqlal*

**Demande :**

- que soient désignés des dirigeants compétents et dévoués et qu'on leur permette de tracer une politique stable en matière de jeunesse, que l'on réforme les organes administratifs centraux et provinciaux, afin qu'ils s'acquittent de leurs tâches dans les meilleures conditions et que l'on établisse un plan de formation des cadres ;
- que l'on prépare une planification dans les différents domaines des activités de la jeunesse ;
- que l'on mène une politique impartiale dans les questions des jeunes sans parti pris et sans abus d'autorité.

**Le VII<sup>e</sup> Congrès insiste :**

- sur la nécessité d'œuvrer pour une orientation valable des jeunes et de les préparer pour assumer leurs responsabilités en matière d'éducation générale, d'éducation civique et islamique ;
- sur la nécessité de répartir des subventions et des bourses convenables et équitables entre les organisations de jeunesse et de donner aux institutions officielles les moyens d'actions suffisants.

**Les congressistes demandent :**

- que l'on dote le pays dans les villes comme dans les campagnes, de terrains de sports, de foyers, de maisons de jeunes, etc...

- que l'on œuvre pour la création d'une fédération des organisations de jeunesse du Maghreb Arabe et l'établissement des relations avec les organisations de jeunesse dans les pays arabes et africains.
- que l'on mette tout en œuvre pour créer une organisation culturelle de jeunes dans les pays musulmans.

## DECLARATION DU PARTI DE L'ISTIQLAL

Réponse à la nouvelle orientation donnée à l'enseignement par le Ministre de l'Education Nationale dans sa conférence de presse du 6 Avril 1966

Au moment où le peuple espère voir s'instaurer une politique nationale de l'enseignement approuvée par les diverses tendances du pays et en même temps se créer une situation stable acceptée par tous, le ministre de l'Education nationale a tenu une conférence de presse le 6 avril 1966 au cours de laquelle il a évoqué la politique suivie jusqu'à ce jour en matière d'enseignement et qui tendait à le généraliser, l'unifier, l'arabiser, marocaniser les cadres et les préparer à remplir leur rôle.

Le ministre a pensé que cette politique avait abouti à des improvisations et des erreurs qu'il s'estime obligé de réparer. Pour cela, le ministre a proposé une orientation dans laquelle il vise la réalisation des objectifs suivants :

1) L'abandon du principe de la généralisation de l'enseignement.

« Mais, dit-il, affirmer que la généralisation de l'enseignement sera poursuivie n'équivaut pas à affirmer que la totalité de la tranche d'âge de 7 ans sera scolarisée ! L'écart subsistera et aura même tendance à augmenter en raison des proportions prises par l'accroissement démographique ».

Cela veut dire que le ministre reconnaît son incapacité de concevoir une politique et de tracer un plan de généralisation de l'enseignement. Il reconnaît en outre que les enfants qui ne pourront trouver de place à l'école, seront chaque année de plus en plus nombreux.

2) Le ministre a clairement exprimé l'impossibilité pour le gouvernement d'assurer un enseignement secondaire, pour les élèves du primaire, puisque même la proportion précédente de 40 pour cent ne pourra être retenue. Pourtant, c'est le prédécesseur du ministre actuel qui avait fixé ce pourcentage bien qu'il ne réponde ni aux aspirations du peuple, ni aux besoins du pays en cadres. L'accès à l'enseignement supérieur sera également limité.

3) Le ministre a annoncé l'abandon de la politique d'arabisation, pourtant déjà avancée puisqu'elle est appliquée depuis 4 ans dans le primaire.

« Or, il sera impossible, dit-il, pendant de longues années encore

de trouver les cadres nationaux nécessaires pour enseigner les disciplines scientifiques en arabe,, surtout dans l'enseignement supérieur et l'enseignement du second degré ».

« Il apparaît donc que pour une période transitoire, l'utilisation d'une langue étrangère comme instrument de travail demeure inévitable dans les disciplines scientifiques ».

Ces citations sont extraites du chapitre intitulé par le ministre « Choix réaliste des langues d'enseignement ». Cela veut dire que le choix de la langue véhiculaire pour l'enseignement continue à se poser pour le ministre, alors que la constitution a déjà consacré l'arabe comme « langue officielle du pays » (préambule de la constitution). Ce fut le cas également pour la Commission royale de Réforme de l'Enseignement, la Commission pour l'Education et la Culture, le Conseil supérieur de l'Enseignement et enfin le Colloque sur l'Enseignement inauguré par S.M. le Roi et dont les travaux ont été présidés par le précédent ministre de l'Education nationale.

Cela veut dire aussi que le ministre condamne définitivement l'arabisation de l'enseignement primaire du fait que celui-ci ne peut déboucher sur le secondaire.

Ce qui est infiniment grave, c'est le fait que le ministre ne souffle mot sur l'avenir de ceux qui, au nombre d'un million, ont étudié en arabe pendant les quatre dernières années, ni sur celui des instituteurs qui ont été éduqués et formés en conséquence.

4) Le ministre de l'Education nationale a annoncé l'abandon de la formation des cadres en langue arabe et sa détermination de les former à l'avenir en langue étrangère : « Cette mesure, dit-il, n'est pas en contradiction avec la marocanisation des cadres, les disciplines scientifiques pouvant être enseignées en langue étrangère avec des cadres nationaux ». Cela signifie en clair que l'orientation choisie est la francisation de l'enseignement puisque les cadres seront formés en langue française. En outre, le ministre n'a présenté aucun plan de formation des cadres en langue arabe.

5) Le ministre de l'Education nationale n'a fixé dans sa conférence de presse aucun plan concernant les étapes nécessaires pour l'arabisation de l'enseignement, sa généralisation, la formation des cadres pour une école marocaine authentique. Il n'a même pas fixé de délai concernant ce qu'il a appelé la période « transitoire ».

6) Le ministre a annoncé qu'il allait supprimer les subventions accordées à l'enseignement privé.

Telles sont les bases de « la nouvelle doctrine » que le ministre a exposée dans sa conférence de presse.

Le Parti de l'Istiqlal, conscient des responsabilités qu'il assume dans l'orientation de la nation, fidèle à la mission qu'il remplit depuis les débuts du mouvement national, sûr d'exprimer la volonté des masses populaires comprenant les parents, les étudiants, les travailleurs, les intellectuels, les industriels, les artisans, les commerçants et les paysans, proclame le rejet catégorique de toutes les bases de la « doctrine » de l'enseignement que le ministre de l'Education a exposé dans sa conférence de presse.

Le rejet est motivé par les raisons suivantes :

1) Il est naturel qu'au Maroc comme dans tout pays indépendant et libre, doté d'une conscience nationale, l'enseignement soit national, généralisé et dispensé dans la langue nationale.

2) L'orientation de l'enseignement préconisée par le ministre de l'Education est de nature à saper les fondements de notre personnalité ainsi que l'unité du pays en détruisant son unité culturelle qui est basée sur la langue nationale, la langue du Coran.

3) La lutte qu'a menée le peuple pour recouvrer sa souveraineté, son indépendance, a été également menée pour une école nationale, arabisée, unifiée.

C'est pourquoi le Parti de l'Istiqlal, les masses qu'il représente et qui ont lutté pour faire triompher ces principes, ne peuvent trahir leur mission et approuver une orientation qui s'oppose aux objectifs fondamentaux de la nation marocaine. Les citoyens conscients et dévoués de ce pays, ont lutté pour faire adopter les principes de l'arabisation, de la généralisation, de l'unification et de la marocanisation par les commissions nationales créées au lendemain de l'indépendance pour la réforme de l'enseignement et par le Conseil supérieur de l'Enseignement ainsi que par le Colloque organisé par le gouvernement.

Le Parti de l'Istiqlal a œuvré pour faire consacrer par la constitution l'arabe comme langue officielle du pays. On ne peut donc accepter les bases erronées défendues par le ministre de l'Education nationale dans sa conférence de presse.

4) La création d'une école nationale fondée sur l'arabisation, la généralisation, la marocanisation et l'unification, contribue à la libération politique, économique et sociale du pays. Elle permet en outre de nous libérer intellectuellement et de secouer le joug économique qui demeure une des graves séquelles du colonialisme au Maroc.

L'orientation de l'enseignement que le ministre préconise est donc de nature à entraver notre libération sociale, parce qu'elle condamne des générations, et pour de longues années, à l'ignorance, l'analphabétisme et les sous-développement intellectuel et social. Elle constitue un frein à notre libération économique et politique parce qu'elle place notre enseignement dans le sillage d'un état dans l'orbite duquel nous ne sommes pas encore arrivés à nous dégager.

5) Au moment où la nation s'oriente vers l'arabisation de la justice qui constitue l'un des secteurs vitaux du pays — le Parlement ayant voté l'arabisation de la justice, son unification et sa marocanisation l'Etat ayant entériné cette loi, S.M. le Roi la promulguant et le ministre de la Justice l'appliquant — nous assistons à une grave régression dans le secteur vital par excellence, c'est-à-dire l'enseignement, qui prépare les agents de la justice, qu'ils soient magistrats, avocats, greffiers ou autres agents des tribunaux.

En conséquence, la doctrine de l'enseignement annoncée par le ministre de l'Education aboutira en fait à annihiler l'effort réalisé par le pays dans le domaine judiciaire et mettra l'Etat en pleine contradiction avec ses responsabilités ainsi que devant l'opinion publique nationale et internationale.

6) Le Parti de l'Istiqlal considère que la suppression des subventions accordées à l'enseignement privé aura en fait pour conséquence la disparition de cet enseignement alors qu'il a été par le passé et qu'il continue d'être le noyau de la formation de l'école marocaine, arabisée et unifiée. On veut l'étouffer malgré les efforts fournis par cet enseignement pour former un grand nombre d'hommes valables et malgré son apport important pour combler les insuffisances de l'enseignement du temps du protectorat et depuis l'indépendance.

Tous les pays d'ailleurs, même les plus laïcisés, accordent des subventions à l'enseignement privé, même confessionnel, à condition de lui appliquer le contrôle pédagogique et technique nécessaire.

7) Le ministre n'a accordé aucune importance à l'enseignement originel qui continue comme par le passé à veiller sur la formation intellectuelle, spirituelle et morale dans le pays et demeure le vigilant gardien de la civilisation musulmane et des disciplines religieuses. Le silence du ministre quant à cet enseignement ne présage rien de bon. Nous sommes inquiets quant à son avenir et nous craignons que l'orientation erronée ne s'applique à cet ordre d'enseignement comme c'est le cas pour l'enseignement général.

8) Le rapport que la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement vient d'établir sur la situation économique au Maroc, proclame la nécessité d'arabiser l'enseignement primaire et secondaire et considère qu'une telle voie s'inscrit dans le cadre des efforts pour le développement du pays. Ce rapport a insisté sur le fait que la langue arabe est capable de former les cadres nécessaires au pays et rejette le bilinguisme dans l'enseignement comme étant une source de gaspillage des finances et des efforts publics.

Le Parti de l'Istiqlal réaffirme solennellement qu'il ne rejette pas l'enseignement des langues étrangères dans les lycées et collèges, les instituts et les facultés, en tant que langue de civilisation, culture et moyens pour élargir les horizons des citoyens pour parfaire leur formation et enrichir leurs expériences. Le Parti de l'Istiqlal tout en rejetant catégoriquement l'orientation nouvelle du ministre de l'Education, proclame qu'il est nécessaire de tracer une politique d'enseignement visant à la création de l'école nationale marocaine arabisée, généralisée et unifiée, entrant dans le cadre d'une planification rigoureuse, fixant, des cadres pour lui donner la plus large diffusion et pour former les cadres nécessaires.

Le Parti de l'Istiqlal considère que le succès d'une telle entreprise est conditionné par la mobilisation des masses, par la confiance populaire et par l'effort fourni par des gens compétents. Ainsi, on pourra aplanir les difficultés, dépasser le problème financier, éviter la politique de dilapidation qui épuise le budget de l'Etat, dresser un ordre des urgences basé sur les véritables besoins du peuple. Ainsi seulement, on pourra résoudre les problèmes qui se posent à l'enseignement.

Le Parti de l'Istiqlal considère que la nouvelle orientation de l'enseignement menace directement notre existence en tant que nation, notre unité et notre personnalité. C'est pour cette raison qu'il lance un appel au peuple qui est habitué à affronter pareille menace avec maturité, sang-froid et abnégation.

Le Parti de l'Istiqlal lance particulièrement cet appel aux Oulémas, aux étudiants, aux parents, au corps enseignant, aux ouvriers, aux artisans, aux industriels, aux commerçants et aux paysans. Il lance un appel sincère à toutes les organisations nationales, syndicales, estudiantines et culturelles pour rejeter cette menace et exprimer en

usant de tous les moyens légaux, l'unité d'opinion de toute la nation dans la recherche d'une politique d'enseignement marocaine, arabisée et dans la lutte de libération de l'enseignement de toutes les séquelles coloniales anciennes ou nouvelles.

Rabat, le 12 avril 1966

Signé : Le Comité Exécutif du Parti de l'Istiqlal

**PARTI DE L'ISTIQLAL (1966)**

*Notre plan pour la réforme de l'Enseignement : Memorandum présenté par le Parti de l'Istiqlal en réponse à la consultation royale sur les problèmes de l'Enseignement. (Août 1966).*

**La généralisation**

Le Parti de l'Istiqlal est attaché au Droit à l'Enseignement, octroyé à tout citoyen, par la constitution marocaine (Art. 13).

Il a revendiqué l'application de la charte universelle des Droits de l'Homme et notamment son article 16 : « *toute personne a droit à l'éducation* ».

Le Parti de l'Istiqlal reste aussi attaché au principe de la généralisation de l'Enseignement auquel aspire le peuple marocain depuis l'Indépendance.

En vue d'atteindre ce but, il nous incombe de réaliser la généralisation selon un plan rigoureux qui suit la croissance démographique. Ceci, tout en s'assurant que cette généralisation — tant au Primaire qu'au Secondaire — suive une progression constante dans l'augmentation des effectifs et qu'elle ne se borne pas à la scolarisation d'un nombre limité d'élèves comme cela se manifeste dans le Mémoire du Ministre de l'Education (1).

La généralisation de l'enseignement ne consiste pas seulement à accepter, dans les écoles, tous les enfants d'âge scolaire, pour qu'ils y apprennent l'écriture, la lecture et le calcul. Elle ne consiste pas, non plus, à instituer un âge légal pour l'obligation scolaire. Car, en effet, ces deux mesures n'ont aucune utilité si elles sont considérées indépendamment du principe de la préparation à la vie qui est la finalité fondamentale de l'Enseignement. Et se contenter de la généralisation par les deux mesures pré-citées est pure perte. Il serait alors plus utile à l'Etat d'économiser l'argent qu'il y dépense et plus utile à l'enfant qu'il s'épargne la fatigue et la désillusion qui l'attendent à la fin de sa scolarité.

Il est donc nécessaire, lorsque l'on envisage la généralisation de l'enseignement de l'adapter aux objectifs cités, faute de quoi elle restera inutile.

L'enseignement primaire, tel qu'il est conçu dans les pays avan-

---

(1) Voir les propositions du Docteur Benhima, Ministre de l'E.N. (N.D.T.)

chés, est une étape préparatoire à l'enseignement secondaire. Il n'est pas un investissement en lui-même mais une préparation aux étapes suivantes de l'enseignement qui sont, elles, des investissements.

La généralisation ne peut s'arrêter à la fin de l'enseignement primaire. Il est nécessaire d'ajouter d'autres années supplémentaires obligatoires qui permettraient de rapprocher l'élève du travail et de l'âge pour l'exercer.

C'est dans ce cas qu'il peut y avoir une certaine utilité à l'enseignement primaire et que sera donnée une signification à la généralisation ; celle-ci est dirigée vers un objectif précis : la préparation de l'élève à la vie, son orientation à la sortie vers un emploi, aux travaux des champs ou aux travaux indépendants. Dans ces cas, le jeune sera armé, moralement et matériellement, prêt à prendre ses responsabilités de citoyen.

*Les propositions du Parti de l'Istiqlal rappellent les difficultés auxquelles se heurte la généralisation, notamment l'explosion démographique qui ne suit pas le développement économique et les limites du budget de l'Etat.*

#### **Propositions pour la réalisation et le financement de la généralisation de l'enseignement**

De la même façon que nous avons présenté un plan de réalisation de l'Arabisation échelonné sur huit années, nous avons le plaisir de présenter un plan chronologique pour la réalisation de la généralisation de l'enseignement échelonné sur quinze années. Il débiterait, à partir d'octobre 1966, par la première année du Primaire; il serait effectif à la première année du Secondaire, à partir d'octobre 1971 et il se terminerait en 1980, lorsque le nombre de ceux qui accèdent à la première année du primaire serait égal au nombre d'enfants d'âge scolaire ; et cela suivant les estimations du développement démographique.

Il serait dans notre possibilité de limiter la durée de ce plan à moins de quinze ans, mais nous avons tenu compte des autres impératifs du développement économique et social. Nous ne voulons pas sacrifier un domaine à un autre, mais nous voulons qu'il y ait une hiérarchie dans l'ordre d'importance pour le développement et qu'il soit reconnu à l'enseignement le rôle d'importance primordiale qu'il joue dans le développement.

Quant aux sources de financement nécessaire à la réalisation de ce programme, il serait indispensable de recourir à la participation de tous les secteurs, et cela :

a) — Par la contribution des municipalités et des provinces les plus riches, ainsi que celle des établissements publics et semi-publics, aux dépenses de l'enseignement, notamment dans le domaine de l'équipement, de la gestion et du salaire de certains enseignants.

b) — Par la création d'impôts exceptionnels à l'instar de l'impôt pour la reconstruction d'Agadir.

c) — Par l'encouragement et l'aide à l'enseignement privé vu qu'il allège les charges de l'Etat.

d) — En épargnant les dépenses consacrées aux cadres étrangers par la marocanisation de tous les cadres enseignants.

e) — Par une révision du mode de gestion du budget de l'Education Nationale, notamment en ce qui concerne l'équipement, l'utilisation du personnel et la répartition des rubriques du budget de fonctionnement.

*Le programme propose la création d'un secteur de résorption pour intégrer les enfants qui, durant la période du plan, ne pourront pas profiter de la scolarisation requise ; et qu'il leur soit donné la possibilité d'acquérir une formation professionnelle.*

## Propositions pour une réforme de l'enseignement

### 1 — LA DOCTRINE

Nous avons toujours insisté sur les buts fondamentaux que doit avoir toute éducation, dans tous les pays et particulièrement dans les pays sous-développés. Ces buts principaux sont au nombre de trois :

1) — L'enseignement rehausse la valeur de l'homme et l'aide à prospérer, de même qu'elle le rend plus utile à la société.

2) — L'enseignement est un investissement pour le capital humain dans la société. Et il y a un bénéfice dans tout investissement.

3) — L'enseignement prépare le citoyen, à trouver un emploi et à s'assurer les moyens de subsistance.

Tels sont les trois principes fondamentaux qui doivent nous guider dans notre programme et qui nous permettent de nous éloigner de l'irresponsabilité (...).

## 2 — LE PROGRAMME DE REFORME

Avant de présenter un programme qui aille avec les exigences du développement économique et social, nous voulons rappeler brièvement les deux voies principales que suivent les différents pays dans leur plan d'enseignement :

A) La voie qui accorde une priorité à la culture générale sur la formation professionnelle. Ce système d'enseignement se caractérise par un complexe de supériorité et un manque de réalisme. Il existe dans certains pays européens qui exercent sur nous des influences morales et intellectuelles.

Ce système est également suivi par certains pays arabes.

Il en résulte une valorisation exagérée du baccalauréat et un surnombre de diplômés universitaires.

B) Une priorité est donnée à la formation technologique, professionnelle et à sa généralisation. Ce système existe dans les pays anglo-saxons et dans les pays socialistes. Il existe cependant une différence dans la réalisation de ce système. Les uns centrent sur la formation technologique dans les instituts et les écoles ; les autres privilégient une formation « sur le tas », dans les ateliers ou les usines. Il est évident que la dernière méthode est plus proche du réel, plus efficace, mais elle donne plus d'importance à la pratique qu'à la théorie.

Nous rappelons, à ce propos, l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme selon lequel « il est nécessaire de généraliser l'enseignement technique et professionnel ». De notre côté, nous ne suivons pas exclusivement l'un ou l'autre des systèmes d'enseignement cités. Mais il nous est possible de retenir un aspect important de ces méthodes car nous avons notre culture propre et il est nécessaire qu'elle soit enseignée à nos enfants ; étant donné aussi que l'enseignement professionnel et technique, qui constitue le contenu naturel de l'enseignement secondaire, doit lier la formation théorique et la formation pratique.

Pour ces raisons, nous proposons, dans notre programme de réforme, de consacrer une période de deux ans, dans l'enseignement secondaire, à la culture générale, et cela pour tous les élèves sans exception. Nous nous appuyons, pour avancer cela, sur l'idée que la généralisation de l'enseignement concerne aussi bien l'enseignement secondaire que le primaire sans interruption. A la suite de ces deux

années, nous proposons d'orienter les 2/3 des élèves vers une formation professionnelle et technique et que la formation pratique de cet enseignement se déroule dans les terres récupérées de l'Etat ou dans les entreprises publiques ou privées.

Il est à signaler que la culture nationale, au primaire comme au secondaire, doit avoir la plus grande part dans les programmes de culture générale (...).

De même qu'il est nécessaire que les éducations civique, morale, religieuse et physique prennent leur véritable place dans les programmes des enseignements primaires et secondaire. Ces aspects de l'enseignement sont indispensables à la formation du bon citoyen et à la consécration des valeurs de la nation marocaine.

### 3 — *La structure du système de l'Enseignement*

A partir du programme de réforme que nous avons proposés, nous considérons que les cycles d'enseignement primaire et secondaire doivent prendre la forme suivante :

#### A — *L'enseignement primaire*

Il doit durer cinq années complètes, arabisées et unifiées.

L'enseignement doit être obligatoire et gratuit pour l'enseignement public. Il doit consacrer, dans ses contenus, des horaires suffisants pour l'histoire et la géographie du pays, pour l'instruction civique et religieuse — et cela, dans toutes les écoles du Maroc, y compris les écoles privées étrangères.

Cette période s'achève par l'examen d'entrée au secondaire, auquel se présenteront tous les élèves. Ceux qui réussiront, accéderont à l'enseignement secondaire où ils passeront une période minimum obligatoire de deux ans.

A tous ceux qui échoueront à cet examen, il sera donné la possibilité de redoubler, une seule fois. Au cas où ils échoueraient une deuxième fois, ils seraient confiés au cycle de résorption.

#### B — *L'enseignement secondaire*

Il se divisera en trois voies :

- Un enseignement professionnel d'une durée de cinq ans
- Un enseignement technique d'une durée de six ans
- Un enseignement général d'une durée de six ans.

L'enseignement moyen, dans sa forme actuelle, sera supprimé, de même que la classe d'observation. Il sera institué, au début du secondaire, un tronc commun aux trois genres d'enseignement (...).

1) — *L'enseignement professionnel* : Il durera deux ans après les deux années du Tronc Commun. 70 % des élèves y seront orientés, et au terme de leur diplôme, ils passeront une année de formation supplémentaire dans les fermes ou les entreprises publiques ou privées.

Cet enseignement professionnel comprendra une section agricole, une section industrielle, une section commerciale et une section d'enseignement ménager.

Chaque élève aura la possibilité de passer de la dernière année de l'enseignement professionnel à la première année de l'enseignement technique selon des conditions dont les modalités restent à préciser.

2) — *L'enseignement technique* : Il durera quatre ans après les deux années du Tronc Commun. Il comprendra les sections déjà existantes : agricole, industrielle, commerciale.

Il se terminera par le diplôme de technicien qui constituera soit la fin du cycle, soit un moyen d'accès à certaines écoles techniques supérieures au Maroc ou à l'Etranger.

3) — *L'enseignement général* : Il durera quatre ans après les deux années du Tronc Commun. Il accueillera 30 % des élèves du Tronc Commun et se terminera par un premier cycle comme c'est le cas actuellement.

Quant au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, il conservera les cinq sections actuelles : l'Originelle, la Littéraire, la Scientifique, la Mathématique, l'Economique.

#### 4) — *Procédures*

a) L'enseignement secondaire doit considérer, dès le départ que les enseignements professionnels et techniques sont l'orientation naturelle de tous et que l'enseignement général est l'exception qui vise à la formation des cadres supérieurs.

b) Dans l'enseignement général, il est nécessaire d'orienter le plus grand nombre d'élèves possible du deuxième cycle vers les sections scientifiques et mathématiques, soit au minimum 60 % d'entre eux.

c) Dans l'enseignement technique, la majorité des élèves sera

orientée soit vers l'enseignement agricole, surtout pour ceux venant des écoles primaires rurales, soit vers l'enseignement industriel pour ceux des élèves venant des milieux urbains. Viendront en dernière position les enseignements commerciaux et économiques.

d) Les programmes, les travaux pratiques et le contenu de l'enseignement technique doivent être établis par le Ministère de l'Education et les autres ministères concernés pour que les diplômes techniques soient ouverts sur la vie active et le domaine du travail.

e) Des possibilités doivent rester offertes à tous les citoyens pour qu'ils puissent améliorer leur formation, soit par le moyen de cours du soir, soit par d'autres moyens. De même, la présentation à tous les examens restera ouverte à tous, quel que soit leur âge.

### *Conclusion*

Tel se présente le point de vue du Parti de l'Istiqlal dans la Réforme de l'Enseignement actuel. Nous avons essayé de centrer notre attention sur les problèmes les plus fondamentaux de l'Enseignement en vue d'une réforme radicale, capable d'assurer à nos enfants leur avenir et de réaliser le progrès et la prospérité pour notre peuple. De même que nous avons tenté d'aider le Ministère de l'Education Nationale en proposant les moyens de réaliser cette réforme.

Le Parti de l'Istiqlal considère que le Ministère de l'Education Nationale n'a pas seulement la charge de former des savants, porteur de diplômes et de haute qualification, mais qu'il est aussi responsable de la formation morale et religieuse des jeunes générations. Car notre patrie est, avant tout, une patrie arabe et musulmane.

A partir de ces considérations, le Parti de l'Istiqlal réaffirme la nécessité de suivre une politique d'enseignement basée sur des réformes radicales comprenant l'arabisation, la généralisation, la marocanisation, l'amélioration du niveau de l'enseignement. Ces réformes, tout en tenant compte des besoins sociaux et économiques de l'Etat, s'occupant de l'esprit moral et religieux des jeunes. Le plan d'arabisation, sur huit années, que nous avons présenté à Sa Majesté Le Roi ainsi que le plan de généralisation, sur quinze ans, que contient ce mémorandum, ne peuvent être fructueux que réalisés dans le cadre éducatif et gouvernemental auquel nous avons fait allusion.

Allal EL FASSI  
Président du Parti de l'Istiqlal  
(Traduction non officielle)

**2. U. N. F. P.**

**Réponse de l'U.N.F.P. au mémoire royal  
sur l'enseignement**



MEMOIRE

Le rapport remis pour étude, à la délégation de l'U.N.F.P., au sujet de la situation de l'enseignement après dix années d'indépendance peut se résumer dans les points suivants :

1. En ce qui concerne le passé :

L'auteur dudit rapport reconnaît que la politique poursuivie jusqu'à présent en matière d'enseignement se caractérise par l'imprévoyance et l'improvisation, qu'elle a été conçue sans aucun plan rationnel et réaliste, qui tiendrait compte des possibilités matériels du pays. Une politique aussi inconséquente devait conduire aux résultats catastrophiques suivants :

1. — En ce qui concerne l'application du principe de la *généralisation* de l'enseignement, le nombre des élèves s'est élevé de 300.000 en 1955 à 1.300.000 environ en 1965 (primaire et secondaire).

Tout en enregistrant ces résultats « désastreux », l'auteur du rapport se demande : « quelle sera la situation de notre enseignement d'ici dix ans, dans le cadre de la politique actuelle ? »

Le rapport soutient que le plan triennal (1965-67) qui doit être considéré comme un prolongement et une continuation du plan quinquennal nous conduira inéluctablement aux chiffres suivants en 1975 :

— primaire	.....	1.789.800 élèves
— secondaire	.....	440.000 >
— supérieur	.....	20.000 >

Quant aux charges financières qui en résulteront pour le budget de l'Etat, il leur a été réservé une étude particulière, fondée sur des hypothèses et des prévisions se rapportant aux dix années à venir. Ainsi l'auteur du rapport conclut qu'en 1975 les crédits nécessaires au fonctionnement et à l'équipement seront de 995 millions de dirhams, alors qu'ils n'atteignaient en 1965 que 480 millions (voir le tableau p. 15 du rapport).

Puis il achève ses conclusions par la réflexion suivante :

« Il était nécessaire d'étudier les conséquences qu'entraînera la politique actuelle en matière d'enseignement dans dix ans, c'est-à-dire en 1975. Ces prévisions, bien qu'elles soient établies rapidement, nous donnent la certitude que la réalisation des objectifs de cette politique exigera un budget qui deviendra l'équivalent du triple du revenu national, global ». (p. 19) (1).

## OPTIONS DES ORGANISATIONS NATIONALES

Donc, la situation serait beaucoup plus grave qu'on ne l'avait imaginé jusqu'à maintenant !! Comment pouvons-nous poursuivre la politique de généralisation de l'enseignement, de l'instruction obligatoire, même dans le cycle primaire, alors que nous serons dans les dix prochaines années, dans la nécessité de trouver des crédits énormes, qui équivaudront, en fin de compte, au triple du revenu national global ? Une telle conclusion paraît très audacieuse. Elle signifierait, que l'Etat, au cas où il poursuivrait la politique actuelle, serait obligé de consacrer le triple (ou le double -) du revenu national global pour subvenir aux dépenses de l'enseignement public obligatoire dans le cycle primaire !

Si nous allons jusqu'au fond de cette conclusion qui n'a aucun précédent, l'Etat sera obligé dans dix ans, (ou dans 25 ans) de convertir en impôts directs et indirects tous les traitements des fonctionnaires, tous les salaires des ouvriers dans le secteur privé comme dans le secteur public, tous les bénéfices des sociétés industrielles et commerciales, tous les revenus des exploitants agricoles grands et petits, etc...

En somme, tous les producteurs, dans tous les secteurs devront s'abstenir de toute consommation, même celle du pain, pour verser leurs revenus sous formes d'impôts au trésor public, afin que ce dernier dispose des crédits nécessaires à l'enseignement obligatoire !

Voilà l'argument principal, qui se fonde sur les moyens financiers et autour duquel tourne le rapport qui nous a été présenté pour signifier une renonciation à la politique de généralisation de l'enseignement, même dans le cycle primaire.

Certes, l'auteur du document réaffirme à plusieurs reprises que la généralisation de l'enseignement est indiscutable, sur le plan des principes. Mais il s'est employé en faisant état des prévisions et des chiffres cités plus haut, à persuader ses lecteurs que cet objectif national est un but qu'il est impossible d'atteindre.

Le rapport en arrive à cette conclusion terminale : puisque la généralisation de l'enseignement ou la poursuite de la politique pratiquée jusqu'à présent constitue un objectif impossible à réaliser, nous devons adopter, conformément à un plan réaliste et conséquent, une politique d'enseignement qui soit à la mesure de nos possibilités financières prévisibles dans les dix années à venir.

2. — En ce qui concerne l'arabisation de l'enseignement, les problèmes qui existent à l'heure actuelle découlent du manque de cadres,

d'une part, et de l'incompétence de certains enseignants, d'autre part.

Après une longue analyse, où l'on relève des répétitions et parfois des contradictions éclatantes, l'auteur du rapport dit que la politique poursuivie au cours des dix années écoulées, en matière de formation des professeurs et des instituteurs, a conduit à l'échec, comme ce fut le cas pour la généralisation de l'enseignement.

Sa pensée se résume dans cette phrase inscrite dans le rapport (p. 9) :

« Le problème de la compétence des fonctionnaires, qu'ils soient enseignants ou administratifs ou inspecteurs est, en vérité, le problème de la formation des cadres : les écoles régionales, l'école normale supérieure, les instituts pédagogiques dépendant de l'enseignement secondaire, le centre de formation des inspecteurs n'ont pas donné les résultats escomptés, malgré les efforts fournis par le ministère de l'éducation nationale à cet effet depuis 1957 ».

Comme le nombre des fonctionnaires dans le cycle secondaire atteint près de 9.000, dont plus de 5.000 étrangers, il a été nécessaire de penser à un nouveau plan d'arabisation qui concorde avec nos disponibilités en matière de cadres.

Telle est en gros la substance de la première partie du rapport qui a trait à l'analyse de la situation de l'enseignement après dix années d'indépendance.

## II. La nouvelle doctrine :

Se fondant sur les conclusions de la première partie, l'auteur du rapport trouve qu'il est nécessaire d'opérer une révision des objectifs nationaux, de leur substituer ce qu'il appelle une nouvelle doctrine qu'il qualifie de réaliste, sérieuse, prévoyante, etc...

L'auteur de cette nouvelle doctrine semble plutôt hanté par l'affluence des enfants du peuple aux portes des écoles, par les revendications des classes laborieuses et déshéritées concernant leurs droits et ceux de leurs enfants à l'instruction.

Aussi les moyens financiers constituent-ils pour lui la base sur laquelle il tente d'asseoir sa doctrine. Il résume sa conception dans les termes suivants : « Quelles que soient les réformes et les options que nous adopterons, elles ne devront pas, en matière de finances, dépasser les limites qui sont assignées à l'enseignement ».

Quelles sont les grandes lignes de la « nouvelle doctrine ? »

Le point de départ, ce sont les crédits qui seront alloués à l'enseignement au cours des dix prochaines années. Comme le budget de chaque année ne peut dépasser celui de l'année précédente de plus de 5 %, ce taux — que le fondateur de la doctrine considère comme une référence intangible et indiscutable — nous « contraint » à nous orienter vers une voie nouvelle : considérant cette « référence », le budget global de 1975 ne saurait outre passer 776 millions dirhams.

Conformément donc à ces prévisions le nombre des élèves dans le cycle primaire ne devrait pas dépasser 1.564.000 en 1975. Si nous considérons que leur nombre actuel, dans le même cycle, est d'environ 1.200.000, il en résulte que d'ici dix ans la nouvelle doctrine ne donnera accès à l'école qu'à 364.000 élèves nouveaux. La moyenne annuelle sera au cours de cette décade de 36.000 élèves, c'est-à-dire en deçà de la moyenne annuelle que le Protectorat colonial avait décidé entre 1950 et 1955.

Si nous laissons de côté certains aspects techniques et pédagogiques, tels que la formation des cadres, l'unification des programmes, qui sont du ressort des spécialistes, nous constatons que la nouvelle orientation préconisée avec audace par le rédacteur de la doctrine consiste en « un rétrécissement à la base » de la scolarisation, c'est-à-dire une politique systématique de refus, opposée aux enfants des classes populaires.

Au sujet de l'enseignement supérieur, l'auteur de la doctrine décide ce qui suit : « l'enseignement supérieur est un luxe intellectuel et nous ne voyons pas la nécessité de le dispenser pour le moment. « Aussi est-il nécessaire de changer d'option, de suivre pendant vingt ans une autre voie, qui sera axée sur « la formation des cadres pour le cycle secondaire et supérieur ». Ceci étant pris en considération, il devient nécessaire que l'université soit soumise à ceux qui seront appelés à appliquer la nouvelle doctrine, que son organisation soit entièrement revue.

Telles sont les grandes lignes de la nouvelle doctrine : elles laissent apparaître les buts véritables visés par la politique proposée.

L'U.N.F.P., fidèle aux revendications et aux droits sacrés du peuple marocain, et prenant en considération les intérêts supérieurs du pays, oppose à une telle politique les objectifs ci-après

Mais auparavant, nous croyons devoir formuler quelques observations préliminaires, en vue d'écarter toute confusion ou équivoque voulues ou non, et toute démagogie facile.

1) Nous considérons que lorsqu'un Etat décide que l'enseignement généralisé et obligatoire est l'un des objectifs nationaux prioritaires, il s'engage par là même devant le peuple à assurer les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif, devenu dès lors sacré.

2) Nous considérons que les mesures préconisées par le plan triennal, aussi bien pour l'enseignement que pour les autres secteurs, constituent une régression par rapport aux objectifs tracés dans le plan quinquennal en 1960. En ce qui concerne, tout particulièrement, l'enseignement, nous pensons que les objectifs qui y sont définis ne répondent nullement aux besoins les plus immédiats du peuple ; ce plan n'utilise aucunement toutes les disponibilités financières de l'Etat, dans le cadre d'une conception rationnelle, susceptible de sauver le pays du sous-développement matériel et culturel.

3) Il eût été plus astucieux de la part du fondateur de cette doctrine nouvelle de s'efforcer davantage à découvrir un autre argument plus convaincant que celui qu'il a mis en avant en vue d'exagérer la gravité du problème ; car il a prétendu que pour pratiquer une politique meilleure dans l'enseignement, il faudrait un budget qui égalerait le double (ou le triple ?) du revenu national global >...

Nous rappelons à l'auteur de la doctrine que le revenu national global est, d'après les statistiques officielles, pour l'année 1965, de 1.200 milliards d'anciens francs, soit 12 milliards de dirhams. Or, les crédits financiers qui seraient nécessaires, selon ses propres prévisions seraient de 995 millions de dirhams, au cas où l'Etat poursuivrait sa politique absurde, politique qu'il dénonce. Il est bien évident que 955 millions de dirhams ne constituent même pas un seul milliard.

Par la même occasion, il faudrait aussi rappeler, que le grand malheur dont serait frappé le pays et le peuple marocain, serait que le R.N.G. reste bloqué à son niveau actuel (12 milliards de DH), et cela pendant les dix années à venir. Mais supposons, en dépit de tout bon sens, que le malheur arrive et que le revenu national global reste figé, pendant les dix années à venir, même dans ce cas, les crédits nécessaires à l'enseignement, suivant les chiffres de prévision du rapport, n'atteindraient nullement le double (et encore moins le triple !) du revenu national global ; ils n'atteindraient guère plus de 8 % de ce même revenu désespérément constant et figé (1).

Après cette mise au point, nous allons maintenant répondre à ce qu'il y a d'essentiel dans la « nouvelle doctrine ». Ce qu'il y a d'essentiel dans le document qui nous a été remis, pour étude et avis,

par le cabinet royal, porte à notre avis, sur les points suivants :

- limite des crédits financiers (généralisation, arabisation).
- limite de nos moyens dans la formation des cadres,
- enseignement supérieur.

#### 1. Les crédits financiers :

Supposons que la règle financière qui veut que le budget de chaque année ne peut être supérieur à celui de l'année précédente de plus de 5 % soit valable. Cela ne signifie nullement que chaque département ministériel ou chaque administration doive consommer obligatoirement sa part dans l'augmentation annuelle de 5 %.

Comme la priorité donnée à l'enseignement semble indiscutable, que le principe de sa généralisation ne peut être mis en cause, l'auteur de la doctrine devait tenir compte des engagements clairs et solennels pris par l'Etat à ce sujet au cours des dix dernières années et décider, en conséquence, que la part d'augmentation qui reviendrait à l'enseignement serait de 7 ou 8 %, d'autant plus que les autres secteurs administratifs sont arrivés à saturation en ce qui concerne leur équipement, s'ils n'ont déjà dépassé de beaucoup le point de saturation.

Au lieu de cela, il a décidé, dans le cadre des limites financières qu'il s'est assignées de rétrécir la base de l'enseignement primaire et de décréter que le nombre des élèves dans ce cycle ne saurait dépasser en 1975 le chiffre de 1.564.000.

C'est là l'orientation la plus dangereuse que le Maroc ait connue depuis l'indépendance, car elle ne vise pas à la généralisation de l'enseignement, malgré les assurances et les engagements contenus dans le rapport. Mais au contraire, elle vise à ce que le droit à l'instruction, dans le cycle primaire, soit réservé à une classe particulière, dont le nombre ira en se rétrécissant d'année en année. Nous verrons encore mieux cela dans un autre paragraphe lorsque nous aborderons la situation démographique du Maroc en 1975.

2) On peut se demander, maintenant, si les « limites financières » définies dans le document constituent véritablement des contraintes pour le pays au cours des dix prochaines années, étant donnés les besoins ; les possibilités actuelles et à venir.

En réponse à une telle question, nous disons et nous affirmons péremptoirement que ces limites n'ont aucun caractère impératif pour un pays qui veut lutter contre le sous-développement sous toutes ses for-

mes et qui met en place les moyens adéquats pour atteindre les objectifs qu'il s'est donnés.

Les prétendues limites financières ne constituent pas une contrainte pour la nation, elles ne sont qu'une hypothèse erronée qui n'a pas de fondement ni sur le plan scientifique, ni sur le plan logique, ni sur le plan économique.

Nous pouvons dire que c'est une hypothèse qui exprime la désignation et le défaitisme, car elle admet d'avance et pour une période de dix années que le revenu national restera bloqué dans la stagnation du fait de l'accroissement démographique au cours de la même période. C'est là une opinion que les milieux capitalistes et impérialistes ne cessent de répéter afin d'impressionner les responsables gouvernementaux et les conduire dans la voie du défaitisme.

Or, le Maroc dispose de ressources matérielles, morales et humaines qui le placent au niveau des pays d'Afrique et d'Amérique latine les plus favorisés. Nous disons et réaffirmons que le Maroc peut au cours des dix prochaines années doubler son revenu national global, malgré l'accroissement de sa population. Mais cela ne peut se faire dans le cadre d'une politique d'exploitation capitaliste source de désespoir et de défaitisme, mais dans le cadre d'une *planification socialiste et démocratique*, qui seule peut recréer l'espoir, mobiliser les volontés et les forces vives en vue de la réalisation des objectifs définis. L'expérience déjà vécue par des pays en voie de développement et celle que connaissent d'autres pays, nous en apportent la preuve et la confirmation.

Or, quand le revenu national s'accroît régulièrement d'année en année, les ressources de l'Etat augmentent en fonction des progrès réalisés par l'activité économique dans tous les domaines et les pouvoirs publics disposent des moyens nécessaires, pour assurer efficacement une bonne gestion de l'enseignement ainsi d'ailleurs que tous les autres secteurs de l'activité nationale.

Qu'il s'agisse d'enseignement, de réforme agraire, d'industrialisation, de distribution du revenu national, le problème fondamental est un problème d'option : option en ce qui concerne les objectifs à atteindre, l'ordre des priorités, les méthodes à suivre pour trouver les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

L'auteur de la doctrine a préféré prendre appui sur une hypothèse de défaitisme et d'immobilisme et il veut décider, sur cette base,

du sort des enfants du peuple marocain pour une durée de dix ans.

3) On pourrait nous objecter : en attendant la mise sur pied d'une planification scientifique globale, est-il possible de trouver les moyens financiers, nécessaires pour affronter les problèmes graves de l'enseignement et poursuivre l'œuvre de sa généralisation dans les couches populaires ?

Oui, car les possibilités qui existent sont plus que suffisantes ; il suffit de prendre les mesures nécessaires pour les affecter à l'enseignement des enfants du peuple. En voici quelques-unes que nous présentons à titre indicatif :

— Il existe un impôt, qui s'appelle impôt de solidarité nationale, institué depuis six ans pour la reconstruction d'Agadir, pour une période qui ne devait guère dépasser deux ou trois ans. Son produit annuel variait entre 6 et 7 milliards de francs. Or, à notre connaissance, cet impôt est maintenu en vigueur jusqu'à maintenant.

Pourquoi alors ne pas consacrer le produit de cet impôt à l'enseignement, du moment qu'Agadir a été reconstruite et que l'impôt en question reste supporté par l'ensemble de la population ?

— Il y a aussi le produit de l'impôt direct sur la consommation du sucre qui fournit annuellement au trésor public au moins 15 milliards de dirhams. La charge de cet impôt est supportée tragiquement par les millions de marocains pauvres, ceux-là même dont l'auteur de la doctrine veut priver les enfants d'accéder à l'enseignement.

La justice ne commande-t-elle pas de consacrer au moins une partie de ces revenus considérables à la politique de généralisation de l'enseignement dont pourrait bénéficier les enfants du peuple marocain laissés à l'abandon ?

Il y a aussi d'autres ressources nouvelles, qui ne sont prévues ni par le budget ordinaire, ni par le trésor. Il s'agit par exemple des bénéfices résultant de la nationalisation de certains secteurs du commerce extérieur.

Quelle est l'importance de ces ressources ? On ne l'a pas précisé.

A quel projet ou ensemble de projets seront-elles affectées ? Aucune précision jusqu'à présent, n'a été donnée dans ce sens.

D'autre part, pourquoi le trésor public ne prend-il pas sur lui de financer annuellement une partie de l'enseignement public obli-

gatoire, alors qu'il apporte sa contribution dans d'autres secteurs qui n'ont aucun caractère prioritaire dans son développement et dans l'accroissement de sa production ?

Ces exemples que nous venons de présenter montrent bien que les « limites financières » brandies par l'auteur de la doctrine sont purement et simplement des limites plus que surfaites, que le Maroc a, fort heureusement, de larges possibilités devant lui et qu'il ne lui manque que d'avoir un gouvernement représentatif sous contrôle populaire responsable des ressources financières, de leur utilisation, de l'ordre de priorité choisi, de l'exécution parfaite des décisions prises.

Regardons de près aussi les efforts fournis par d'autres pays en voie de développement. Prenons le cas de la République Tunisienne pour ne citer que cet exemple. Dans ce pays, les dépenses afférentes à l'enseignement représentent 36 % de l'ensemble du budget de fonctionnement. Le plan dont l'exécution a commencé en 1959 et qui s'achèvera en 1969-70 a décidé la généralisation de l'enseignement pour tous les enfants entre 4 et 15 ans. Aujourd'hui, les résultats atteints par la Tunisie montrent bien que ce pays réalisera effectivement la généralisation de l'enseignement à la date indiquée et que tous les enfants en âge de scolarité trouveront leur place à l'école.

## II. Formation des cadres :

L'échec des gouvernements successifs dans le domaine de la formation des cadres prévue pour la généralisation et l'arabisation de l'enseignement est un fait certain, comme l'a reconnu l'auteur de la doctrine nouvelle dans son rapport.

Mais, il n'a pas indiqué la cause véritable de cet échec, qui n'est nullement dû au manque de crédits financiers, puisque le ministère de l'éducation nationale disposait des moyens financiers nécessaires. La véritable cause réside dans la mauvaise gestion, l'anarchie, l'irresponsabilité qui se sont installés au sein de tous les services administratifs du ministère de l'éducation nationale.

Comment pouvons-nous former les cadres indispensables, atteindre les résultats escomptés, alors que nous voyons le ministère de l'éducation nationale décider la fermeture des écoles normales régionales à Rabat, à Meknès, à Fès, à Ouarzazate, à Safi, à El Jadida, etc... ?

Certes, nous devons tenir fermement à ce que le niveau culturel des enseignants soit élevé, mais nous croyons que l'amélioration de

ce niveau ne peut se réaliser en décidant la fermeture des écoles normales.

D'un autre côté, le ministère de l'éducation nationale peut-il présenter à l'opinion publique le nombre de professeurs, formés à l'école normale supérieure depuis sa fondation, et parmi eux le nombre de ceux qui rejoignent effectivement leur poste dans l'enseignement secondaire ?

Nous craignons que la proportion ne soit inférieure à 50 %.

Certes, les rémunérations des professeurs et des maîtres de l'enseignement supérieur, secondaire et primaire ne sont pas en rapport avec les tâches lourdes qui leur sont confiées ; ce qui explique que nombre d'entre eux fuient vers d'autres secteurs.

Or, le problème de la rémunération des enseignants est un problème de fonctionnement qui doit être réglé par des mesures administratives. Mais le ministère de l'éducation nationale n'a encore rien fait dans ce domaine, malgré ses promesses réitérées plusieurs fois, depuis des années.

Ainsi donc, l'on voit les écoles normales régionales fermées, un grand nombre d'enseignants se destiner à d'autres branches que l'enseignement, les traitements des professeurs et des maîtres maintenus à des niveaux dérisoires, et après cela l'on vient nous dire et persuader que la formation des cadres a abouti à l'échec total, comme si cet échec était imputable à des causes inconnues.

On peut dire, sans risque d'exagérer, que le ministère de l'éducation a tout fait pour aboutir à cet échec.

Mais au lieu de constater sa propre carence, il la passe sous silence, et tente de nous persuader, suivant une logique bien étrange, qu'il faut s'attaquer aux principes même de la généralisation et de l'arabisation. Et c'est cela ce qu'il appelle « doctrine nouvelle » !

### III. L'Université et l'enseignement supérieur :

Contrairement à ce que dit l'auteur de la nouvelle doctrine, dans son rapport, nous pensons en ce qui concerne l'enseignement supérieur, que le rôle de l'Université comporte, en plus de la formation des cadres, le développement de la culture et l'orientation de la recherche scientifique dans tous les domaines de la connaissance.

L'idée essentielle de la « nouvelle doctrine » vise à rattacher

l'Université au ministère de l'éducation nationale, sur le plan administratif et pédagogique, à lui refuser toute existence autonome, sous prétexte que le pays a besoin de cadres et n'a que faire d'un « luxe culturel ».

Le moins que l'on puisse dire de l'université, dans les circonstances difficiles qu'elle traverse actuellement, est qu'elle essaye de sauvegarder certaines traditions valables dans les domaines de la pédagogie, de l'enseignement des sciences, de la prise de conscience, du maintien des règles de l'honnêteté intellectuelle, et ce, malgré l'insuffisance nette des crédits qui lui ont été attribués, malgré le niveau très bas des traitements des professeurs. Si l'administration étend sur elle son emprise, elle prendra à coup sûr ce qui reste en elle de valable, subira le même sort qu'ont subi d'autres secteurs de l'enseignement, en connaissant à son tour l'anarchie, la mauvaise gestion et l'irresponsabilité.

En vérité, le ministère de l'Education nationale, qui reconnaît son échec dans les tâches qui lui étaient directement confiées, n'a aucun titre à prétendre organiser l'université en s'immisçant dans ses affaires.

C'est pourquoi, nous appuyons totalement la position de l'Union nationale des étudiants du Maroc, ainsi que les revendications du corps professoral universitaire, au sujet de l'autonomie de l'université sur le plan administratif et pédagogique, de l'octroi à celle-ci des crédits qui lui permettent d'assurer sa mission et d'élever son niveau.

### CONCLUSION

Telles sont quelques-unes des remarques que nous a inspirées la « nouvelle doctrine ». Nous avons laissé de côté, bien entendu, les aspects techniques ou pédagogiques qui n'ont pas été analysés ici.

Mais nous devons souligner en tête de nos conclusions le danger que représente l'orientation proposée.

L'auteur de la doctrine prétend vouloir doter notre politique de l'enseignement d'une large perspective qui s'étend sur dix années. Se fondant sur des considérations de crédits limités, il en déduit que le nombre des élèves en 1975 ne saurait en aucun cas dépasser le chiffre de 1.564.000.

Il a oublié seulement de se demander quelle sera la situation démographique du Maroc en 1975.

Suppléant à cet oubli, nous rappelons que d'après des études statistiques officielles faites au cours de l'année dernière, le nombre des habitants du Maroc atteindra en 1975 le chiffre de 18.226.000.

Le nombre des enfants scolarisables (entre 4 et 14 ans) sera de 5.077.200 en 1975.

Nous devons rappeler aussi, à ce propos que le nombre des enfants ayant accès aujourd'hui à l'école primaire ne représente que 32 % du nombre des enfants scolarisables (entre 4 et 14 ans). C'est une proportion très basse, surtout après dix années d'indépendance. Elle nous montre quels efforts nous devons fournir si nous voulons donner un sens réel au principe de la généralisation et de la démocratisation de l'enseignement.

Quel sera le taux de scolarisation en 1975 ? Telle est la question qui s'impose à l'esprit, après la lecture de la nouvelle doctrine.

Allons-nous vers un progrès même limité et relatif ? Le taux de scolarisation va-t-il tout de même enregistrer quelque progression, après dix années ?

Non, répondent les données statistiques et la « doctrine » préconisée par le ministère de l'éducation ; la perspective décennale promise sera celle de la régression et de l'aggravation de l'état de sous-développement culturel. Car si nous comparons le chiffre des enfants qui seront admis en 1975, suivant les prévisions de la nouvelle doctrine à celui des enfants scolarisables à cette même date, nous constatons que le taux de scolarisation descendra à 30 %, et peut-être même au-dessous.

Compte tenu de ce qui précède, l'Union Nationale des Forces Populaires considère que la « nouvelle doctrine » sur la politique de l'enseignement comporte des dangers qui compromettent l'avenir du pays au cours des dix prochaines années. C'est pourquoi elle est à rejeter, car il s'agit d'un programme qui conduira à des objectifs contraires à ceux que la nation unanime avait choisis.

En ce qui concerne l'ensemble des problèmes du pays dans les domaines de l'éducation, du développement économique, de la redistribution du revenu national, notre organisation réaffirme :

1) Le problème de l'enseignement n'est pas un problème technique particulier, qui est limité à la compétence d'un seul ministère ou d'une seule administration, mais c'est un problème politique qui intéresse la nation tout entière.

Aussi, il appartient au seul peuple marocain, par la voie de ses représentants élus selon les méthodes démocratiques les plus loyales, de décider de l'avenir de ses enfants. C'est pourquoi, nous affirmons que ce serait une erreur grave et un danger certain de vouloir décider d'un problème national sans en référer au peuple en lui donnant les moyens d'exercer son contrôle sur les responsables au pouvoir sur l'ensemble des questions intéressant la vie du pays et son avenir.

2) C'est une erreur aussi que de vouloir régler le problème de l'enseignement à part, sans tenir compte des autres secteurs de la vie nationale.

Le problème de l'enseignement est étroitement lié à celui de la production nationale, du développement économique. Il ne pourrait être sérieusement réglé que dans le cadre d'un plan général qui définit les objectifs dans tous les secteurs et prévoit les moyens financiers et autres susceptibles de les réaliser.

Pour nous, seule une planification socialiste ou d'inspiration socialiste, est capable sous la garantie d'un contrôle populaire d'accumuler les ressources et de mobiliser les énergies humaines pour affronter avec succès tous les problèmes nés du sous-développement.

Casablanca, le 28 Août 1966  
Secrétariat Général  
de l'U.N.F.P.

### **3. F. N. E. (U.M.T.)**

**Conditions d'un enseignement national,  
démocratique répondant aux nécessités  
du développement**

## RAPPORT D'INTRODUCTION

PRESENTE PAR LE BUREAU FEDERAL DE LA F.N.E.

A LA JOURNEE D'ETUDES DE MOHAMMEDIA (1er Avril 1967)

La lutte des enseignants sur le plan syndical est inséparable de leur action constante pour le progrès de l'enseignement qu'ils dispensent. Cette position de principe est pour la Fédération Nationale de l'Enseignement une tradition qu'elle s'attache à développer. Car elle considère que c'est son devoir national, en même temps que la meilleure façon de défendre une profession qui a la lourde tâche de préparer les jeunes générations à affronter l'avenir, cet avenir qu'elle contribue ainsi à forger.

De ce fait la F.N.E. considère qu'il est à nouveau nécessaire et urgent d'entreprendre une action aussi large que possible pour poser le problème de l'enseignement devant l'opinion nationale, devant les parents d'élèves et tous les secteurs intéressés de la nation. Notre système d'éducation subit des changements ; de même les besoins du pays évoluent. Le problème de l'Enseignement ne saurait donc demeurer statique ou être soulevé pro-forma à la veille de la rentrée scolaire. C'est un problème vital, en perpétuelle évolution, pour lequel les solutions doivent être constamment repensées, en fonction des besoins du pays.

Force nous est de constater que l'Etat est en ce domaine, au-dessous de ses responsabilités. L'Enseignement, les élèves et les enseignants en subissent les conséquences. Aussi devons-nous préciser notre conception de la politique enseignante à l'étape actuelle, conformément aux intérêts de la Nation.

Ce n'est pas une chose aisée. Les travaux de notre journée d'étude ne pourront répondre à toutes les questions. Mais ils ont l'ambition de poser le problème en ses termes actuels, et de dégager les lignes de forces d'un enseignement à la fois « National, démocratique et répondant aux nécessités du développement ».

### Evolution du problème

Il est devenu banal d'affirmer que l'enseignement est une des conditions du développement dans tous les domaines. Cependant ce développement étant fonction des réformes de structures, elles mêmes

découlant d'une politique de progrès, nous ne pouvons que constater que l'Education Nationale loin de se placer dans cette perspective, stagne et s'enfonce dans la crise. Cette crise, à l'image de celle que traverse le pays, hypothèque non seulement le présent, mais l'avenir du pays à moyen et long terme. La classe ouvrière, son organisation l'UMT dont nous sommes un détachement, de même que, l'ensemble des forces progressistes du pays, n'acceptent pas que la crise de l'éducation lèse profondément les intérêts du pays et entrave son progrès pour les années et décades à venir.

En 1956 ont été posés quatre mots d'ordre qui traduisaient, sur le plan de l'éducation, les aspirations des masses : *généralisation, arabisation, unification, marocanisation*. Onze années ont passé. Ces tâches n'ont pas été remplies. Mais le niveau de l'enseignement s'est effondré et cet outil de développement que doit être l'éducation s'enfonce lui-même dans le sous-développement.

Certes, les chiffres ne sont pas les mêmes que sous le Protectorat. Le nombre des élèves et étudiants a progressé, une certaine arabisation a été effectuée, le nombre des enseignants marocains s'est accru. Cela traduit essentiellement la pression des masses populaires, assiégeant les écoles à chaque rentrée scolaire. Mais l'absence d'une action gouvernementale ordonnée, hardie, suivie, clairvoyance, a fait qu'à chaque exigence populaire on a répondu par des mesures improvisées ou démagogiques qui ont abouti à la situation actuelle que l'on pourrait caractériser ainsi : *nombre et niveau insuffisants pour un enseignement inadapté aux besoins économiques et à la culture nationale à la vie quotidienne de ceux qui l'ont reçu.*

Il est donc nécessaire de revoir tout le problème à partir de la situation actuelle, des besoins pour les années à venir, dans une perspective de développement moderne.

En 1956, la tâche immédiate était de donner un enseignement primaire à la jeune génération de former les cadres nécessaires à la marocanisation de l'administration et des secteurs vitaux de l'économie de développer l'enseignement de l'arabe. Face au petit nombre de lettrés que nous laissait le régime colonial, la préoccupation essentielle était celle d'une augmentation quantitative de l'effectif. En regard de l'enseignement anti-national que nous avons connu, le problème du retour à la langue nationale traduisait la légitime exigence de revalorisation de l'arabe support de notre conscience nationale.

### La crise quantitative demeure

Ces préoccupations demeurent encore valables. Sur 2 millions et demi d'enfants d'âge scolaire, 1.100.000 seulement fréquentaient l'école primaire au dernier recensement. Les autres restent en proie à l'ignorance. Ils seront durant le restant de leur vie, des citoyens diminués, moins productifs pour le pays, sans perspective de promotion. La scolarisation a progressé bien plus vite dans les grands centres que dans les campagnes, dans certaines provinces plus que dans les régions reculées, ce qui aggravera encore le contraste entre régions relativement développées et celles où le sous-développement s'alourdit de plus en plus : les provinces de Ouarzazate et d'Al-Hoceima ne comptent toujours que 19 % d'enfants scolarisés, celle de Marrakech 22 %. La province de Casablanca elle-même ne connaît qu'une moyenne de 28 %.

La scolarisation des filles demeure retardataire et traduit un autre déséquilibre préjudiciable à la modernisation indispensable des rapports familiaux et sociaux, condition importante de la lutte contre le retard de notre pays. Le déséquilibre global de 25 % de filles contre 61 % de garçons, est beaucoup plus grave dans les provinces périphériques où le pourcentage des filles scolarisées tombe à 3 % à Ouarzazate, 1 % à Tarfaya, 9 % à Al Hoceima (Recensement de 1964 encore valable pour les proportions).

La politique officielle dans le domaine de la scolarisation tend à limiter ses efforts à la classe d'âge de 7 ans, laissant pour compte les enfants ayant dépassé ce seuil. La tranche non scolarisée des enfants de 8 à 14 ans est abandonnée sans espoir, alors qu'il est possible au moins de les sauver par un « cycle de résorption de l'analphabétisme » pour lequel les cadres existent.

Le problème quantitatif reste donc posé même au niveau du primaire, après 11 ans d'indépendance. On ne saurait se contenter du taux atteint aujourd'hui, se retrancher derrière les difficultés financières ou de locaux. L'enseignement primaire est un droit. *La loi en fait même une obligation.* Les exigences du développement en font un impératif économique, *car on ne saurait créer une économie moderne dans un milieu social retardataire qui en freinerait le développement et en diminuerait la productivité.* Impératif politique également, tant il est vrai que les réformes de structures indispensables à tout démarrage requièrent une participation active des citoyens à la vie démocratique du pays.

### Crise de valeur de l'enseignement

*Mais aujourd'hui se pose également la question de la valeur de l'enseignement dispensé aux divers niveaux. Et d'abord à celui du premier degré. Il est notoire que le C.E.P. n'a plus aujourd'hui que la valeur d'un « certificat d'alphabétisation ». Alors que d'anciens titulaires du C.E.P. pouvaient fournir à la Fonction Publique de bons fonctionnaires subalternes, le titre actuel, attribué après 5 ans de scolarité dont une à mi-temps, dans des classes surchargées, avec des maîtres souvent laissés à eux-mêmes, moins formés et moins encadrés, ne débouche plus sur rien. Il est à craindre que les connaissances ainsi acquises ne s'estompent rapidement, pour tous ceux (75 %) qui arrêtent leurs études à l'issue du premier degré, et retombent dans le chômage.*

Quant à ceux qui accèdent au Secondaire avec un si faible niveau aussi bien en arabe qu'en français, ils ne sont guère préparés à recevoir avec profit leur enseignement et cela, malgré la Classe d'observation qui est supposée assurer la transition, et compléter la connaissance du français, langue véhiculaire du second degré.

L'arabisation quasi totale de cette classe, prévue pour 1967 alors que les cadres n'ont pas été formés pour arabiser tout le secondaire, laisse planer la plus grande incertitude sur l'avenir.

Dès à présent, le niveau des deux cycles du second degré accuse une baisse catastrophique ; le pourcentage des admis aux baccalauréat marocain bilingue, par rapport aux candidats ayant effectivement subi les épreuves est tombé de 60 % en 1964, à 50 % en 1965 et 43,55 % en 1966. Ceci pour un examen sanctionnant des élèves sélectionnés au niveau de la 4ème Année Secondaire ! Quant aux pourcentages de réussite pour ceux qui terminent leur 1er Cycle, soit pour le C.E.S. bilingue et le C.E.S. de langue arabe, il n'est respectivement que de 43,17 % et 16,60 % en 1966.

Ces quelques chiffres sont suffisamment éloquents pour nous dispenser d'épiloguer sur la valeur de l'enseignement secondaire.

Quant à l'enseignement supérieur, la maigreur de ses effectifs, malgré leur progression depuis 1956 continue à handicaper l'avenir pour tout ce qui touche à la formation des cadres techniques et des enseignants du second degré...

### La crise des débouchés

La baisse générale du niveau des études est constatée. Il importe

de se demander si, même au rabais, l'enseignement dispensé débouche sur une participation à la vie du pays. En un mot, si l'orientation des diverses branches est aussi rentable que possible. Le problème ne se pose pas au niveau du Supérieur ou à l'issue du baccalauréat. Les postes à pourvoir à ce niveau sont encore nombreux et les professions libérales ne sont pas saturées.

Nous avons vu que le C.E.P. en lui même n'ouvrait aucune carrière. Quant au C.E.S. si les titulaires de ce diplôme trouvent encore à se présenter à certains concours de recrutement dans l'administration ou les services publics, voire pour certaines écoles d'application, nombreux sont ceux qui restent en chômage, en « surnombre ». Les postes de fonctionnaires et employés ont été saturés et l'offre est trop limitée pour les 6.165 admis en 1966 au C.E.S. moderne, sans parler des 1.040 admis au C.E.S. originel ou monolingue qui ne trouvent pas de place dans une économie dont la langue, de fait, reste le français.

La crise des débouchés est encore plus grave pour ceux qui n'ont pas de diplôme, mais ont suivi quelques années d'études secondaires qu'ils ont ensuite dû interrompre.

#### Une orientation erronée

Avons-nous donc trop de diplômés « moyens » ou bien ceux-ci sont-ils mal orientés ? En fait il s'agit bien d'une mauvaise orientation du second degré. L'essentiel des effectifs est actuellement dirigé vers l'enseignement général. Or celui-ci n'a de valeur que s'il prépare au supérieur ou à des carrières précises après le 1er Cycle. Celles-ci étant actuellement saturées ou en voie de l'être, n'est-il pas préférable de donner à l'enseignement du second degré un caractère plus technique, préparant à des professions industrielles, agricoles, commerciales qui assureront le démarrage du pays ?

C'est pourtant l'orientation contraire qui a été adoptée depuis quelques années, et particulièrement par le plan triennal.

L'enseignement professionnel n'existe pratiquement plus. Ce ne sont pas les quelques « Centres d'apprentissage », du Ministère du Travail qui peuvent en tenir lieu.

Dans les Collèges, on a réduit les années proprement « techniques » du 1er Cycle à 2 au lieu de 3. Le C.E.T. déjà en forte baisse de niveau, baissera encore. N'étant plus assez valable pour ouvrir une carrière d'ouvrier qualifié et ne permettant pas l'accès au 2ème Cycle, l'Enseignement technique du 1er Cycle est voué à un recul certain, pour ne pas dire à un sabotage.

Les auteurs du Plan Triennal n'ont d'ailleurs pas caché leur pensée à ce sujet, en affirmant que la formation technique des ouvriers et cadres moyens devait incomber aux entreprises « sur le tas » ou dans des « centres d'apprentissage », or, le secteur privé, qui hésite déjà à investir, n'est pas du tout prêt à dépenser son argent pour former son personnel. Quant aux services semi-publics (O.N.E., O.C.E., R.A.M., etc...) ils recrutent dans leurs centres des jeunes gens ayant déjà leur C.A.P. ou C.E.T. Ce qui prouve bien que cette préparation est indispensable.

Quoi qu'il en soit et dans l'immédiat, il n'est pas concevable de continuer à instruire des jeunes durant 4 ans de secondaire pour les abandonner ensuite sans débouché.

Les responsables connaissent bien ce dilemme. Pour y faire face, certains préfèrent la solution la plus « radicale » : la diminution des effectifs du second degré. Pour certains le chômage de diplômés ne constituerait-il pas une trop grande menace, grosse de malaises sociaux et de troubles en puissance ?

Déjà cette année, on a réduit le taux d'admission dans le 1er Cycle. On devait créer des classes de perfectionnement primaires. Elle n'ont pas vu le jour. La tendance officielle est à une diminution de l'effort de scolarisation en prenant argument des faibles possibilités d'absorption de l'économie.

*Telle n'est pas notre tendance. Nous n'acceptons pas que l'Enseignement s'aligne qualitativement et quantitativement sur le sous-développement et la stagnation générale. L'Education est un investissement sur l'avenir et cet avenir finira par être celui du progrès, grâce à la lutte de notre peuple. Aussi faut-il le préparer dès à présent.*

**A quels besoins répond l'enseignement ?**

Pour nous, l'Enseignement répond à des besoins précis. Tout d'abord, chaque citoyen est en droit d'y voir l'instrument qui lui permet d'atteindre à une situation en rapport avec ses capacités. Les masses populaires ont vu et voient encore, dans la possibilité de s'éduquer, un moyen « individuel » de sortir de leur misère. Le père se sacrifie pour que son fils puisse atteindre une situation et vienne en aide au reste de la famille. C'est là une attitude légitime, renforcée par la misère, ainsi que la vigueur des liens familiaux dans notre société.

Mais si certains fils des couches populaires ont pu ainsi « percer », cela devient de plus en plus difficile. Le chômage de diplômés

qui se développe, les mesures « d'austérité » telles que suppression des bourses d'entretien dans le second degré, rendent de plus en plus difficile la promotion par la culture. C'est pourtant une exigence démocratique fondamentale que les hommes qui « naissent égaux en droit » puissent le demeurer devant l'instruction, jusqu'au niveau supérieur. Mais la réalité est autre : le fils de riche, même peu doué, poursuit ses études souvent à la M.U.C.F. ou encore dans les établissements privés de luxe, tandis qu'un grand nombre de fils d'ouvriers de paysans et de chômeurs doivent abandonner leurs études, malgré leurs aptitudes.

La structure de classe de la société rejaillit sur notre système éducatif.

*Mais nous combattons cette structure, et les correctifs partiels à cette réalité, tels que bourses et internats doivent être notre revendication constante.*

L'enseignement doit former les producteurs ; c'est sa seconde raison d'être. Par producteurs, nous entendons tout citoyen actif, ouvrier, paysan, fonctionnaire, enseignant, cadre, etc... Ce producteur n'est plus celui du siècle dernier ou des années 1940-1950. Nous formons actuellement des jeunes qui viendront à maturité au siècle de l'électronique. La formation au rabais d'employés subalternes n'est plus rentable. Les producteurs de demain devront pouvoir se perfectionner sans cesse. D'où notre exigence d'un enseignement de qualité, d'un enseignement ouvrant l'esprit, préparant l'homme à assimiler les techniques les plus poussées. Le Maroc de demain, ne pourra vaincre son sous-développement qu'en s'appuyant sur la science dans tous les domaines. Aussi l'éducation que nous dispensons doit-elle être davantage axée sur les disciplines scientifiques et techniques. Il faut en finir avec l'esprit d'un enseignement dépassé, celui du Protectorat, qui préparait des fils de notables à être fonctionnaires à son service. L'enseignement dit « général » doit être lui-même plus scientifique et non littéraire et académique. L'essentiel n'est plus la somme de textes et d'auteurs que l'on connaît, *mais la capacité d'assimilation* qui doit être développée chez l'enfant de façon à ce qu'il puisse s'adapter sans cesse aux exigences de son métier en transformation constante. Aussi les problèmes de « méthodes pédagogiques » revêtent-ils une acuité nouvelle. De l'enfant qui entre en 1967 au C.P., sortira l'homme de 1980, qu'il ait terminé sa scolarité à la fin du primaire du 1er cycle, du Secondaire ou au baccalauréat. Cet homme aura 40 ans en l'an 2.000. C'est dans cette perspective que nous devons nous placer, sur le plan qualitatif et quantitatif.

Sur le plan du nombre, l'Enseignement doit préparer les producteurs, aux divers niveaux, qui auront à l'avenir, la charge de l'économie du pays. Et cette économie devra alors être suffisamment développée pour assurer le plein emploi d'une population qu'aucun « contrôle des naissances » ne pourra cantonner dans les limites actuelles. Elle devra aussi, sous peine d'asphyxie, être à même de tenir son rang dans la production mondiale, ce qui exige une compétence accrue de chacun.

#### Pour une renaissance culturelle nationale

L'enseignement enfin doit être la base d'une renaissance culturelle nationale. Notre culture assouplie par des siècles de féodalisme et d'isolement, étouffée ensuite par le régime colonial soucieux de dépersonnaliser notre nation, doit enfin prendre son essor. Elle ne le pourra pas tant que la langue nationale ne sera pas en même temps celle du travail de l'activité productrice et celle des relations humaines ou familiales tant que le citoyen pensera en arabe et travaillera en français, parlera dans une langue, mais écrira et lira dans une autre. L'arabisation est une exigence nationale du développement. Notre enseignement sera plus rentable le jour où l'élève utilisera un même outil linguistique pour étudier, comprendre, s'exprimer, lorsqu'il n'aura plus à changer de langue en passant d'un cours à l'autre, et de la maison à l'école.

Notre culture s'épanouira lorsque nos jeunes intellectuels seront à même d'exprimer la réalité nationale dans la langue même qui est le support des relations humaines dans notre société, celle qui exprime le mieux ses sentiments et sa vision du monde. La relative stérilité de notre intelligentsia n'a pas d'autre base que l'éducation qu'elle a reçue et le divorce linguistique qui sépare chaque marocain en deux volets, et la société en deux secteurs qui communiquent difficilement.

L'arabisation vers laquelle nous tendons n'est ni démagogique ni rétrograde. Il nous faut arabiser l'enseignement en respectant l'exigence de qualité indispensable au développement moderne du pays. La langue arabe assouplie, vivifiée, élargie, est suffisamment riche pour se prêter à toutes les disciplines. Elle sera d'autant plus vivante qu'on l'utilisera davantage. Elle sera d'autant plus souple qu'on lui fera retrouver ses racines populaires et non livresques. Elles reprendra alors le contact avec son riche passé culturel, tout en exprimant les réalités d'aujourd'hui.

Les hommes capables d'enseigner dans cette langue existeraient aujourd'hui, 11 ans après l'indépendance, si les responsables avaient cru fermement dans la langue nationale, dans les hommes du pays, au lieu de s'en tenir aux coûteuses solutions de facilité de l'assistance technique.

Il est temps aujourd'hui de promouvoir un plan rationnel, réaliste de formation de professeurs, en arabe à tous les niveaux et d'adaptation de ceux qui ont été formés dans une langue étrangère.

Mais cette opération serait stérile, si, parallèlement, on ne planifiait pas l'arabisation des débouchés de l'Education c'est-à-dire de l'ensemble des activités économiques et administratives du pays.

Certes une période transitoire est indispensable. Mais il faut en finir avec les improvisations de dernière heure dont pâtit le pays et qui servent ensuite à « justifier » des retours en arrière qui désorganisent l'enseignement et sacrifient les élèves.

On peut envisager le maintien de la langue étrangère, comme langue secondaire utile à une plus grande ouverture du citoyen sur les réalités mondiales, mais non plus comme langue véhiculaire à l'école, et comme langue de travail dans la vie.

#### Les possibilités existent

Les besoins du développement imposent donc la nécessité d'un enseignement démocratique en ce qu'il est général et égal en chances pour tous, de qualité de par les exigences du 20ème siècle, national par la langue et le contenu.

Certains cependant considèrent que l'effort de généralisation de l'enseignement primaire doit être freiné, comme trop coûteux et préjudiciable à la « qualité ». Il est aisé de répondre à ces « technocrates » que partager le pays en illettrés et « savants » serait, en notre siècle, retarder le progrès de toute la nation, une partie trainant l'autre, sans arriver à l'intégrer réellement aux transformations modernes qu'exige le développement. Ce serait en plus, diviser le peuple selon un critère de classe, de région ou simplement de chance...

D'autres invoquent les « possibilités » financières. C'est le cas de la doctrine lancée il y a un an par le Ministre actuel. La part de l'Education Nationale dans le Budget de l'Etat est actuellement de 17 %. Les pays qui veulent vaincre le sous-développement y consacrent 25 à 30 % de leurs dépenses. On nous dit qu'il faudrait 955.000.000 DH

DH en 1975 pour continuer sur le rythme actuel, pour nous insuffisant. Le plan ministériel prévoyait à la même date 189.000.000 DH de moins. Ne sera-t-il pas possible de dégager 19 milliards de francs ou davantage en 1975 pour satisfaire aux exigences d'un enseignement généralisé ? N'est-ce pas là le meilleur investissement que puisse faire le pays ? N'y a-t-il pas d'autres dépenses, improductives celles-là, qui peuvent supporter l'amputation ? A-t-on planifié le sous développement ?

Pour nous, le pays est suffisamment riche pour instruire tous ses enfants. Il est vrai que ses richesses dorment ou sont accaparées par les monopoles étrangers, les féodaux et les profiteurs de l'indépendance. Mais nous n'avons pas perdu espoir *en notre peuple qui saura imposer les réformes de structures nécessaires*, à une juste répartition des revenus de la nation, et au développement de l'économie. Celles-ci dégageront des possibilités nouvelles. Mais dès à présent le peuple a le droit de réclamer plus d'argent pour les écoles, l'éducation étant un domaine où les « traites sur l'avenir » sont des plus rentables.

Quant à l'argument du manque d'enseignants dont on fait un alibi facile, nous pouvons lui opposer le chiffre des jeunes gens qui ont arrêté ou arrêteront leurs études à la fin du 1er Cycle pour les années 1966-1967-1968 et qui est de 11.000, 15.000 et 22.000. N'y a-t-il pas là une pépinière de cadres à explorer et former, aussi bien pour le 1er degré que pour le secondaire ? Il est vrai que la profession enseignante manque d'attrait pécuniaire et a déjà perdu, pour cette raison, nombre de ses meilleurs éléments. Mais une réelle revalorisation de l'enseignement pourrait y remédier, et c'est à quoi s'emploient notre F.N.E. et l'ensemble des enseignants.

#### Ne pas retomber dans les errements d'hier

La crise actuelle de l'Enseignement peut donc être surmontée. Les moyens existent. Mais il convient d'abord et avant tout de ne pas retomber dans les errements passés qui en sont la cause. Les improvisations successives et contradictoires sont à bannir. De même les solutions de facilité, telles que le gonflement des classes, les « roulements », les « mi-temps » et autres passages plus ou moins automatiques de classes etc. La politique de l'enseignement ne doit pas être soumise aux va-et-vient des responsables mais faire preuve de continuité *une fois les principes progressistes adoptés*.

Nous avons sans relâche critiqué de façon constructive et responsable les mesures néfastes qui ont engendré le marasme actuel. La F.N.E. a œuvré pour une scolarisation massive et pour la qualité

de l'enseignement. Elle a élaboré en 1959, pour son 2ème Congrès, un plan complet et réaliste « Le secteur de résorption de l'analphabétisme » qu'elle proposait alors, et qui fut partiellement inscrit dans le « plan quinquennal » aurait réglé la question de la scolarisation tout en préparant les cadres nécessaires arabisés à un niveau valable. La F.N.E. a combattu efficacement la politique du « msid - généralisé » prévue par le Plan Triennal. Elle s'est de même opposée à la politique de barrage à l'entrée en 1ère A.S. préconisée par le gouvernement, et à la limitation de l'effort de scolarisation.

### **Agir pour le solutions de progrès**

Aujourd'hui le problème reste celui de la généralisation du primaire, du développement du second degré et du supérieur, allant de pair avec un relèvement sérieux du niveau des études. Nous réaffirmons nos positions antérieures concernant l'allongement du cycle primaire pour un C.E.P. valable préparant réellement à la vie, *la réhabilitation des sections techniques du second degré*, la révision des programmes à tous les niveaux dans un sens moderne, faisant une place plus large aux disciplines scientifiques et aux méthodes pédagogiques actives, l'élévation constante du niveau des enseignants par l'organisation de cours de formation débouchant sur des situations administratives et matérielles revalorisées, etc..

Pour les enfants de moins de 14 ans ayant échappé à la scolarisation nous pensons qu'il est du devoir de l'Etat de les sauver en organisant un « secteur de résorption » où pourraient être utilement employés les nombreux suppléants et stagiaires menacés de licenciement et qui pourraient parallèlement compléter leur formation.

Ce ne sont là que quelques problèmes et solutions. Les exposés et débats qui vont suivre compléteront de façon plus approfondie l'analyse de la crise, ses causes, les solutions qui peuvent être envisagées.

Nos travaux auront ainsi le mérite de nous faire prendre conscience des nouveaux aspects du problème, et d'éclairer parallèlement l'opinion.

Il est certain que les solutions définitives ne peuvent être trouvées miraculeusement mais par un travail de recherche confronté à l'expérience. Leur application dépend largement de l'action des masses laborieuses et de toutes les forces progressistes tendant à imposer les réformes de structures dans les domaines politique, économique et social, et au premier plan desquelles doit figurer la réforme de l'enseignement dans un sens démocratique, national et de progrès.

**4. XIème CONGRES DE L'U.N.E.M.**

**Rabat - 25-27 Juillet 1966**

## MOTION SUR L'ENSEIGNEMENT

Après 10 années d'indépendance, le problème de l'enseignement reste un des problèmes brûlants pour le peuple marocain. C'est aussi l'obstacle fondamental que rencontre le pouvoir sans qu'il puisse lui trouver une solution radicale qui réponde aux aspirations et aux besoins du peuple marocain.

### 1) La politique de l'enseignement pendant la période du « partage du pouvoir »

Pendant les cinq premières années de l'indépendance, période pendant laquelle les éléments patriotes partageaient le pouvoir avec la féodalité, les gouvernements qui se sont succédé jusqu'en 1960 affrontaient les problèmes de l'enseignement qui se résumaient en ces points :

- trouver le plus grand nombre de places possibles aux enfants scolarisables, et cela quels que soient les moyens. Les différents gouvernements ont eu recours à des solutions provisoires pour faire face à la pression populaire qui exigeait la scolarisation de tous les enfants ;
- Cependant l'instabilité gouvernementale, l'absence du contrôle populaire n'ont pas été susceptibles au cours de cette période de résoudre les problèmes qui devaient découler de l'élargissement de l'enseignement primaire.

C'est cette même pression populaire qui avait conduit à l'élargissement de l'enseignement populaire, qui devait imposer une autre revendication du peuple : l'arabisation.

L'arabisation a été conçue en dehors de toute planification sérieuse, caractérisée par les retournements et l'improvisation cependant certaines étapes dans le cycle primaire ont été accomplies avec succès.

### 2) Période de recul camouflé :

Après 1960, lorsque la féodalité a accaparé la totalité du pouvoir, le gouvernement s'est trouvé dans l'enseignement comme dans les autres domaines face à des contradictions aiguës. Dans le domaine de l'enseignement le pouvoir s'est trouvé devant une double contradiction :

- contradiction entre les acquis populaires en matière d'élargissement et son désir de revenir à un enseignement restreint et peu efficace ;

— contradiction entre les impératifs de la politique d'élargissement de l'enseignement pratiquée avant 1960 et les possibilités du pouvoir à partir de cette date.

Le pouvoir ne pouvait trouver de solution à cette double contradiction que dans un recul camouflé et dans une politique de fuite devant les véritables problèmes.

La commission royale, réunie en 1957, durant la période du « partage » du pouvoir, a posé quatre principes qui devaient orienter la politique de l'enseignement au Maroc. Ces principes sont la généralisation, l'unification, l'arabisation et la formation des cadres marocains. Ces principes semblaient donner satisfaction à tout le monde. Ils étaient trop vagues et susceptibles de diverses interprétations, car on n'a pas défini d'une manière précise leur contenu, ni délimité les étapes de leur réalisation, ni dégagé les moyens de leur application.

Vidés de leur contenu, ils étaient brandis par toutes les fractions et ces reculs silencieux s'opéraient dans le cadre de principes vagues se prêtant à toutes les interprétations.

Aussi la politique de « recul camouflé » pratiquée à partir de 1960 a permis au pouvoir d'œuvrer selon ses propres conceptions. Mais ces reculs silencieux s'opéraient dans le cadre de principes vagues se prêtant à toutes les interprétations.

Le pouvoir a cependant essayé de légaliser cette politique de recul camouflé lorsqu'il organisa en avril 1964 le séminaire sur l'enseignement. La surprise du pouvoir a été grande lorsqu'il constata que les éléments conscients au sein de ce séminaire, les représentants de l'U.N.E.M. à leur tête, ont refusé de se laisser manœuvrer et que le courant dominant dans le séminaire, celui des éléments patriotes a réussi à renverser le courant animé par le gouvernement. Les recommandations adoptées par le séminaire devaient confirmer les vues nationales dans le domaine de l'enseignement et préciser le contenu des quatre principes de la commission royale. Ces résultats étaient obtenus en dépit des supplications ouvertes, des interventions abusives du ministre Youssef Bel Abbès.

Ce séminaire aboutit à des conclusions opposées à celles qu'espérait le pouvoir. L'opinion publique cependant, savait que l'application en serait sans lendemain. Il en fut ainsi.

### 3) Le recul déclaré :

Mais la politique du recul camouflé ne pouvait durer sans être dévoilé, surtout que la gravité des problèmes de l'enseignement allait déboucher sur une situation explosive. Le pouvoir se trouvait dans l'impasse.

- D'une part les grandes vagues d'élèves scolarisés sous la pression populaire lors de la période du « partage » du pouvoir étaient arrivés au seuil du cycle secondaire dans les structures d'accueil qui n'avaient pas été aménagées en conséquence.
- D'autre part le problème de la langue de l'enseignement se posait avec une acuité sans précédent. Les vagues d'élèves qui avaient été formés en arabe devaient se reconverter dans le cycle secondaire pour recevoir un enseignement dont la langue dominante était le français.

Le pouvoir n'avait d'autres issues que celle de dévoiler ses cartes. C'est ce que fit le ministre Benhima dans sa conférence de presse au cours de laquelle il affirma sa volonté d'inaugurer une nouvelle politique ; celle du « recul déclaré ». Et si le ministre a présenté la situation actuelle de l'enseignement comme étant le résultat des politiques improvisées suivies par ses prédécesseurs, la solution qu'il a présentée démontre clairement que le pouvoir entend se délier de toutes les obligations et de tous les engagements qu'il avait contractés par le passé.

C'est ainsi que le ministre au lieu de partir des quatre principes, entend bâtir une politique qui se caractérise par la restriction de la scolarité à une minorité et par l'adoption de la langue arabe comme langue secondaire.

Cette nouvelle orientation se résume dans les points suivants :

- 1° Restreindre l'admission au cycle primaire
- 2° Dresser les obstacles à l'accès au cycle secondaire de telle manière que la proportion des admis soit la plus restreinte.
- 3° Restreindre l'admission à l'enseignement supérieur, tenter de le liquider en tant qu'enseignement universitaire afin de le réduire à un enseignement des grandes écoles en vue de « former » des « cadres ».
- 4° Imposer aux étudiants une orientation dont le but n'est pas de répondre aux impératifs de développement économique planifié

mais de former les cadres nécessaires et utiles pour résoudre les problèmes partiels et conjoncturels que pose l'évolution de l'enseignement.

5° Renoncer à l'arabisation du cycle primaire et faire du français la langue officielle d'enseignement à tous les niveaux par là même, celle de la pensée et de la culture.

Les dangers que présente cette doctrine sont très visibles :

Les restrictions dans les admissions au cycle primaire aboutissent à jeter des millions d'enfants du peuple à la rue, victimes d'analphabétisme, d'ignorance, à la merci des déviations. Elles signifient le retrait du droit de l'enseignement aux enfants marocains.

Les restrictions portant sur l'admission au secondaire visent à réserver l'enseignement secondaire à une minorité, conformément à la voie empruntée par le protectorat avec ses écoles de fils de notables.

En restreignant l'enseignement supérieur à une minorité et en tentant de le transformer en enseignement de simples écoles supérieures pour la formation des cadres, le pouvoir vise à éviter la naissance d'une intelligence consciente, ainsi que l'épanouissement intellectuel dont les dangers sont évidents pour tout pouvoir qui s'écarte de plus en plus du peuple. L'orientation imposée aux étudiants ne vise point à satisfaire une prétendue nécessité de préparer les cadres enseignants, mais à permettre au pouvoir de contrôler la culture d'un autre pays afin de leur imposer une orientation conforme à ses désirs.

Quant à la volonté arrêtée par le pouvoir de faire du français la langue d'enseignement pour une longue période, elle avait pour but de porter atteinte au courant national libérateur et à aggraver la dépendance de notre pays vis-à-vis de l'extérieur.

Cependant les dangers du plan Benhima ne résident pas uniquement dans les buts à longue échéance qu'il s'est assignés mais aussi dans les étapes de son application.

En effet toute une série de questions se posent :

- Quel sera le sort des générations qui ont reçu un enseignement purement arabe au cycle primaire ?
- Est-il dans les possibilités du ministère de disposer d'un nombre suffisant d'enseignants de français au cycle primaire ? Devra-t-il avoir recours à l'assistance française, assistance qui pèse

lourdement sur le budget de l'éducation nationale, qui s'avère dans les conditions présentes, insuffisant pour répondre aux seules exigences du cycle secondaire et supérieur, ou bien le ministère déterminera-t-il les proportions des admissions au cycle primaire dans les limites de ses disponibilités ?

Dans ce cas ne devons-nous pas nous attendre à la fermeture de certaines écoles qui existent, beaucoup plus qu'à l'ouverture de nouvelles écoles ?

— Comment envisager le retour à l'arabisation après la phase de francisation que propose Benhima ?

Telles sont les questions graves qui dégagent dès à présent des impasses auxquelles aboutira « la doctrine » du ministre actuel.

Toutefois l'exposé de la doctrine de Benhima, ainsi que les dangers qu'elle présente ne saurait constituer une solution aux problèmes de l'enseignement qui nécessitent des solutions rapides et radicales. Nous sommes conscients du degré de gravité de la situation de l'enseignement au Maroc. Nous ne pouvons, par conséquent la faire et laisser le soin de la résolution des problèmes de l'enseignement à des irresponsables qui agissent sous la direction de conseillers techniques étrangers.

Le problème de l'enseignement engage l'avenir de notre pays. Et toute solution radicale dans le domaine de l'enseignement nécessite des actions militantes de masses.

## LES PERSPECTIVES

Nous devons être persuadés dès le départ que toute solution sérieuse au problème de l'enseignement, doit être conçue dans le cadre des relations de l'enseignement avec les autres domaines.

L'enseignement ne saurait constituer un secteur isolé sclérosé mais reste profondément lié aux domaines, social, économique et politique. En fait il présente un aspect d'un problème plus vaste, celui du sous-développement.

C'est pourquoi la solution radicale de l'enseignement ne peut que s'inscrire dans une optique révolutionnaire de lutte contre le sous-développement économique et social.

Nous affirmons en conséquence que la solution véritable et unique du problème de l'enseignement ne peut être trouvée que dans le cadre d'une planification progressiste du développement.

Le problème de l'enseignement cependant ne saurait souffrir de retard, il ne peut attendre l'élaboration d'un tel plan, c'est de cette urgence que vient la nécessité de solutions concrètes susceptibles d'application. Nous devons éviter les slogans creux de sens, réfléchir aux problèmes et trouver des solutions pratiques et susceptibles de conduire à la naissance d'une véritable école marocaine ouverte à tous les enfants marocains, et qui fait la synthèse de notre héritage culturel et des apports des autres civilisations.

Les problèmes constitutifs de l'impasse actuelle sont les suivants : la langue - le niveau - la démocratisation de l'enseignement.

1) *La langue* : la langue ne doit pas seulement être considérée comme un instrument d'enseignement ou un moyen de communication des cultures mais aussi et surtout comme un élément constitutif de la nation, de notre patrimoine culturel, de la personnalité de notre peuple et dont l'emploi doit être maintenu et étendu et dont l'efficacité doit être développée. Par conséquent, l'arabisation ne doit pas être conçue comme une traduction de pensées et de cultures. Arabiser c'est penser avec un esprit national, c'est créer une culture nationale, une culture qui tout en se fondant essentiellement sur notre héritage culturel arabe, assimile les cultures étrangères, afin d'en profiter et d'en faire profiter.

C'est pourquoi l'enseignement intégral en langue arabe, au stade du primaire est une nécessité nationale, dont le rejet ou le simple report serait un véritable crime. Nous considérons que les réalisations qui ont été effectuées au primaire malgré leur modestie et l'atmosphère d'improvisation qui les a accompagnées, sont positives et doivent être développées et étendues.

2) *Le niveau* : Cette question pose les problèmes des programmes et des cadres.

L'improvisation qui a marqué la préparation des programmes et les modifications incessantes qu'ils ont subies constituent certaines parmi les causes de la baisse du niveau de l'enseignement.

Au surplus, ces programmes manquent de coordination. C'est pourquoi ils doivent être reconsidérés avec beaucoup de sérieux en vue d'élaborer de nouveaux programmes.

D'un autre côté la baisse du niveau des enseignants fait partie de la baisse générale de l'enseignement due souvent à une politique qui est de nature à décourager les bonnes volontés et à éloigner de l'enseignement les meilleurs éléments au pays.

### 3) *La démocratisation de l'enseignement*

Le droit de l'enseignement est un droit sacré et l'Etat doit fournir les moyens capables de permettre sa complète réalisation.

Le moyen financier est décisif. Nous considérons que l'octroi de 30 % du budget de l'enseignement, *l'abandon de la politique dépensière en matière de construction de bâtiments luxueux, le contrôle des dépenses du ministère et le départ* des fonctionnaires étrangers qui travaillent en dehors des classes sont les seuls moyens susceptibles de résoudre le problème financier dans lequel se débat le ministère de l'éducation nationale et de permettre la scolarisation de tous les enfants du peuple.

En conclusion nous affirmons que la solution du problème de l'enseignement nécessite des conditions nouvelles issues de la renonciation du pouvoir à s'opposer aux aspirations populaires et l'instauration d'un pouvoir véritablement démocratique permettant aux masses populaires de choisir ses gouvernants et de les contrôler d'une façon efficace.

## II. La période 1968-1978

## **1. ISTIQLAL**

## MOTIONS RELATIVES A L'EDUCATION NATIONALE ET A LA FORMATION DES CADRES - Xème CONGRES DE L'ISTIQLAL - 1978

Le X<sup>o</sup> congrès du parti de l'Istiqlal qui s'est tenu les 21, 22 et 23 Avril, après avoir étudié et discuté les rapports de la commission de l'Education nationale et de la formation des cadres, de l'information, des habous et des affaires islamiques, a décidé ce qui suit :

### 1. Concernant les questions de l'Education Nationale

Vu que la généralisation de l'enseignement, son arabisation, la marocanisation de ses cadres, le principe de son fondement sur les valeurs musulmanes et les valeurs de l'humanisme marocain, son orientation au service du développement économique et social du pays ont été et restent un but principal de la lutte du parti de l'Istiqlal depuis plus de vingt ans ;

Vu que la mauvaise situation de l'enseignement au Maroc, à tous les niveaux, est due à des circonstances héritées de la période coloniale, et ceci malgré les efforts financiers du pays dans les différents domaines de l'enseignement (17,6 % du budget annuel et 5 % du P.N.B. durant les cinq dernières années) et les résultats significatifs constatés quantitativement et qualitativement ;

Vu que le niveau actuel de la scolarisation ne dépasse pas 56 % des enfants en âge scolaire et que ceux qui atteignent l'enseignement supérieur ne représentent que 1 % de tous ceux qui ont accédé à l'enseignement primaire depuis treize ans ;

Et pour que l'enseignement réponde aux besoins intellectuels et économiques du pays, le congrès du Parti de l'Istiqlal propose les mesures suivantes :

a) Réaliser la généralisation de l'enseignement, en particulier celle de l'enseignement primaire et celle de la formation professionnelle constitue une priorité. Il doit être accordé une attention plus grande au monde rural où la démocratisation de l'enseignement et sa généralisation connaissent plus de difficultés qu'en ville. Ceci peut se réaliser par un contrôle accru de la carte scolaire, par un rapprochement des écoles des lieux d'habitation des élèves, par une facilitation des communications, par la création de cantines scolaires et des internats dans les établissements secondaires, par la création d'écoles adaptées à la dimension de douars et par la construction de logements pour les maîtres à proximité des écoles.

b) De faire participer les municipalités et les communes rurales à l'aménagement de terrains, à la construction et à l'équipement scolaires. Ce qui permettrait, aussi, d'encourager la décentralisation par le développement régional, de s'adapter aux conditions particulières de chaque région.

c) De supprimer la langue étrangère de l'enseignement primaire pour permettre d'améliorer le rendement de ce cycle de l'enseignement.

d) D'établir une planification à long terme, sur la base d'une augmentation annuelle de la scolarisation de 8 %, de telle façon que la généralisation soit effective après 10 ans.

e) D'établir une planification parallèle à la première, pour la généralisation progressive d'un enseignement professionnel qui pourra accueillir ceux qui, parmi les élèves, quittent les enseignements primaire et secondaire. Cet enseignement pourrait accueillir, dans une deuxième étape, les 2/3 des élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire. L'orientation vers le baccalauréat deviendra ainsi, un cycle pour la formation des cadres moyens et supérieurs.

f) D'étendre et d'adapter l'enseignement technique aux besoins de chaque région.

g) Que la réalisation de l'identité nationale nécessite une relation organique entre l'arabisation de l'enseignement de l'administration et de la vie publique. L'arabisation devrait commencer par la troisième année de l'enseignement primaire pour parvenir à couvrir tout ce cycle après trois ans ; ce qui rend nécessaire l'arabisation des matières scientifiques dans la première année secondaire. Il est à noter que l'arabisation du primaire exige l'arabisation de la formation dans les écoles régionales d'instituteurs.

h) De consacrer un horaire important à la langue étrangère dans l'enseignement secondaire, en donnant la possibilité aux élèves de choisir parmi deux ou trois langues. D'arabiser l'ensemble des matières et des disciplines de l'enseignement secondaire tout en maintenant une langue étrangère pour permettre une ouverture aux élèves.

Le congrès considère que les dispositions précédentes doivent être accompagnées d'un intérêt particulier pour l'éducation civique et religieuse à tous les niveaux de l'enseignement ; ceci pour asseoir une croyance musulmane et mettre en valeur l'humanisme marocain et former les nouvelles générations dans les principes des idéaux islamiques.

## II. De l'orientation et de la formation des cadres

En ce qui concerne l'orientation et la formation des cadres, le congrès préconise ce qui suit :

1 — Donner une priorité, dans les plans, à la formation des cadres de l'enseignement.

2 — Créer des unités suffisantes pour la formation des professeurs du second cycle.

3 — Augmenter le nombre des élèves orientés vers les branches scientifiques jusqu'à concurrence des 2/3 des élèves orientés.

4 — Encourager les enseignements par une augmentation des salaires et par des facilités de promotion.

Le congrès considère aussi qu'il est nécessaire d'augmenter le nombre des institutions supérieures, universitaires et techniques et de les répartir dans les différentes régions. Ceci favorisera la formation des cadres pour le développement économique du pays, ce qui nous amène à accorder un intérêt tout particulier à ces institutions en mettant à leur disposition les moyens matériels nécessaires.

Le congrès considère également qu'il est nécessaire de s'intéresser à l'éducation des adultes, et surtout les analphabètes parmi eux, en lançant une campagne nationale de lutte contre l'analphabétisme.

Le congrès considère qu'il est nécessaire d'asseoir l'enseignement sur les valeurs musulmanes, par l'établissement de programmes, par la création dans chaque établissement d'une mosquée pour l'exercice pratique du culte, en consacrant une branche de l'enseignement secondaire aux matières religieuses qui prépare les élèves aux facultés de Chariaâ, en créant l'école nationale unifiée, capable d'absorber et d'épanouir toutes les vocations.

Le congrès considère que la réalisation de ces objectifs exige la création d'un service d'édition et de diffusion au Ministère de l'Éducation Nationale, qui s'occupe du manuel scolaire ainsi que la protection des livres scolaires et surtout ceux de philosophie contre toutes les tendances ennemies de la religion sacrée. (...)

Relativement à l'enseignement privé, le congrès reconnaît le rôle important joué par ce secteur de l'enseignement, ce qui nécessite des mesures pour l'éloigner des opérations commerciales, son contrôle par l'administration et l'octroi d'une aide matérielle pour le soutenir dans son rôle véritable.

Quant aux écoles des missions étrangères, le congrès considère qu'il est nécessaire d'y renforcer l'importance des programmes d'arabe et des horaires de l'instruction religieuse musulmane, pour les élèves marocains. De même qu'il faut contrôler les manuels scolaires qui y sont utilisés et les purifier des attaques contre les pensées musulmane et nationale.

En même temps le congrès lance un appel à tous les concitoyens pour qu'ils n'envoient pas leurs enfants dans les écoles des missions étrangères et qu'ils les dirigent vers les écoles marocaines.

Le congrès attire l'attention sur la pratique de certaines écoles confessionnelles et plus particulièrement la pratique missionnaire et demande qu'il soit mis fin à toutes les actions des missions religieuses dirigées contre l'Islam et destinées aux jeunes marocains.

Le congrès considère que l'éducation des adultes ne doit pas s'arrêter à la lutte contre l'analphabétisme, mais qu'elle doit ouvrir les possibilités de scolarisation à tous ceux qui le désirent, indépendamment de leur âge. A cette fin que soient créés des cours du soir, des universités populaires semblables à celles qui existent actuellement en Europe et dans d'autres pays.

Le congrès saisit cette occasion pour attirer l'attention sur la nécessité d'accorder un plus grand intérêt aux sections techniques du second cycle du secondaire qui connaissent un manque total de manuels scolaires et un manque de professeurs compétents. Le congrès demande qu'une aide matérielle soit allouée aux élèves de ces sections et qu'un contrôle plus rigoureux soit effectué sur la qualification des maîtres qui y enseignent.

Enfin le congrès juge nécessaire d'attirer l'attention du Ministère de l'Education Nationale pour qu'un plus grand intérêt soit accordé à la formation des maîtres des écoles coraniques et à l'amélioration de leurs conditions matérielles et cela vu l'importance de leur rôle dans les premières années de la formation des élèves.

*Traduction non officielle*

**2. L'U. S. F. P.**

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT  
AU IIIème CONGRES DE L'U.S.F.P.**

**Tenu à Casablanca les 8, 9 et 10 décembre 1978**

La crise de l'enseignement est une réalité pénible qui heurte trop la conscience des citoyens pour que les gouvernants puissent encore dissimuler leur incapacité dans ce domaine.

Ce que les gouvernants cherchent à masquer ce sont les causes de cette crise et son caractère structurel lié à leur option politique générale qui consiste à exploiter le pays au profit de la classe dominante en ignorant les besoins et les revendications des masses dont le droit à l'éducation.

En outre, les forces réactionnaires, complices de la politique scolaire officielle, tentent de dévier le sens populaire des slogans lancés, en 1957, au lendemain de l'indépendance, par la commission nationale de l'enseignement, en particulier des slogans de l'arabisation et de l'unification — et ce, dans le but d'esquiver les contenus idéologiques et les dimensions politiques de tout changement de structures du système de l'enseignement.

**1. Bilan de la politique de l'enseignement**

La crise de l'enseignement se manifeste d'abord au niveau des réalisations :

- Une politique de scolarisation reproduisant les inégalités sociales
- une incapacité dans la gestion
- l'effondrement de l'enseignement public et l'extension de l'enseignement privé.

1) Une politique de scolarisation qui reproduit les inégalités sociales.

- La différenciation de classes.

Les taux officiels de scolarisation révèlent une élimination systématique des classes déshéritées. Ainsi, sur plus de 4 millions d'enfants, âgés de 7 à 14 ans en 1977-78, seulement 1 730 169 fréquentent l'école primaire c'est à dire un taux de 43,25 %.

Le pourcentage de scolarisation descend à 18 % dans le secondaire et chute à 2 % dans le supérieur.

— La différenciation entre les villes et les campagnes.

Les chiffres officiels de la même année montrent que le nombre des enfants scolarisés au Primaire en milieu rural est de 611.786 — c'est-à-dire le 1/3 du nombre des enfants du milieu urbain, alors que 2/3 de la population marocaine sont des ruraux.

— La différenciation entre les régions.

La scolarisation atteint le plus haut pourcentage dans la région du centre tandis qu'elle baisse de plus de 2/3 dans d'autres régions, par exemple la région Est (9 %) et la région Sud (8 %).

— La différenciation entre les sexes.

Si l'on compare au Primaire le nombre des garçons (1.107.923) et le nombre des filles (622.246), on trouve que le pourcentage des filles est de 36 %. Il est de 35 % dans le Secondaire.

## II. Une grande déficience dans la gestion

— *La formation des cadres*

Alors que la formation des cadres a été considérée comme une des priorités des derniers plans, et malgré les promesses répétées pour relever le niveau moral et matériel de la fonction enseignante, nous constatons que les conditions objectives n'ont jamais été réunies pour donner aux enseignants un statut correspondant aux tâches qu'ils remplissent et que la crise des cadres reste entière. C'est ainsi qu'une grande proportion des cadres du Primaire ne reçoit pas de formation avant d'exercer la fonction. C'est ainsi que la proportion des instituteurs non titulaires atteint 35,5 % et qu'un bon nombre des titulaires ont exercé en tant que stagiaires sans avoir été formés dans les Ecoles Régionales d'Instituteurs.

Dans l'enseignement Secondaire, alors que les responsables ont prévu la marocanisation du 1<sup>o</sup> cycle vers 1979, on constate qu'il subsiste 2.850 étrangers dans ce cycle. Dans le second cycle, seule une proportion de 64 % parmi les marocains est apte à enseigner à ce niveau. Pour le reste, le M.E.N. a affecté, au second cycle de l'enseignement secondaire, des professeurs du 1<sup>o</sup> cycle (8.853) et même des instituteurs bacheliers (6.813). La proportion des instituteurs qui enseignent au secondaire dépasse de loin celle de ceux qui possèdent un diplôme universitaire. De plus, 27 % de ces instituteurs sont des étrangers.

Les enseignants des matières scientifiques sont étrangers à 40 % ; ceux des matières techniques le sont à 63 %.

### *L'équipement*

S'ajoutant à la faible qualification des maîtres, ceux des enfants qui sont scolarisés ont à subir les problèmes de la pauvreté des équipements matériel et pédagogique :

- Nombre insuffisant des salles de classe ce qui entraîne le roulement, les classes surchargées, l'épuisement des enseignants.
- Absence d'équipement pédagogique : laboratoires, supports pédagogiques, etc....

### *La carence de l'administration*

La crise de l'enseignement a été aggravée par l'attachement des responsables à un centralisme administratif absolu. Les étudiants, les enseignants, les parents d'élèves ont été dépouillés des organisations représentatives qui leur permettaient de jouer un rôle juste et positif dans la participation à l'élaboration des programmes et l'administration pédagogique. Cette situation a conduit :

- à l'absence du sens des responsabilités dans l'administration
- à l'octroi de postes de responsabilité à certains éléments opportunistes sans aucune qualification intellectuelle, pédagogique ou administrative.

### III. Les résultats

Ecroulement de l'enseignement public et extension de l'enseignement privé.

Le premier plan quinquennal fournit la preuve de la possibilité de généraliser l'enseignement si l'on mobilise les moyens nécessaires. Ce document dévoile les intentions politiques du pouvoir actuel qui reporte la généralisation de l'enseignement à 1995, dans le plan quinquennal 1973-1977.

Nous considérons qu'il est actuellement possible de réaliser une généralisation de l'enseignement au niveau du premier degré, un plan progressif pour lutter contre l'analphabétisme et cela dans les conditions qui suivent :

- augmentation du budget consacré à l'enseignement
- dépense de ce budget dans le sens du développement populaire, en évitant le gaspillage, en simplifiant les constructions, ce

qui paraît incompatible avec une administration corrompue et irresponsable

- mobilisation de tous les moyens humains et matériels pouvant servir à l'enseignement
- simplification des procédures d'adjudication. Procédures lourdes, compliquées, héritées de l'époque coloniale et qui constituent un facteur de blocage des réalisations.

L'état ne peut donc pas avancer les problèmes de financement pour justifier son incapacité à généraliser l'enseignement.

Les résultats de cette politique de l'enseignement sont aggravés par la décision du gouvernement d'encourager l'enseignement privé qu'il considère comme un complément à l'enseignement public.

La faiblesse du rendement de l'effort national pour l'enseignement se résume dans la proportion de 2 % des scolarisés qui accède à l'enseignement supérieur. Cette faiblesse se manifeste, au fur et à mesure des degrés d'enseignement, par la diminution des réussites scolaires, l'augmentation des redoublements, des exclusions, des abandons. Ainsi le taux de réussite passe de 69 % au C.P. à 34,7 % au CM2 ; le taux de redoublement passe de 25 % à 50 % ; le taux d'exclusion passe de 5 % à 15 %.

Des taux semblables se retrouvent dans le secondaire : en 7° AS, le taux de réussite atteint 39 %, le taux de redoublement 34 %, les taux d'exclusion et d'abandon 26,5 %.

Ces maigres résultats sont dûs à l'improvisation, au gaspillage, à la bureaucratie qui caractérisent le système de l'enseignement. Ils sont dûs partiellement aux faibles moyens matériels et humains mobilisés mais ils restent fondamentalement le fruit d'une politique concertée d'un pouvoir qui conçoit qu'une véritable formation des fils du peuple est contraire aux relations productives prévalant dans le pays.

Depuis les années 60, la politique de l'enseignement s'est éloignée des objectifs nationaux qui avaient fait l'unanimité des militants nationalistes pendant la lutte contre la colonisation. Ces objectifs, décidés par la commission nationale de 1957, parrainés par le conseil supérieur de l'enseignement, fixaient la généralisation de l'enseignement, son unification, son arabisation et la formation des cadres. Ils ont été planifiés par le premier plan quinquennal qui a projeté la généralisation en octobre 1963.

L'enseignement est une priorité vitale. Il est du devoir de l'Etat de s'y consacrer par une imposition plus juste des catégories aisées qui profitent davantage de l'administration.

Le droit à un enseignement gratuit pour tous les enfants de la nation n'est pas seulement justifié par leur rendement économique à long terme. Il l'est aussi par la nécessité d'assurer un minimum d'enseignement pour tous, sans aucune distinction, ce que le peuple place parmi ses besoins essentiels.

Le maintien des écoles des Missions, au service des catégories aisées, et jouant un rôle semblable à celui des écoles des fils de notables, ainsi que l'extension de l'enseignement privé, devenu commerce rentable pour la bourgeoisie, sont des aspects d'une politique de classe qui veut approfondir les différences de classes dans l'enseignement, et cela au détriment des masses et de l'intérêt national.

En matière d'enseignement, la politique d'incapacité de l'Etat, son attitude irresponsable, ouvrant la porte à l'improvisation, provient, en fait, d'un plan concerté visant d'une part, à permettre le développement anarchique des écoles maternelles et coraniques sans contrôle ni sanitaire ni pédagogique ; visant, d'autre part, à développer l'enseignement privé et à commercialiser l'enseignement. (...).

#### IV. Les objectifs de l'Enseignement

##### *A - Les traits fondamentaux de l'école actuelle :*

L'école actuelle se caractérise par :

- 1 une dissociation entre l'école et la réalité.
- 2 des programmes de remplissage.
- 3 l'autoritarisme des relations pédagogiques.

##### *1°) Dissociation entre l'école et la réalité*

L'école actuelle est marginale par rapport à la société. Elle véhicule un ensemble de généralités abstraites. Elle vise à la formation « d'un bon citoyen », d'« une bonne société » au lieu de travailler à faire un citoyen conscient, productif, apte aussi à s'engager dans le processus de libération avec ses dimensions économiques, sociales, culturelles.

La dissociation entre le contenu de l'enseignement et le réel se manifeste surtout en milieu rural et dans les quartiers pauvres des villes.

L'école a abandonné l'enseignement technique et la plupart des écoles techniques qui, créés au début des années 60, ne recrutent plus que 20 % des inscrits au secondaire.

La faiblesse de l'équipement pédagogique, le manque de méthodes pratiques d'exercices, de travaux manuels, développent une conception de l'école qui se consacre à la transmission des connaissances théoriques — l'apprentissage de la lecture et de l'écriture — sans éduquer chez l'élève le sens pratique, sans l'initier à la maîtrise des technologies employées dans les différents secteurs de la production.

### 2) *Des programmes de remplissage*

Les programmes de l'école actuelle remplissent la tête des élèves d'un ensemble de matières qui dépassent leurs capacités d'absorption et cela, d'autant plus que les connaissances sont isolées de leur processus d'élaboration d'origine et de leur possibilité d'application.

Cette méthode d'enseignement s'adresse plus à la mémoire de l'élève qu'à sa réflexion. Elle mobilise les aptitudes en vue de passer les examens. Elle limite toute faculté de recherche, de critique, de créativité. Elle crée chez l'élève un développement déséquilibré de ses aptitudes.

Cette formation aide finalement à produire des promotions préparées au mimétisme, aux fonctions bureaucratiques et autoritaires. Elle aboutit aussi au mépris du travail manuel et concret, et cela même chez les hauts cadres techniques.

### 3) *L'autoritarisme des relations pédagogiques*

L'autoritarisme se manifeste dans l'absence de dialogue entre maître et élève, dans le caractère didactique des programmes, dans le refus de toute forme de coopération au sein des établissements scolaires.

L'absence de relations se retrouve à tous les niveaux de l'enseignement et entre les différentes catégories de l'administration de l'enseignement ; elle se manifeste d'une façon éclatante entre l'administration et les enseignants d'une part, d'autre part entre l'administration centrale et les administrations régionales.

## *B - La fonction de l'école nationale*

Contrairement à tous les espoirs des masses populaires et aux

sacrifices consentis pour la création, l'école actuelle est devenue un instrument qui s'oppose aux aspirations du peuple. Pour obtenir une école nationale qui réponde aux nécessités de la libération il faut :

a) — appliquer les méthodes scientifiques et rationalistes dans l'enseignement, rejeter les méthodes traditionnelles basées sur les « arguments » des anciens et sur la rhétorique.

b) — partir de l'expérience immédiate, concrète de notre peuple et cesser d'imiter les modèles étrangers, cela ne s'opposant pas à l'exploitation et à l'utilisation des acquis progressistes tirés de notre patrimoine ou ouverts sur d'autres cultures, à condition que ces acquis soient adaptés à nos besoins et à nos choix.

— Pour asseoir notre enseignement sur des principes démocratiques, il faut :

a) — développer l'esprit de coopération parmi les élèves, les enseignants, les cadres administratifs.

b) — développer le dialogue et le contrôle mutuel entre les enseignants et l'administration.

c) — faire participer les élèves, les enseignants, les parents à l'élaboration des programmes et au contrôle pédagogique.

Appliquer l'obligation scolaire jusqu'au moment où l'élève est apte à suivre un enseignement général ou un enseignement professionnel. (..)

Au lieu d'être un moyen de transformation sociale, condition nécessaire pour la libération économique et sociale, l'école actuelle est un système de reproduction des rapports de classes. Ces rapports sont en relation avec la conservation des structures socio-économiques héritées de la féodalité et du colonialisme.

L'école ne doit plus être la continuation de la société actuelle. Elle doit être un moyen pour son dépassement et sa reconstruction sur des bases démocratiques.

Dans ce cadre, la participation de l'école doit :

— armer le citoyen de connaissances et d'expériences lui permettant de prendre sa place dans le processus de transformation et de développement du milieu. Ce qui nécessite une formation visant à une tâche productive dans le cadre d'une planification de développement plus large.

— assurer au citoyen une formation lui permettant un développement harmonieux de ses aptitudes qui le rende capable de comprendre et de maîtriser son environnement.

— participer en tant que milieu culturel à la renaissance culturelle et au développement d'une pensée libérée des séquelles de la pensée réactionnaire.

— L'exploitation de la culture populaire doit trouver dans notre enseignement la place qui lui revient. C'est ainsi qu'il faut consacrer des chaires universitaires à l'étude des dialectes locaux et aux cultures qu'ils véhiculent.

#### *L'Arabisation :*

A travers la langue d'enseignement, l'arabisation traite du contenu des programmes et de l'objectif de l'enseignement. Il existe ainsi une conception réactionnaire de l'arabisation liée aux classes dominantes et une conception progressiste adéquate avec les aspirations sociales et culturelles des masses populaires.

Pour ces raisons, plus que les autres principes, le principe de l'arabisation a subi toutes sortes de falsifications par le fait de la réaction qui essaie de le détourner de son sens populaire et progressistes. L'arabisation est devenue un axe principal de la lutte des classes qui se déroule dans le domaine de l'enseignement.

Fondements de l'enseignement colonial et conception réactionnaire de l'arabisation :

Ni les politiques d'enseignement suivies depuis l'Indépendance, ni les projets de réforme agités par la coalition gouvernementale actuelle n'ont dépassé les fondements hérités de la colonisation. Ceci est manifeste dans :

— la dualité entre un enseignement public et un enseignement privé ;

— la dualité entre un enseignement moderne et un enseignement traditionnel.

La première dualité se manifeste dans le maintien des écoles des missions qui sont le prolongement d'un enseignement européen et dans l'encouragement d'un enseignement privé.

La seconde dualité se manifeste dans le maintien d'un enseignement traditionnel qui, sous prétexte de défendre l'authenticité, puise ses programmes dans une culture héritée de la période de la décadence. Cet enseignement coexiste avec un enseignement moderne.

L'arabisation « promise » en ignorant l'unification tourne le dos à l'égalité dans l'enseignement et ignore, par là, la généralisation. Elle reste ainsi liée à l'idéologie de la classe dominante et ne peut pas lutter contre les racines de l'aliénation culturelle.

*Le processus de l'arabisation et ses conditions objectives :*

Les différentes tendances de la bourgeoisie veulent utiliser l'arabisation pour assurer la reproduction des structures économiques dominantes.

Quant à nous, nous considérons que ces structures héritées de la société féodale et de la colonisation sont responsables, en premier chef, de l'aliénation culturelle que nous voulons justement combattre. C'est ainsi que l'arabisation ne peut remplir pleinement son rôle libérateur que lorsqu'elle s'inscrit dans un processus plus général de transformation radicale des rapports économiques et sociaux actuels.

En outre, nous considérons que la culture associée à l'arabisation ne doit être ni une simple consommation de la culture ancienne, ni la consommation d'une culture moderne abstraite et sans contenu scientifique, mais qu'elle doit être liée au contenu progressiste de notre patrimoine populaire et capable d'assimiler les acquis de la pensée scientifique.

L'arabisation est un processus global par lequel le peuple retrouve le droit de récupérer librement son passé et le droit de choisir son avenir. Telle est la signification de l'arabisation pour laquelle les masses populaires ont mené la lutte contre la colonisation.

La lutte pour l'arabisation s'inscrit dans le cadre d'une lutte générale qui vise à créer les conditions politiques, les structures économiques et culturelles permettant aux masses d'orienter la production économique d'une part et de participer à une production culturelle reflétant leurs problèmes et leurs aspirations d'autre part.

La reconnaissance de la langue nationale — libérée de la pensée réactionnaire — comme langue de communication et de travail dans tous les domaines, est une condition nécessaire pour faciliter la communication entre les individus et les groupes. C'est aussi une condition pour assurer la solidarité nationale — cela allant à l'encontre des dispersions et des clivages de classes.

Ce ne sont pas les problèmes techniques qui empêchent la

concrétisation de l'arabisation. Ce sont plutôt des motifs à caractère politique.

— C'est ainsi que l'arabisation n'est pas contradictoire avec l'enseignement des langues étrangères. Ces dernières nous paraissent une condition nécessaire à l'exploitation des sources et des références étrangères. Ce qui est en adéquation avec notre conception de l'arabisation qui présuppose une ouverture au savoir humain et au progrès scientifique.

— L'arabisation nécessite également une politique de recherches scientifique et pédagogique et une mobilisation des moyens pour l'élaboration de références en langue arabe.

Toute formation véritable, surtout si elle est assurée dans la langue du peuple, constitue un moyen de diffusion du savoir dans les masses populaires, ceci à l'encontre des intérêts de classe qui prévalent et qui visent à étendre l'ignorance.

La formation véritable au moyen d'une école nationale, « rationaliste », unifiée, arabisée et généralisée ne peut se réaliser que dans une orientation de libération, de démocratie et de socialisme.

— 12 janvier 1978 —

*Traduction de l'arabe  
non officielle*

### **3. LE PARTI DU PROGRES ET DU SOCIALISME**

## **LA CRISE DE L'ENSEIGNEMENT BILAN ET PERSPECTIVES**

Dès avant l'Indépendance, et spécialement dans la lutte pour son émancipation nationale, notre peuple a considéré l'enseignement comme l'un de ses problèmes les plus importants.

La création des écoles libres pendant le Protectorat, l'enthousiasme manifesté par les masses populaires lors des constructions d'écoles, souvent spontanées, au lendemain de l'Indépendance, les événements de mars 1965 dans la plupart des villes marocaines et l'écho des luttes estudiantines pendant les dernières années témoignent de la conscience de notre peuple et de l'intérêt qu'il accorde à l'enseignement, gage de sa promotion et de son avenir.

L'importance des problèmes de l'enseignement pour notre peuple fait une obligation à tous les citoyens responsables d'analyser la situation concrète et de proposer à nos masses des mots d'ordre justes afin d'éclairer leur lutte.



Tous les textes officiels depuis l'Indépendance mettent l'accent sur ce qu'ils appellent les quatre « piliers » de l'enseignement, c'est-à-dire la généralisation, l'unification, la marocanisation et l'arabisation, afin d'informer le peuple des « réussites » dans ces domaines.

**Qu'en est-il en fait ?**

### **I. LA GENERALISATION**

D'année en année, les statistiques officielles montrent l'augmentation du nombre d'élèves inscrits au cours préparatoire.

Ainsi, si nous considérons l'enseignement public moderne, nous constatons que le chiffre de 170.764 élèves qui était celui de 66-67 est passé à 202.042 en 67-68, pour descendre à 194.178 en 68-69 et arriver enfin à 199.454 en 69-70.

Si l'on ajoute à ce chiffre celui des élèves des autres types d'enseignement, spécialement le privé et le public originel, nous arrivons à 210.000 ou 220.000 élèves.

Pour cette année 1970-71, le Ministre de l'Enseignement Primaire a annoncé le chiffre de 213.000.

Est-ce à dire que toute la population arrivée à l'âge de 7 ans, âge officiel de scolarisation, est scolarisée ?

Non. Nous savons en effet que l'accroissement de la population marocaine est de 3,2 % par an, et cela depuis déjà quelques années.

Cela signifie que chaque année plus de 450.000 enfants atteignent l'âge de 7 ans. En 1966 déjà, selon les travaux préparatoire du Plan Quinquennal, le nombre d'enfants ayant atteint 7 ans était de 434.000. *Par conséquent, plus de la moitié des enfants de 7 ans n'est pas admise dans les écoles primaires*, et cela quinze ans après l'Indépendance. (Il faut noter ici la disparité villes-campagnes et le déséquilibre garçons-filles, celles-ci atteignant moins de 10 % dans la paysannerie ; les enfants de la campagne ne représentent, en tout, que 40 % du total des inscrits, contre 60 % pour les villes, pour une population deux à trois fois plus importante ; de ce fait, la proportion des écoliers parmi l'enfance rurale s'établit à 15 %).

Est-ce qu'au moins les enfants qui ont eu la chance d'être inscrits à l'école poursuivent leurs études jusqu'à la fin ? Là aussi, force est de constater qu'il n'en est rien.

En effet, si nous reprenons les statistiques de l'enseignement primaire, nous voyons que le nombre de places nouvelles disponibles chaque année est faible comparé aux besoins. Bien plus, ce nombre a une tendance générale à la baisse depuis 1967-68 : 25.194 en 67-68, 19.096 en 68-69, 18.477 en 69-70. Ces chiffres sont un indice du nombre très élevé des déperditions au niveau de l'école primaire.

*Plus de la moitié des enfants scolarisés au cours préparatoire n'atteignent pas, en effet, la classe du cours moyen 2ème année, classe de l'examen de passage du primaire au secondaire.* Sur 1.000 élèves du cours préparatoire, 450 seulement arrivent au cours moyen 2ème année. Encore faudrait-il préciser qu'il s'agit là d'une moyenne et que la situation véritable est souvent pire dans les campagnes.

Pourquoi un tel pourcentage de déchets dans le primaire ? Les raisons sont multiples : les unes, objectives, résultent de la pédago-

gie et de l'organisation de l'enseignement primaire, les autres, tout aussi objectives, ont une relation directe avec la situation socio-économique de la masse du peuple, d'autres enfin, sont d'ordre subjectif.

**Faible niveau de l'enseignement et déperdition**

Tout d'abord, sur le plan pédagogique, la première des choses à signaler est la surcharge des classes et, partant, des enseignants.

En effet, le manque de locaux oblige à faire des classes à mi-temps (50 % des classes).

Alors qu'il faut près de 6.000 heures d'enseignement pour qu'un enseignement primaire soit rentable et que l'élève soit bien formé, la majorité des élèves marocains ne reçoivent que moins de 3.500 heures (voir l'exposé de Mohamed Chafiq, actuel sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur, à la journée d'études organisée par la FEN-UMT en avril 1967). Plus précisément, l'enfant qui a la chance de terminer sa scolarité primaire ne reçoit que 3.450 heures au mieux et 3.050 heures au pire, alors que les programmes ont été conçus pour 4.125 heures de classe. En outre, et ceci est normal dans ces conditions, l'instituteur ne peut pas suivre convenablement le travail de ses élèves, alors qu'ils en ont peut-être plus besoin que les enfants des pays développés dont les parents sont instruits. Cette situation, ainsi que la nécessité pour l'enfant de participer tôt à la vie laborieuse de la famille, font que le taux de déperdition est élevé. *De cela découle que près de deux tiers des enfants de 7 à 14 ans ou bien n'ont jamais été à l'école, ou bien n'y ont fait que des séjours trop courts pour qu'il y ait résultat durable.* Cette proportion d'enfants de 7 à 14 ans non scolarisés est en progression constante, année après année.

Malheureusement, les déperditions ne se limitent pas au primaire. Le processus se poursuit tant au niveau du secondaire qu'à celui de l'enseignement supérieur, comme le montrent les chiffres suivants :

Cours Préparatoire .....	1.000 élèves
Cours Moyen 2ème année .....	470 >
Examen d'entrée dans le Secondaire	
Classe d'observation .....	120 >
4ème année secondaire .....	30 >
6ème année secondaire .....	13 >
Baccalauréat	
Enseignement supérieur .....	4 >

Cependant, si les *dépêrditions du primaire* trouvent leurs causes en partie dans le refus des parents de laisser leurs enfants dans une école inadaptée aux besoins, spécialement dans les campagnes, ou dans l'impossibilité où ils se trouvent de subvenir aux dépenses nécessaires pour leurs enfants, *dans le secondaire*, il apparaît que la raison principale des *dépêrditions* réside dans les « *barrages* » multiples dressés devant les élèves par l' « *orientation* », par la « *limite d'âge* » et aussi par les « *circulaires* » ministérielles qui fixent le nombre des élèves devant passer d'une classe à l'autre. A toutes ces raisons s'ajoute, bien sûr, la baisse de niveau de l'enseignement qui occasionne l'élimination d'un grand nombre aux divers examens (CES ou baccalauréat).

Cette *dépêrdition* dans le secondaire est prouvée par exemple par le fait qu'en 1969-70, sur 1.000 élèves de première année secondaire, 655 seulement passent en deuxième année, alors que 175 redoublent et 170 sont dans l'obligation de quitter l'école.

*Dans le supérieur*, le même phénomène de *dépêrdition* se poursuit avec une incidence assez grave car la plupart des étudiants obligés d'abandonner leurs études reçoivent une affectation, quand ils étaient élèves de l'École Normale Supérieure, dans un établissement d'enseignement secondaire, au lieu de parfaire leur formation, comme le voudrait l'élévation du niveau des études.

Ainsi l'on constate que le principe de la généralisation est loin d'être réalisé. Une grande masse de jeunes enfants ou adolescents restent ou sont renvoyés dans la rue.

#### L'analphabétisme aujourd'hui

Le taux d'analphabétisme reste par conséquent élevé dans notre pays où plus de 80 % de la population ne sait ni lire ni écrire.

Ainsi, d'après M. Lahbabi (*Les années 80 de notre jeunesse — Editions Maghrébines — Casablanca*), 82,4 % de la population de 15 à 30 ans était analphabète en 1960.

*Actuellement*, si l'on tient compte du nombre des jeunes n'ayant jamais été scolarisés et si l'on n'oublie pas que deux ou trois ans après le certificat d'études primaires l'individu retombe dans un certain analphabétisme, *on peut craindre que le taux de 80 % ne soit largement dépassé, quinze ans après notre indépendance.* La gravité de la chose paraît encore plus évidente quand on sait que le XXème

siècle est le siècle de la « révolution scientifique » et que l'une des causes essentielles de l'aggravation du sous-développement est l'ignorance des masses populaires.

Ainsi, *une généralisation véritable de l'enseignement nécessite dans la situation actuelle :*

1 — Une alphabétisation des masses par la mobilisation de tous ceux qui savent lire et écrire.

2 — La création d'un cycle de résorption des masses d'enfants non scolarisés ou obligés de quitter l'école, tant dans les campagnes que dans les villes.

3 — La construction de locaux en nombre suffisant ou l'utilisation maximum de tous les locaux disponibles (maisons communales, mosquées, maisons de jeunes, etc.).

4 — La formation ou le recyclage d'un très grand nombre d'enseignants avec promotion suffisante de leur situation matérielle afin de remédier à la surcharge actuelle des enseignants.

Tout cela peut paraître utopique, mais les réalisations de Cuba ou du Viet-Nam du Nord sont là pour prouver le contraire.

La politique actuelle est-elle capable de réaliser cette « révolution culturelle » ? Certes non. Cela demande au contraire une refonte de toute la politique gouvernementale, économique, sociale et culturelle. Car si la « généralisation » est un échec, on constate aussi celui des autres « principes » de l'enseignement, moins difficiles apparemment à réaliser que la généralisation.

## II. L'UNIFICATION

L'unification de l'enseignement est une nécessité pour son homogénéité et son efficacité.

En outre, le but de tout enseignement public étant, entre autres, de participer à l'épanouissement du sentiment national, il est nécessaire à chaque Etat de disposer d'un seul enseignement valable pour tous et qui permette une intégration culturelle des citoyens sans pour autant ramener cette intégration culturelle des citoyens à l'uniformisation ou au développement de l'esprit chauvin.

Au lieu de cela, nous constatons que près de 15 ans après la Proclamation de l'Indépendance et malgré les déclarations officielles notre enseignement n'est pas unifié.

Certes, un effort a été fait dans le sens de l'unification depuis 1957, mais cet effort n'a insisté que sur le plan administratif et n'a intéressé ni la langue d'enseignement ni les programmes enseignés.

En effet, à côté de *l'enseignement public*, nous retrouvons un *enseignement privé* dont une partie seulement est soumise aux programmes des Ministères de l'Enseignement mais dont une autre dépend de ministères étrangers, comme c'est le cas pour les écoles des *missions culturelles*. Certaines écoles comme celles de l'Alliance israélite (qui a vu son nom mal traduit par «Ittihad» dans le cadre de l'arabisation !?), tout en étant soumises en théorie aux programmes nationaux jouissent en fait d'une autonomie quasi-totale.

*L'enseignement privé*, qu'il soit *national* ou *étranger*, *commercial* ou *gratuit* est en *constant développement* depuis quelques années à cause des nombreux « barrages » institués dans l'enseignement public (problème des redoublements, de la limite d'âge, etc). et de la baisse de niveau dans l'enseignement public qui incite une partie des citoyens, spécialement les citoyens aisés, à inscrire leurs enfants dans les écoles privées ou les missions culturelles.

A cette disparité que l'on pourrait qualifier d'organisationnelle, s'ajoute une autre au sein même de l'enseignement public, celle qui concerne la langue d'enseignement.

En effet, à côté d'un *enseignement public « arabisé »*, on trouve un *enseignement public « francisé »* sans compter les quelques établissements publics d'enseignement secondaire où l'on trouve des *classes dites de « type français »* préparant au baccalauréat français.

En plus de cela, et dans le cadre d'une unification administrative mal comprise, on n'a pas hésité à supprimer l'enseignement technique du Premier Cycle, en voie de disparition.

La conséquence de cette disparité de l'enseignement est que notre jeunesse scolarisée est loin d'être homogène. Une partie, en majorité fils des classes aisées, élèves des missions, restent attirés par l'Occident et l'« occidental way of life », une autre, formée par les élèves de l'enseignement public francisé, méprise celle constituée par les élèves de l'enseignement public arabisé et restée, par tradition, tournée vers le « passé glorieux des ancêtres ».

En outre, on constate aussi depuis quelques années une politique tendant à arabiser les disciplines « humaines ou sociales » (histoire, géographie, philosophie) et à franciser les disciplines « scientifiques,

physique, sciences naturelles). Est-ce parce que les sciences « humaines » sont réputées être « subversives » (« Nous n'avons pas besoin de sociologie et de sociologues » avait affirmé, dans l'une de ses déclarations, Moulay Ahmed Alaoui) qu'on a décidé de les arabiser, espérant ainsi les enseigner dans une optique passéiste, l'arabisation étant encore comprise comme l'enseignement selon les normes du Moyen-Age ?

*Ainsi, nous voyons que notre enseignement est loin d'être unifié et que notre jeunesse n'est ni homogène, ni intégrée.*

Par conséquent, l'unification de notre système d'enseignement par la création d'une « école marocaine » est une nécessité urgente. Cela sous-entend :

- 1 — La nationalisation de tout enseignement privé.
- 2 — L'intégration réelle de certaines écoles, comme celles de l'Alliance Israélite au sein du système national d'éducation, sur les plans des programmes, examens et recrutement.
- 3 — Le contrôle strict des écoles des missions étrangères dans lesquelles le nombre des élèves marocains est égal ou supérieur à celui des élèves étrangers.
- 4 — L'établissement de programmes unifiés en accord avec les exigences du siècle, c'est-à-dire de haut niveau.
- 5 — La disparition de toutes les séquelles passéistes héritées de l'enseignement originel.
- 6 — L'unification de la langue d'enseignement qui ne peut être que l'arabe, notre langue nationale.

### III. L'ARABISATION

La politique d'arabisation depuis l'indépendance se caractérise toujours par son improvisation, souvent par sa démagogie, et ne va pas sans aboutir à un « discrédit » de l'arabe en tant que langue d'enseignement.

*L'arabisation de l'enseignement, nécessité nationale vitale, ne peut se faire que par :*

- 1 — La programmation de la formation des cadres.
- 2 — L'élaboration de manuels adaptés aux exigences modernes.
- 3 — L'arabisation progressive de tous les secteurs de la vie nationale (administration, économie, etc) pour harmoniser débouchés et enseignement.

4 — La révision de l'arabe en tant que langue de transmission des connaissances, comme cela a été fait dans d'autres pays.

En outre, l'arabisation doit être conçue comme un tout et se faire jusqu'au bout.

Qu'en est-il à l'heure actuelle ?

Jusqu'à cette année, l'enseignement du français commençait en troisième année de l'enseignement primaire. Les élèves arrivaient en cours moyen deuxième année à 8 heures 45 de français sur 30 heures de classe par semaine. Mais, l'année suivante, les enfants entrent, s'ils le peuvent, dans une classe d'observation où, pour 32 heures de cours par semaine, ils en ont 20 en français. La rupture entre les deux degrés est totale. Dans le secondaire, les matières avec lesquelles ils s'étaient familiarisés en arabe, sciences, histoire, géographie, et surtout mathématiques (cette année, la rupture pour cette matière se fait dans le primaire, et, les années suivantes, à la nouveauté du calcul au cours préparatoire s'ajoutera la difficulté de l'apprendre dans une langue inconnue), leur sont, du jour au lendemain, enseignées dans une langue étrangère.

En outre, le plan 1968-1972 avance que l'arabisation s'est faite à la base, mais il omet de parler de ce qu'il en advient en cours de scolarisation et des avatars qu'elle subit d'une année à l'autre, comme pour octobre 1970, l'enseignement des mathématiques de nouveau dispensé en français dès le primaire. Jusqu'à quand ? Les passages successifs du français à l'arabe et vice versa pour l'enseignement de telle ou telle discipline contribuent au désarroi des élèves et sont en grande partie responsables de la baisse de niveau et de l'inadaptation de notre enseignement aux exigences modernes. En effet, si, par exemple, jusqu'à ce jour, si peu d'élèves s'orientent vers les sciences dites exactes, cela est dû à la politique d'improvisation anti-pédagogique (mathématiques enseignées en arabe, puis en français dans le secondaire). La décision récente de refranciser les mathématiques dès le primaire ne résoud pas définitivement le problème pour au moins cinq ou six promotions et repose le problème général de l'arabisation et de la place des langues étrangères.

L'arabisation est donc elle aussi bien loin d'être réalisée. Bien plus, les tergiversations la concernant nuisent à sa réputation, au niveau de l'enseignement et prouvent encore une fois l'improvisation de la politique de l'enseignement et sa politique contraire aux aspirations nationales.

Pour que l'arabisation réussisse, *il faut être convaincu que la langue arabe n'est pas plus qu'une autre langue incapable de transmettre les connaissances les plus modernes*. Certes, sa structure, son vocabulaire, quelquefois sa graphie aussi dont les voyelles sont absentes, posent des problèmes, mais ces problèmes peuvent être résolus comme ce fut le cas pour d'autres langues.

Cependant, si l'arabisation de notre enseignement *est une nécessité qui sous-entend d'une part une planification poussée et d'autre part une formation des cadres de haut niveau*, elle ne signifie absolument pas repli sur soi. L'enseignement des langues étrangères est une nécessité au XX<sup>e</sup> siècle, mais cet enseignement ne doit en aucun cas se faire au détriment de la langue nationale.

En outre, et pour permettre à la langue arabe de jouer le rôle qui doit être le sien, il est nécessaire de mettre un terme au dualisme qui existe dans notre pays où la langue officielle est l'arabe mais la langue de travail, tant au niveau de l'économie qu'au niveau de l'administration est le français.

#### IV. MAROCANISATION ET FORMATION DES CADRES

Pour ce point comme pour les autres, les aspirations formulées au lendemain de l'Indépendance sont loin d'être réalisées.

Dans le primaire, la marocanisation est quasi-totale. Elle s'est accompagnée, sans en être directement responsable, d'une baisse de niveau.

En 1966, 60 % des instituteurs étaient en fait des moniteurs, des instituteurs suppléants ou stagiaires. (Les travaux préparatoires au Plan Quinquennal 1968-1972 affirmaient que 71 à 75 % des maîtres étaient des moniteurs et des agents non confirmés). Cette baisse de niveau qu'on aurait pu résoudre par l'organisation systématique du recyclage est aggravée par le nombre élevé des élèves confiés à chaque maître. Ceci ne lui laisse évidemment guère de temps pour se perfectionner.

En plus, la grande majorité des instituteurs formés sous le Protectorat et qui pour la plupart, étaient titulaires du baccalauréat, ou du moins étaient du niveau des classes terminales, se sont trouvés chargés de la direction d'écoles ou de groupes scolaires, versés dans le secondaire ou employés dans l'administration générale de l'enseignement public ou gouvernementale. Ce fait a déjà été un rude coup pour l'enseignement primaire qui a perdu ainsi ses cadres les plus valables,

mais depuis, rien n'est fait pour permettre aux instituteurs actuels de s'améliorer. Les nécessaires recyclages, s'ils ne sont pas inconnus, ne sont pas appliqués avec esprit de suite.

Les écoles régionales d'instituteurs forment peu d'enseignants comparativement aux besoins. « Les effectifs de 1966-1967 sont inférieurs de moitié à ceux de 1962-1963 », déclare un texte officiel qui poursuit : « La production nationale des ERI est inférieure aux seuls besoins supplémentaires ». Les ERI recrutent leurs élèves au niveau du CES, alors que le baccalauréat devrait être requis. En outre, et même si l'on admet que le baccalauréat n'est pas nécessaire, on peut s'étonner que les ERI ne gardent leurs pensionnaires qu'un an. Forme-t-on un instituteur en un an ? Non. Trois au moins, aux dires des responsables ou techniciens, sont nécessaires pour obtenir un maître de qualité rompu aux exigences de la pédagogie moderne. Les plans et projets dans ce domaine n'ont pourtant pas manqué.

*Dans l'enseignement secondaire*, à la différence du primaire, plus de la moitié des enseignants est constituée par des étrangers : 6.700 pour un total de 11.810 professeurs en 1969-70. Chose plus grave, la progression, pendant les dernières années, est en faveur des enseignants étrangers et non en faveur des nationaux, comme le montre le tableau suivant :

Années scolaires	Enseignants	
	marocains	étrangers
1968-1969	+ 6 %	+ 18 %
1969-1970	— 0,3 %	+ 2,3 %

En outre, depuis quelques années, et à cause des besoins de la France elle-même en enseignants, nous constatons une baisse de niveau parmi les coopérants recrutés par le Maroc. Le nombre de coopérants militaires, qui pour une grande part n'ont pas de vocation pour l'enseignement, qui viennent pour un an et demi ou pour deux ans, qui ignorent tout du Maroc et de ses habitants, est en progression constante : parallèlement, le nombre des licenciés est en baisse, spécialement pour les branches scientifiques, et il n'est pas rare de trouver de grandes classes, 5<sup>e</sup> année secondaire, 6<sup>e</sup> année secondaire, confiées à de simples bacheliers.

Pour l'enseignement supérieur, le taux d'étrangers est encore plus élevé.

Ce caractère de notre enseignement qui veut qu'une grande partie du corps enseignant soit étrangère a des répercussions importantes non seulement sur le plan psychologique mais aussi sur le plan culturel.

En effet, marocanisation ne veut pas seulement dire mise en place d'un enseignant marocain à la place d'un étranger. Elle signifie un enseignement fondé sur la culture nationale et les besoins de notre pays et non un enseignement véhiculant souvent l'idéologie d'un monde ayant des structures économiques et sociales totalement différentes des nôtres, et qui tend, qu'on le veuille ou non, à maintenir les Marocains dans des rapports de dépendance économique et culturelle vis-à-vis et tout à la fois de Rothschild et Camus, Lesieur et Robbe-Grillet.

Le remplacement de ces enseignants par des nationaux n'a jamais été envisagé avec sérieux.

Le problème de la formation des cadres nationaux nécessite une planification rigoureuse qui tienne compte des besoins à moyen et long terme et une connaissance précise de ces besoins.

#### La formation des cadres : possibilités et incohérences

Nous ne pouvons pas affirmer que l'Etat ignore ces besoins puisque, dans les documents les plus officiels tels ceux du Plan Triennal, il signalait que pour l'année 1969-70 les besoins en enseignants pour le seul enseignement supérieur seraient de 975, alors que leur nombre effectif, d'après les statistiques de l'Education Nationale, ne dépasse pas, pour 1969-70, 460.

L'échec dans la formation des cadres est encore plus patent que celui de la marocanisation de ces cadres. Il est vrai d'ailleurs que les problèmes sont intimement imbriqués, comme cela apparaît nettement en ce qui concerne la formation des instituteurs.

En 1968-69, les ERI avaient 1988 élèves.

En 1969-70, elles n'avaient plus que 1771 élèves, alors que chaque année plus de 500.000 enfants arrivent à l'âge d'être scolarisés.

Pour l'enseignement secondaire, la décision la plus importante et la plus grave a été la suppression de l'Ecole Normale Supérieure.

Certes, l'ENS présentait plusieurs points de faiblesse, mais ces

défauts pouvaient être corrigés, d'autant plus que cette école, par le pré-salaire qu'elle offrait, était un débouché pour nombre de jeunes d'origine sociale pauvre. Sans elle, ou plus exactement sans ce pré-salaire, ils ne pouvaient espérer continuer leurs études supérieures, alors que leurs familles avaient besoin d'eux. Au lieu donc de réformer l'Ecole, on a pris la décision de la condamner à mort, mais de créer par contre, pour pallier — sa disparition, des centres pédagogiques régionaux éparpillés dans quatre villes du Maroc. Les CPR doivent recevoir en 1970-71, au grand maximum 250 élèves.

Passons sur l'improvisation qui a caractérisé leur création et examinons la situation nouvelle issue de la disparition de l'ENS.

3772 étudiants étaient inscrits à l'ENS en 1969-70. On peut espérer qu'au bout de cinq ans tous auraient été mis à la disposition du Ministère afin d'être affectés à un poste d'enseignement.

Pour le seul premier cycle, 1.150 à 1.200 enseignants seraient formés pour 1972.

Si l'ENS avait été maintenue, on aurait espéré pour 1979 un chiffre au moins équivalent. Qu'en est-il avec les CPR ? Avec 250 étudiants, nous aurons, dans le meilleur des cas, 250 lauréats devant enseigner dans le premier cycle, au lieu des 1.200 prévus avec l'ENS.

Comment pense-t-on combler le déficit quand on sait déjà que le nombre des enseignants est en deçà des exigences ?

Quel a donc été le véritable motif de la disparition de l'ENS ? D'abord, semble-t-il, un souci d'utiliser une politique d'expédients et de réaliser des économies : 360 DH par élève-maître contre plus de 400 DH pour les élèves de l'ENS, 250 élèves-maîtres contre plus de 1.000. En fait, cela revient aussi à interdire aux plus pauvres d'entre les bacheliers l'accès à l'enseignement supérieur, ce qui confirme le caractère de classe de la politique de l'enseignement.

La revalorisation de la fonction enseignante est-elle réalisée ?

La marocanisation des cadres de l'enseignement sous-entend aussi la promotion de la fonction enseignante.

Quelles sont les réalisations sur ce plan ?

Le ministre de l'Enseignement secondaire, technique, supérieur, chargé de la formation des cadres, vient d'annoncer, dans une interview à la MAP, le 9 novembre 1970, que la revalorisation de la

fonction enseignante est maintenant chose faite. L'augmentation des traitements se situerait entre 20 et 60 % selon les types d'enseignement. Depuis, des textes de loi ont été publiés. Cette décision, revendiquée depuis fort longtemps par les enseignants et la FNE, est positive, mais partielle : les pourcentages réels sont bien moins flatteurs. Elle présente en outre des aspects discutables. Tout d'abord, l'augmentation est-elle suffisante quand on sait que la valeur du point d'indice est bloquée depuis 15 ans, quand on connaît aussi la dévaluation continue de la monnaie et la baisse du pouvoir d'achat ?

Or, si une allocation d'enseignement est créée, son montant est insuffisant pour rétablir l'équilibre avec d'autres fonctions à diplômes égaux, notamment dans le secondaire. Cette prime vient en retard (quatre ans après la réforme administrative), sans effet rétroactif, son montant est fixé une fois pour toutes, sans impact sur les retraites. L'augmentation est d'autre part diminuée par la suppression de primes anciennes.

Enfin, et cela est encore plus grave, elle institue une discrimination entre professeurs de lettres et de matières scientifiques. Certes, nous savons que notre pays a besoin de scientifiques. Néanmoins, il est inadmissible de pénaliser des enseignants pour une orientation qu'ils n'ont pas toujours désirée. La conception « marchande » avec laquelle a été appréhendé le problème des enseignants de sciences — « rares sur le marché » — est absolument inacceptable pour la dignité même des enseignants.

En outre, et malgré les augmentations obtenues, il reste que la marge demeure grande entre le traitement de l'enseignement marocain et celui du coopérant. Avant la dernière augmentation, le coopérant percevait deux à trois fois plus que ne recevait l'enseignant marocain, avec en plus la possibilité de transférer le tiers de son traitement en France par des voies légales, et davantage parfois par d'autres canaux.

A cette situation injuste, injustifiée sur le plan économique, s'ajoutent les tracasseries administratives, les retards, le premier mandatement qui peut attendre six mois sinon plus, la gabegie dans la nomination des enseignants : on a vu des enseignants de langue être nommés pour faire apprendre les sciences, un poste avoir deux titulaires et nombre de lauréats de l'ENS attendre leur affectation au delà de la rentrée scolaire.

Le résultat est que nous constatons une fuite des enseignants

vers des tâches administratives plus rémunératrices ou vers le secteur privé ou même quelquefois leur départ pour l'étranger, tandis que la fonction enseignante reste peu attrayante pour les jeunes, particulièrement pour les bacheliers scientifiques (quant aux non-bacheliers admis sur concours aux CPR, ils sont 14 en physique-chimie, 11 en sciences naturelles et 18 en mathématiques). La marocanisation et la formation des cadres de l'enseignement nécessite donc une planification rigoureuse, scientifique des besoins, une revalorisation conséquente de la fonction enseignante, une promotion des techniques de formation afin que notre enseignement ne soit pas un enseignement au rabais. Les dépenses nécessitées par ces changements seraient certainement moindres que celles de la coopération culturelle.

Par conséquent, nous constatons qu'en ce qui concerne la réalisation des quatre principes de l'enseignement nous sommes loin du compte. Notre enseignement, que les masses espéraient voir devenir un enseignement *démocratique, national et de qualité*, se présente actuellement comme un enseignement de classe, un enseignement passif et inadapté au siècle, un enseignement national dépendant du néo-colonialisme culturel.

### 1. Un enseignement de classe

Nous avons déjà souligné dans la partie concernant l'unification de l'enseignement l'existence de plusieurs types d'enseignement. La répartition des élèves selon ces types d'enseignement est en rapport direct avec leur situation sociale.

En effet, qui trouve-t-on dans les écoles de la mission ou les écoles privées étrangères ? La majorité est constituée par les enfants des classes aisées (enfants de ministres, de responsables de l'administration, de grands propriétaires, de bourgeois, de membres des professions libérales). Pourquoi trouvons-nous une majorité de fils de familles aisées dans les établissements des missions culturelles étrangères ? Nous trouvons la réponse dans les différences qui existent entre l'enseignement public et l'enseignement privé.

Dans le public, on ne prend les enfants qu'à sept ans révolus.

Dans le privé, on les scolarise à cinq ans, voire à trois ans.

Les programmes de l'enseignement public sont incohérents. On y fait alterner au hasard l'enseignement en arabe et en français, selon les années et l'opportunité politique.

Dans le privé, les programmes sont bilingues, trilingues même parfois, ils ont beaucoup plus de continuité et il arrive que les méthodes d'enseignement s'inspirent des orientations pédagogiques les plus modernes. Les recherches psycho-pédagogiques montrent que les enfants sont réceptifs à l'enseignement dès l'âge de 5 ans. De 5 à 7 ans, l'esprit enregistre et fixe un grand nombre d'idées. Il est donc profitable de scolariser les enfants à 5 ans de façon à leur donner les bases les plus solides du raisonnement, du maniement d'un vocabulaire large, de l'écriture, du dessin, de la vie dans un groupe ayant des aspirations communes.

Or, il ressort de la situation actuelle que la seule possibilité d'ouvrir l'esprit de la majorité des enfants marocains à autre chose qu'aux travaux quotidiens de leur mère ou au spectacle de la nature ou de la rue (fort instructifs d'ailleurs, mais d'une façon bien traumatisante) est de les mettre au msid où des fqih sans pédagogie leur inculquent les méthodes du « par-cœur ». Dans les établissements privés et dans les écoles des missions étrangères par contre, des enfants privilégiés reçoivent un enseignement progressif et ont même la chance d'apprendre le maniement d'une deuxième langue (si on parle arabe à la maison, bien sûr !) Dès la petite enfance donc, les préoccupations des enfants sont orientées : pour les uns la réflexion sur la vie moderne, pour les autres le rabâchage. Par la suite, dans le secondaire, les programmes restent très différents, nous l'avons vu à propos de la faillite de l'unification. Il est logique, dans ces conditions, que ceux qui en ont la possibilité et les moyens envoient leurs enfants dans d'autres établissements que ceux du Ministère.

En outre, le caractère de classe de l'enseignement au Maroc est aggravé dans les campagnes où ceux qui n'ont pas les moyens de payer les frais d'internat doivent abandonner à la fin du primaire. Il est presque inutile d'insister aussi sur le fait que les enseignants de qualité peuvent choisir des postes dans les grandes villes, tandis que les collègues des petites villes doivent fonctionner avec des personnes qui n'ont pas une formation complète et qui se retrouvent dans des conditions telles qu'ils ne pourront jamais l'acquérir.

Rappelons aussi les barrages administratifs dont nous avons parlé, la sévérité des examens sans rapport avec le niveau de l'enseignement et les programmes de nombre de ces examens, pour dire qu'ils sont une des causes de la désalphabétisation et de la formation d'une masse de jeunes incultes et désœuvrés, matière première des bandes de délinquants.

Pour les élèves qui parviennent à réussir au baccalauréat, un nouveau barrage est dressé : les conditions matérielles et culturelles de l'enseignement et de la vie quotidienne à Rabat et à fortiori à Fès, Marrakech et Tétouan ne sont pas dignes de villes universitaires. Pour mener à bien leurs études, il faudrait une aide financière de la famille, mais le plus souvent, c'est l'inverse qui se produit, les étudiants venant de familles pauvres et nombreuses. De plus, les études qui forment les cadres dont le pays a le plus besoin sont les plus coûteuses. Ainsi, si aucun changement n'est apporté, on continuera à se trouver devant une pléthore de littéraires et un nombre dérisoire de médecins par exemple.

Rappelons pour mémoire le fossé existant entre les conditions matérielles et l'environnement culturel des enfants du peuple et de ceux de la bourgeoisie.

Ainsi, la structure de classe est évidente dans l'enseignement. Bien plus, elle est renforcée par l'idéologie qui est dispensée dans différents types d'enseignement, et cela, dès le premier âge.

## 2. Un enseignement où se côtoient les options passéistes et les options technocratiques

L'enseignement au primaire et au secondaire, et, d'une manière générale, l'enseignement en arabe (section originelle et programme en arabe des sections modernes) est essentiellement fondé sur les valeurs les plus conservatrices de la culture arabo-musulmane. Ainsi, dans le secondaire, les élèves reçoivent, à côté de cours d'histoire en français où le rôle de l'économie, des groupes et classes sociaux est relativement développé, un enseignement d'histoire en arabe qui se limite à des chronologies, des généalogies, et d'autres aspects de l'historiographie. De même, la littérature arabe se limite presque exclusivement à la poésie antéislamique et la poésie de cour au détriment des auteurs modernes et des philosophes, géographes-historiens et hommes de science de la Renaissance arabe. A la limite, les jeunes Marocains ne connaissent d'Ibn Khaldoun que le nom !

Alors que l'Ijtihad est un fondement de l'Islam, l'histoire de l'Islam est enseignée sans aucun esprit d'analyse ni esprit critique.

L'enseignement dispensé en français suit, et pour cause, le modèle européen, français essentiellement. Quiconque est passé par cette école sent, plus ou moins consciemment, que les programmes sont théoriques et sans rapport apparent avec la réalité. On parle par

exemple aux élèves du secondaire de l'importance des machines, mais on ne leur parle pas concrètement de leur place dans le processus de la production ; rares aussi sont les cours de géographie où sont montrés les liens entre la circulation atmosphérique et la production agricole, ou ceux de la littérature qui dégagent le rôle idéologique de telle ou telle œuvre. Les exemples pourraient être multipliés et étendus à chaque moment de l'enseignement.

D'autre part, cet enseignement éduque les jeunes dans le mythe du diplôme. Mais ceux qui ont pu obtenir ces diplômes se rendent compte avec amertume qu'ils leur sont inutiles, puisque ce n'est pas le manque de gens formés qui freine le développement du pays, mais la politique économique qui limite les débouchés.

### 3. Un enseignement national

Le caractère passéiste de notre enseignement ne signifie absolument pas, comme voudraient le croire certains qui confondent Nation et passé, qu'il accorde une importance au caractère national.

National n'a jamais signifié retour pur et simple au passé et encore moins aux méthodes de réflexion et de travail archaïques.

Un enseignement national signifie un enseignement qui s'inspire de ce qu'il y a de plus progressiste dans notre culture et qui, en même temps, répond aux besoins des masses populaires et aux exigences du siècle.

Nous qualifions notre enseignement actuel d'a-national parce que ni ses méthodes ni ses programmes ne s'inspirent des besoins et exigences de la nation marocaine.

Les programmes restent dominés, et spécialement dans le secondaire où le français est la langue de base, par l'archétype français d'avant mai 1968, et ce, malgré les efforts méritoires de certains enseignants marocains et français, comme c'est le cas en mathématiques ou pour les programmes de philosophie que les jeunes enseignants marocains essaient en vain de modifier dans un sens à la fois national et scientifique.

Mais la domination étrangère apparaît encore plus nette au niveau des ouvrages scolaires dont le marché est quasiment dominé par une entreprise française.

Mais notre enseignement est a-national surtout parce qu'inaadapté aux besoins du pays et même, et cela peut paraître absurde,

aux exigences de la société marocaine actuelle dominée par le néo-colonialisme et ses fondés de pouvoir féodaux et grands bourgeois marocains.

### La crise des débouchés

En effet, dans les discours des responsables, même les plus haut placés, on met l'accent sur les besoins en cadres moyens, spécialement en cadres techniques.

Quelle a été la politique de l'Etat dans ce domaine ? On peut affirmer que le plan quinquennal actuel est le plan de liquidation de l'enseignement technique, puisqu'il prévoit au maximum 1.000 élèves à la fin de la période 1968-72, dans le premier cycle technique.

Cette décision technocratique prétend trouver son fondement dans l'absence de débouchés de cet enseignement technique. Quant aux détenteurs du DTM (diplôme de technicien), ils avaient peu de chances de trouver un emploi, d'abord à cause de la médiocrité de leur formation, mais surtout à cause de l'étroitesse du marché du travail, conséquence d'une politique économique de stagnation. Bien plus, le plan quinquennal prévoyait que le secteur privé formerait lui-même ses techniciens. Mais la suppression du premier cycle technique ne permet même plus de fournir aux chefs d'entreprises des éléments déjà « dégrossis » aptes à être formés. La décision récente de créer un baccalauréat technique, résultant des luttes des élèves du DTM, ne résoud pas le problème des besoins nationaux en techniciens moyens. Si le recyclage des DTM vers le supérieur est positif, cela ne remplace pas la nécessaire formation d'ouvriers qualifiés, de techniciens moyens de l'agriculture, du commerce et de l'industrie indispensables à la marocanisation et au décollage de l'économie.

L'absence de débouchés pour les élèves du technique, pour une part énorme des titulaires du certificat d'études secondaires — enseignement général —, par suite de la saturation de l'administration et des places d'employés, le chômage qui frappe de plus en plus même les diplômés de l'Université, montre que les options actuelles, étant donné leurs racines de classe et la voie choisie sur le plan économique (stagnation et dépendance à l'égard du capital étranger), sont incapables de résoudre les problèmes de l'enseignement.

### La lutte pour un enseignement national, démocratique et de qualité

Seul un changement fondamental des structures sociales et économiques permettra à notre enseignement de sortir de l'ornière.

Est-ce à dire que l'attentisme soit la seule perspective ? Non. Tout en sachant très bien que les problèmes ne seront résolus au fond que par des changements radicaux de structures, il est juste d'œuvrer pour des changements dans la politique enseignante. C'est là une lutte qui fait partie d'un tout, et qui est liée dialectiquement à la situation générale du pays. Les masses populaires attendent des forces progressistes qu'elles dénoncent les carences et les incapacités dans le secteur de l'enseignement et dans celui des débouchés de cet enseignement.

Elles doivent montrer que cette incapacité, qui représente les plus graves dangers pour l'avenir d'une nation sous-développée et devant sortir par tous les moyens de son sous-développement, est due aux structures féodales dans un pays qui attend toujours sa réforme agraire nécessaire à l'intégration des deux tiers de la population dans l'économie moderne et à l'accumulation du capital nécessaire à l'industrialisation. La crise de l'enseignement est liée à la domination des intérêts d'une grande bourgeoisie compradore, incapable de promouvoir une industrialisation rapide qui porterait atteinte aux intérêts étrangers auxquels elle est entièrement soumise. Le retard de notre système enseignant est lié enfin à la politique budgétaire qui ne lui réserve que 17 % du budget contre plus de 30 % dans les autres pays du Maghreb arabe.

Notre peuple est conscient. Il en a déjà donné maintes preuves. Il attache une importance extrême aux questions touchant à la formation de notre jeunesse. Il revendique et continuera à revendiquer et à lutter pour voir notre pays enfin tiré de la misère, pour avoir un enseignement pour tous ses fils, un enseignement inspiré de la culture nationale, un enseignement de qualité, ainsi que les débouchés pour ses fils.

Généralisation, relèvement du niveau, arabisation, marocanisation, enseignement adapté aux nécessités du siècle et de la lutte nationale, tels sont les principes qui s'imposent et qui s'imposeront dans la lutte culturelle que mène notre peuple.

**PROGRAMME ADOPTE PAR LE CONGRES NATIONAL  
DES 21-22-23 FEVRIER 1975 (CASABLANCA)**

« Un enseignement démocratique, une Culture Nationale authentique et progressiste »

**I. Le bilan actuel.**

[.....]

**II. Les options et les moyens**

Dès 1956, quatre principes de base ont été reconnus solennellement : généralisation, arabisation, marocanisation, unification de l'enseignement. S'ils demeurent valables, ils n'en demandent pas moins à être précisés dans leur contenu. Les thèses s'affrontent quant à leur réalisation qui n'est achevée pour aucun.

Tout au long des années écoulées, on a en effet tenté d'opposer à la généralisation de l'enseignement des considérations de qualité, de niveau. Nous n'avons finalement qu'un enseignement médiocre, touchant moins de la moitié des enfants, et le nombre des analphabètes s'est accru en chiffre absolu.

A l'élargissement de l'enseignement secondaire on a objecté la faiblesse des débouchés, alors que la suppression des sections techniques du premier cycle privait le pays de spécialistes dont le besoin se fait sentir aujourd'hui. Cependant, on se désintéressait des milliers de jeunes ayant obtenu leur CES, faciles à former pour des carrières dans l'enseignement, la santé, l'encadrement agricole, les laboratoires etc... Mais les responsables sont restés prisonniers des schémas anciens, sans chercher à organiser les recyclages et récupérations nécessaires. L'émigration en Europe est souvent restée l'unique débouché.

Le dilemme enseignement général — enseignement technique n'a pas été envisagé en relation étroite avec les besoins immédiats, à moyen et long termes. Une politique à courte vue a privé le pays des moyens nécessaires au moment voulu.

Quant au contenu lui-même de l'enseignement général certains ont voulu y voir un aspect trop « moderniste » et ont réagi par des

campagnes plus ou moins larvées de « traditionalisme » débouchant parfois sur l'obscurantisme, confondant ainsi progrès et libertinage, immobilisme et traditions saines.

Pour l'arabisation, les périodes de fièvre ont succédé à d'autres où on la remettait aux calendes grecques. Le résultat en a été une conduite faite d'à-coups, de retours à la francisation de certaines matières ou classes (primaires), des improvisations subites, le tout sans relier l'arabisation de l'école à celle de la vie économique et nationale.

Du choc des doctrines, il est résulté une politique en dents de scie, un plan annulant partiellement l'autre, une mesure contredisant la précédente. Un débat démocratique et responsable au sein d'un organisme adéquat, lié au corps enseignant, à l'opinion nationale et aux utilisateurs, aurait permis d'éviter certaines erreurs et doté le pays d'une ligne directrice générale sûre.

Il est vrai que « l'argument final » a souvent été financier. Mais là aussi, en l'absence d'institutions démocratiques, le budget de l'enseignement est resté soumis à des considérations politico-technocratiques tenant peu compte des vœux de l'opinion démocratique et nationale.

Une politique conséquente orientée vers l'achèvement des tâches de libération nationale, vers le développement économique, la démocratie véritable et le progrès social doit placer au premier plan de ses priorités, la réalisation des tâches imparties au système d'Education Nationale. Cela implique l'affectation à ces tâches des ressources budgétaires et humaines, que justifient leur rentabilité économique et leur apport immense à la promotion d'une société démocratique et moderne.

Dans cette optique, le Parti du Progrès et du Socialisme préconise :

1) la généralisation de l'enseignement primaire, dans les délais les plus rapprochés pour éliminer l'analphabétisme parmi la jeunesse. C'est un impératif de l'époque, une exigence de toute démocratie, de toute mobilisation des énergies populaires.

2) l'arabisation de l'enseignement et parallèlement celle des débouchés de l'école : selon un plan rationnel, progressif mais impératif, de formation de professeurs marocains, dans toutes les disciplines, en prenant toutes mesures complémentaires utiles afin de redresser le niveau des études.

3) des programmes d'études puisant aux sources de notre patrimoine national et résolument tournés vers l'avenir, ouverts à l'immense apport de la civilisation universelle, aux sciences, aux méthodes modernes d'analyse et de réflexion. Dans ce domaine, l'enseignement efficace d'une ou deux langues étrangères restera une source d'enrichissement, une fenêtre ouverte, pour chacun, sur le monde. L'instruction civique démocratique doit être rétablie. La pédagogie, à tous les niveaux, doit être renouvelée dans un sens hostile au dogmatisme, au « bourrage de crâne » et favorable à l'acquisition active des connaissances, à la créativité de l'enseigné. Dans ce sens, l'activité de la Division Pédagogique du Ministère doit être orientée vers la recherche, l'analyse critique en collaboration avec le corps enseignant. La conception de l'Inspection doit être revue pour en faire un instrument d'aide efficace à l'enseignant et non un simple moyen de « notation ».

4) un enseignement lié à la vie active. A quelque niveau que le citoyen achève ses études, il doit pouvoir s'intégrer à la vie économique, à une profession. C'est la condition même de la meilleure rentabilisation de l'éducation. L'enseignement doit préparer des travailleurs et cadres de tous niveaux pour la vie nationale. D'une part l'enseignement technique et professionnel doit être réhabilité et développé. De l'autre, l'enseignement général, primaire et secondaire, doit se lier au milieu, s'intégrer à la production et intégrer à la formation qu'il dispense certaines matières d'activité professionnelle — immédiatement utilisables — agricoles, industrielles, commerciales, etc... selon les cas.

Les moyens existent. Notre pays recèle des potentialités importantes.

Sur le plan budgétaire : la part de l'enseignement, actuelle de 25 %, peut être élargie à 30 %, comme le font certains pays frères. Elle peut être grossie d'apports spécifiques, sous forme de taxations sociales sur certains bénéfices, et particulièrement sur les entreprises des secteurs qui profitent de la formation fournie par l'Education Nationale.

Sur le plan humain : le système éducatif actuel fournit suffisamment de diplômés susceptibles de recevoir une formation enseignante spécifique. A partir du baccalauréat ou de la 6ème AS pour le 2ème degré, de 5ème AS ou du CES pour le premier, il est possible de recruter des jeunes, s'engageant par contrat, recevant dans des centres spécialisés le complément d'enseignement général nécessaire et

la formation universitaire, pédagogique et pratique que requiert un enseignant de qualité.

La fonction enseignante doit être revalorisée, moralement et matériellement, aux yeux de notre jeunesse.

Les réserves de mobilisation populaire : elles peuvent compléter l'effort de l'Etat, dans les conditions d'une démocratie authentique, favorisant l'initiative des masses. Les écoles rurales et communales pourront ainsi être construites à peu de frais. De même, les municipalités pourront trouver des compléments de ressources financières. Les établissements scolaires eux-mêmes, pourront, en participant à certaines activités productives, contribuer à leur financement comme c'est le cas dans certains pays.

Notre peuple a suffisamment de considération pour tout ce qui touche à l'enseignement pour trouver en lui les ressources nécessaires. Pour cela, il suffit de lui faire confiance, de créer les conditions de vie démocratique favorables à la libération des énergies. Hors d'un tel cadre, les enthousiasmes s'estompent, les bonnes volontés se décourageant. L'expérience des premières années d'indépendance l'a prouvé, tant en ce qui concerne la construction des écoles que pour la lutte populaire contre l'analphabétisme. Les tentatives d'« autorité » sont impuissantes à susciter et animer de tels élans.

### III. Les mesures urgentes :

#### 1) *La scolarisation primaire totale :*

On ne peut admettre que le Maroc soit encore largement illettré en l'an 2.000. C'est ce qui arrivera si l'on s'en tient aux prévisions de la planification actuelle. L'obligation scolaire doit devenir une réalité, pour tous les enfants, de 7 ans. Cela revient à doubler l'effectif des cours préparatoires, puis des classes suivantes. De ce point de vue, l'effectif des Ecoles Régionales d'Instituteurs est nettement insuffisant (le plan prévoit de recruter seulement 1.200 élèves en 1ère année des ERI de 1975 à 1977-78).

La scolarisation totale nécessite en gros :

- a) la formation de 35.000 à 40.000 nouveaux instituteurs
- b) un budget de fonctionnement supplémentaire de 400 millions de dirhams environ.
- c) des constructions scolaires particulièrement dans les cam-

pagnes, qui peuvent être provisoires, bon marché, ou, dans une certaine mesure, laissées à l'initiative des communes.

La réalisation de cette tâche en cinq ans, demanderait donc annuellement la formation de 7.500 maîtres, et une augmentation du budget de fonctionnement de 8 milliards de centimes. En dix ans, il faudrait 3.750 maîtres et 4 milliards. Entre les deux termes de cette fourchette, qui n'a rien d'exorbitant, on peut établir un plan réaliste pour lequel le PPS propose :

1) l'appel aux jeunes quittant le secondaire en 4ème et 5ème année **secondaire**.

2) un programme de formation pédagogique et générale lié à la pratique, donc à la « production », sous forme de mi-temps, (études et pratique) permettant une rentabilisation immédiate de l'investissement humain et matériel.

3) la décentralisation maximum des centres de préparation pédagogique, et l'adaptation de leur formation aux besoins du milieu, particulièrement rural, afin de fournir aux élèves des campagnes les rudiments de formation agricole indispensables à la modernisation de l'agriculture.

4) une politique des fournitures scolaires à bas prix, de prêt de livres aux élèves les plus pauvres qui devraient recevoir gratuitement cahiers et fournitures.

*2) L'adaptation à la production de l'enseignement du second degré, général, moderne, originel et technique*

Toutes les formations dispensées doivent permettre, à chaque palier d'insérer l'élève sortant dans la production économique. Le rétablissement des bourses d'entretien doit faciliter la démocratisation et le rendement du second degré.

*3) L'élargissement de l'enseignement supérieur et sa réforme*

L'élargissement doit tendre au développement des facultés et instituts fournissant des cadres pour l'économie nationale, la santé, l'enseignement, par la création de nouveaux centres et leur équipement en cités universitaires, restaurants, bibliothèques.

La réforme de l'Université ne sera réelle et efficace que si elle instaure une réelle et saine autonomie universitaire permettant aux enseignants et étudiants d'organiser et gérer des établissements dont ils sont mieux placés pour connaître les besoins.

En ce sens le PPS appuie le plan de réforme proposé par le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (UMT). Il demande également la levée de l'interdiction frappant l'UNEM, afin de permettre aux étudiants de participer, de façon responsable et organisée, à la vie démocratique de l'Université et de la nation.

#### 4) *La révalorisation de la fonction enseignante*

Celle-ci doit retrouver tout le prestige social lié à la noblesse de la tâche à laquelle elle s'adonne. Dans ce sens le PPS appuie la lutte des enseignants, de la Fédération Nationale de l'Enseignement (UMT) et de ses divers Syndicats.

#### IV. Pour l'épanouissement de la culture nationale

Le développement de l'enseignement à tous les niveaux est la condition nécessaire du renouveau de la culture nationale. Seul il permet un élargissement du nombre des consommateurs avisés et des productions culturelles, comme il autorise l'éclosion de talents plus nombreux.

La culture nationale ne sera féconde que si elle est en même temps populaire, anti-impérialiste et progressiste. Elle participe de ce fait à la lutte pour la libération nationale, particulièrement dans le domaine de la pensée et de la recherche scientifique tendant à dégager le pays de l'aliénation culturelle consécutive à la période coloniale et aux tentatives du néo-colonialisme pour maintenir son influence.

La décolonisation culturelle doit se fonder sur l'authenticité, sur la réappropriation du patrimoine national, sur l'immense apport progressiste de la civilisation arabo-islamique à la culture universelle. Elle doit appréhender également la culture nationale, comme la résultante historique des contributions diverses des populations qui ont fusionné dans la nation marocaine, lui conférant un cachet d'originalité indéniable. Dans cet ordre d'idées, l'apport des langues berbères et de la culture dont elles sont le support doit être révalorisé en le dégageant de tout esprit régionaliste, de toute étroitesse, de tout vestige d'influence féodale ou colonialiste.

Authenticité n'est pas passéisme rétrograde. De même, progressisme n'est pas cosmopolitisme sans âme ou technocratie. Notre culture authentique et progressiste doit être ouverte sur notre siècle, sur la civilisation progressiste, universelle. Dans ce sens elle sert le progrès du peuple et de toute la nation en s'appuyant à la fois sur

ses valeurs spécifiques et sur les contributions des autres peuples au patrimoine de l'humanité à l'accumulation duquel la nation arabe dans son ensemble a fait des apports de grande portée historique.

Dans ce sens aussi, elle contribue à la lutte des travailleurs pour leur libération sociale, condition de l'épanouissement de la nation.

*Mettre la culture à la portée des masses populaires*

L'accroissement du nombre des établissements culturels et leur décentralisation doivent mettre la culture à la portée des masses populaires, à travers un réseau de plus en plus dense de bibliothèques, cinémas, théâtres, musées, tandis que la radio et la télévision se doivent de fournir au public des productions de meilleure qualité.

*Les centres d'alphabétisation*

Les conditions réunies par une véritable démocratie favorisant l'élan populaire permettraient de mener une lutte sérieuse contre l'analphabétisme chez les adultes, grâce à la mobilisation de toutes les énergies nationales. Cependant dans l'immédiat, un vaste réseau de cours du soir, dispensés, dans des centres d'alphabétisation, peut permettre l'instruction, d'un grand nombre de ceux qui en ont été privés. Une législation adéquate peut également amener les grands établissements publics et privés à combattre l'analphabétisme parmi leur personnel.

*La radio et la télévision au service des masses populaires*

Le monopole d'Etat impose à la Radio et à la Télévision de jouer pleinement leur rôle, par la qualité des productions diffusées, par une participation créatrice à la promotion culturelle des masses, par l'ouverture à tous les courants de pensée que connaît le pays.

*Promouvoir le cinéma et le théâtre*

Les plus larges facilités doivent être fournies aux troupes de théâtre, professionnelles et d'amateurs, (subventions, construction de salles, fourniture de matériel pour théâtres ambulants) afin de promouvoir, au contact des masses populaires, un véritable théâtre national.

Le cinéma marocain doit sortir de sa torpeur. L'industrie cinématographique nationale doit être encouragée : création d'un fonds de soutien à la production, suppression des taxes d'exploitation sur les films marocains, accords de co-production avec des pays ayant des affinités avec le nôtre, formation de cadres pour les diverses

branches de la profession cinématographique etc... Une grande liberté de création doit être garantie aux cinéastes. La réorganisation des circuits de distribution doit tendre à faire inclure dans les programmes les films nationaux, la production progressiste des pays « en voie de développement », celle du monde socialiste et d'autres pays. Ainsi pourrait s'élargir l'horizon cinématographique du public, limité actuellement essentiellement aux productions occidentales, égyptiennes, indiennes et de « Karaté ». Si l'on projette sur les écrans marocains, de temps en temps, quelques productions à contenu positif, un grand nombre de films, véhiculent des thèmes idéologiques impérialistes réactionnaires, voire immoraux.

Le septième art doit être mis à la portée du large public, en agissant sur les prix des places et en facilitant la construction de salles de spectacles, notamment dans les petits centres. La création d'une cinémathèque nationale, la réorganisation du Centre Cinématographique Marocain, et la constitution d'un véritable Conseil Supérieur du cinéma doivent fournir les instruments nécessaires à un épanouissement du cinéma en tant que moyen puissant d'éducation, et forme la plus populaire de la culture.

#### *Encourager la production littéraire et artistique*

La littérature dans ses diverses branches doit être encouragée par la création d'un fonds de subvention à l'édition nationale géré démocratiquement, pour pallier les défaillances de l'édition privée prisonnière d'un marché exigü.

La peinture et les arts plastiques ne doivent plus dépendre du seul mécénat ou du soutien d'organismes étrangers. Divers moyens peuvent être envisagés pour soutenir l'effort des artistes nationaux, favoriser l'éclosion de talents, tels que bourses, prix nationaux, appel aux peintres et autres artistes pour la décoration des édifices publics, etc...

#### *Sauver et faire connaître le patrimoine culturel national*

Littérature populaire écrite et orale, musique nationale, danses, arts populaires divers, monuments anciens doivent être préservés. Les recherches dans ce domaine doivent être encouragées. Les universités, le ministère de la culture doivent les promouvoir. A cette fin un certain nombre d'institutions doivent voir le jour, telles que chaires universitaires, conservatoires spécialisés, musées, etc... à l'échelle nationale comme dans les diverses régions du pays afin de faire connaître notre patrimoine national à l'ensemble du peuple, avec l'aide de tous les moyens de diffusion.

**4. F.N.E. - U.M.T.**

**LES SOLUTIONS REELLES DES PROBLEMES DE L'ENSEIGNEMENT  
SONT LIEES AUX OPTIONS FONDAMENTALES SUR LE PLAN  
POLITIQUE ET ECONOMIQUE**

*Motion du 4° congrès de la FNE*

*Avril 1969*

Le 4° congrès de la Fédération Nationale de l'Enseignement (UMT) qui s'est tenu les 29 et 30 avril, après avoir étudié et discuté les rapports du bureau national et des bureaux régionaux :

— note la gravité de la situation de l'enseignement dans notre pays et l'inquiétude qu'elle suscite chez tous les enseignants, vu que l'enseignement constitue un secteur vital qui concerne la partie la plus importante de la population du Maroc et que sa détérioration à tous les niveaux représente une grave menace pour notre société et son avenir.

— cette inquiétude existe également chez les masses populaires, les familles, les parents, les élèves et les étudiants. Elle s'exprime de plus en plus sous la forme de manifestations spontanées qui ont lieu dans les différentes régions et dans lesquelles les masses revendiquent la démocratisation, la nationalisation et l'amélioration du rendement de l'enseignement. Ces slogans nationaux, défendus du temps du protectorat, ont reçu un début d'application pendant les premières années de l'indépendance grâce à la pression populaire et à la volonté des forces nationalistes progressistes qui participaient alors au gouvernement.

Mais après, ils ont été déviés et interprétés dans le sens d'une politique antipopulaire. Un recul a eu lieu sur ces principes, se manifestant dans une politique d'élimination et d'improvisation, alors que l'économie du pays souffrait de la domination étrangère et d'une stagnation continue. Cela a eu pour effet la diminution de la rentabilité de notre enseignement.

— Le problème de l'enseignement est vaste et il est étroitement lié à la situation des autres secteurs et aux options générales du pays au plan politique et économique. Nous pouvons le résumer aujourd'hui en deux problèmes essentiels : un problème quantitatif lié à la démocratie et un problème qualitatif en rapport avec le contenu et l'orientation de l'enseignement.

### 1. Le problème quantitatif et le principe de la démocratie dans l'enseignement.

Il est certain que les inégalités qui caractérisent aujourd'hui la société marocaine se retrouvent d'abord dans l'enseignement qui se distingue lui aussi par l'absence de démocratie. Cette absence est manifeste à travers divers faits :

— d'abord dans l'accès aux différents cycles d'enseignement, 37 % seulement des enfants marocains âgés de 7 à 14 ans trouvent un banc à l'école primaire, 10 % seulement des jeunes âgés de 14 à 20 ans fréquentent le secondaire et 0,5 % seulement des jeunes âgés de 20 à 24 ans accèdent à l'enseignement supérieur ;

— ensuite dans les inégalités qui existent au niveau des régions dont certaines manquent d'infrastructure scolaire et au niveau des sexes : un faible pourcentage de filles est en effet scolarisé.

— L'élimination des élèves est devenue maintenant la politique de base de l'Etat à tous les niveaux de l'enseignement. Le plan triennal et le dernier plan quinquennal ont institué cette politique : le gouvernement a décidé d'éliminer en cours de route la majorité des élèves qui entrent à l'école primaire.

— L'absence de démocratie dans l'enseignement se manifeste également dans le manque de conditions environnementales favorables au travail scolaire chez les élèves ruraux. Le mode de répartition des classes, l'absence d'écoles à proximité des villages et l'inexistence de structures culturelles sont des facteurs de désaffectation de l'école en milieu rural et de baisse de la qualité de l'enseignement.

— L'absence de participation des intéressés (maîtres, parents, élèves) à la gestion de l'école et l'absence de toute vie démocratique aussi bien dans les villes que dans les campagnes sont également parmi les facteurs de l'inégalité scolaire et jouent un rôle négatif dans la formation civique de l'enfant marocain.

— Par ailleurs, la politique de l'octroi des bourses et de l'orientation autoritaire qui ne se base sur aucune donnée scientifique ni sur aucune planification économique, qui repose essentiellement sur le favoritisme et les relations personnelles, va à l'encontre des principes de la démocratie et empêche un grand nombre d'élèves et d'étudiants de poursuivre leurs études.

— Il faut ajouter à cela la détérioration de la situation économique du pays qui fait qu'il y a de moins en moins de débouchés pour l'enseignement. L'immense majorité des étudiants et des élèves

du secondaire affrontent le problème d'un avenir incertain. Le problème de la démocratie dans l'enseignement est en rapport avec celui des débouchés dans le sens où beaucoup d'enfants du peuple se voient obligés de choisir certaines professions déterminées à l'exclusion d'autres qui restent réservées par la force des choses à ceux qui ont les moyens matériels de faire les études qui leur conviennent.

— Enfin l'absence d'une orientation scolaire nationale marocaine en rapport avec les secteurs vitaux du pays, la multiplicité des types d'enseignement, la présence d'un enseignement étranger et d'un enseignement privé sont aussi des manifestations de cette absence de démocratie dans notre enseignement. Seuls les types d'enseignement fréquentés par les enfants des classes riches sont en mesure de former de bons cadres capables de travailler dans les structures économiques actuelles dominées par l'étranger. L'école marocaine reste, elle, incapable, aussi bien de par son contenu que de par ses liens avec cette réalité économique, de garantir un avenir aux enfants du peuple.

## 2. Le problème qualitatif : le contenu de l'enseignement

La politique scolaire de la période de recul par rapport aux aspirations populaires, qui s'est caractérisée par beaucoup d'hésitation et d'improvisation, a eu un effet très grave sur le niveau de l'enseignement du pays. Cette baisse du niveau constitue un grand danger pour la valeur de la jeunesse marocaine, pour sa capacité d'encadrement économique et administratif du pays.

Le système du mi-temps et du roulement au primaire est un des facteurs de la baisse du niveau de l'enseignement, car la durée des études se trouve réduite par le manque de constructions scolaires : au lieu de 6000 heures, norme qui est courante dans les autres pays, les élèves ne font que 3500 heures d'études.

La baisse du niveau de l'enseignement est due aussi à l'absence d'une formation pédagogique saine, au manque d'encouragement de la formation de cadre nationaux et à la fermeture d'un certain nombre d'écoles régionales d'instituteurs.

La mauvaise qualité des manuels scolaires joue de son côté un rôle important dans cette baisse. Visant avant tout des buts lucratifs, beaucoup de manuels ne respectent pas les normes scientifiques modernes et ne cadrent guère avec la réalité des données économiques et sociales du pays.

Mais le principal facteur de la détérioration du niveau de l'enseignement est la situation matérielle réservée au corps enseignant. Elle explique que beaucoup de compétences intellectuelles refusent d'aller dans l'enseignement et que les enseignants ne soient pas motivés dans leur tâche. Cette situation matérielle fait en outre que la profession enseignante jouit de peu de prestige dans la société. Le manque d'incitation matérielle et morale des enseignants de la part de l'Etat et le manque de prestige social qui en découle sont des facteurs essentiels de la baisse du niveau de l'enseignement dans notre pays (...)

Cette baisse s'explique d'autre part par l'absence de pensée scientifique et d'intérêt pour les matières scientifiques. La conception des programmes souffre encore de l'état d'esprit féodal et des influences coloniales. On y constate une absence d'intérêt pour la formation scientifique de l'élève marocain ; une trop grande place y est accordée aux matières littéraires. D'ailleurs le nombre des élèves qui obtiennent des diplômes scientifiques est infime. La conséquence de cela est que notre enseignement s'éloigne de plus en plus de la réalité scientifique de notre temps, alors que le monde de la science et de la technique se développe de plus en plus.

Ce hiatus fait aussi que notre enseignement ne s'intègre pas à la production. Le nombre de l'enseignement technique, l'absence d'une planification saine des débouchés économiques en liaison avec les choix adoptés dans l'enseignement démontrent l'isolement de celui-ci par rapport au contexte économique et sa non-intégration dans un processus de développement national.

Le problème de la langue est fondamental dans notre enseignement. Contrairement aux allégations de certains, l'arabisation n'a pas été un facteur de baisse du niveau de l'enseignement. Son application, telle qu'elle a été faite et révisée à plusieurs reprises, est un crime vis-à-vis de la langue arabe. L'arabisation ne peut être un slogan vide, c'est un élément parmi d'autres éléments du changement total des structures économiques, sociales et politiques. La poser en tant que slogan abstrait et l'appliquer de manière partielle est une opération démagogique. Notre attachement à l'arabisation signifie d'abord notre attachement au changement des structures économiques et administratives du pays afin que l'arabe devienne la langue de gestion de ces structures libérées du colonialisme et des forces qui le soutiennent. Dans ce cadre, l'arabisation devient une chose naturelle, normale. Il devient également nécessaire d'enseigner une langue étrangère à notre jeunesse afin qu'elle soit en mesure de suivre les progrès du monde moderne.

L'encouragement de la coopération culturelle étrangère fait partie de la politique non-nationale qui vise à défaire l'unité de notre enseignement. Cela nous coûte en plus des dépenses énormes et le niveau de beaucoup de coopérants est bas. La coopération est un facteur de détérioration du niveau de l'enseignement.

Notre enseignement est devenu aujourd'hui faible, déchiré et anachronique, tandis que l'enseignement des établissements des missions étrangères et des couches favorisées suit naturellement l'évolution des temps modernes et prépare les cadres supérieurs pour la gestion du secteur moderne de l'économie. Il résulte de cette situation :

- 1) un renforcement de la pensée étrangère dans le secteur moderne hérité du régime colonial ;
- 2) un appauvrissement culturel de la société marocaine et du secteur traditionnel.

Ainsi, la politique scolaire actuelle ne fait que traduire la politique non-populaire appliquée dans le pays et qui vise la répression, l'exploitation et l'appauvrissement des masses.

#### Conclusion :

Les problèmes de l'enseignement ne trouveront de solutions que par :

— l'élimination des obstacles à une généralisation réelle qui profiterait aux enfants du peuple à partir de 6 ans ;

— l'augmentation des fonds alloués à l'enseignement et la création de fonds pour l'alphabétisation ;

— l'amélioration de la situation matérielle des enseignants ;

— une orientation nationale du contenu de l'enseignement. Il faut en éliminer toute influence étrangère et passéiste, créer une école nationale marocaine, articulée avec le développement économique du pays, s'inspirant de l'héritage culturel national et d'une méthode d'éducation nationale susceptible d'ouvrir l'esprit des élèves et l'école à la réalité nationale.

Toutefois, la solution réelle des problèmes de l'enseignement reste liée aux options fondamentales du pays aux plans politique et économique, c'est-à-dire, à des options qui visent l'intérêt du peuple. Elle n'est possible que par :

— un gouvernement populaire, qui représente réellement les classes populaires ;

— la prise en charge de ses propres affaires par le peuple, au moyen d'élections libres et honnêtes d'une assemblée qui aurait pour tâche l'élaboration d'une constitution répondant aux aspirations populaires.

IVème congrès de la F.N.E.

28-30 avril 1969

*(Traduction non officielle)*

## **5. SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT**

## MOTION SUR LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

La politique pratiquée dans le domaine de l'enseignement par le pouvoir représente un aspect particulier des rapports sociaux prévalant dans notre pays, et une image supplémentaire de l'oppression de classe et de l'oppression impérialiste.

L'enseignement a toujours été et demeure un important foyer d'explosion de la lutte des classes. C'est ce que démontre le combat sans relâche mené par les masses populaires depuis l'époque coloniale, combat que couronnèrent les événements de mars 1965 et que les luttes estudiantines (au sens large : englobant les lycéens) des deux dernières années illustrent encore.

Notre conception du problème de l'enseignement en tant que l'une des formes de l'oppression de classe et impérialiste implique que sa véritable solution passe, non seulement par la liquidation des bases de cette oppression, mais aussi par la dénonciation résolue des positions erronées de certaines organisations réformistes qui expliquent la crise de l'enseignement dans notre pays par des éléments superficiels et partiels, tels que « l'improvisation », ou « le manque de planification », etc....

Si cette dernière conception insiste quand même, de temps en temps, sur le lien objectif entre la politique de l'enseignement et la politique économique, elle ferme systématiquement les yeux sur les facteurs de la lutte de classes, de l'organisation politique et sur celui — déterminant — de la lutte des masses ; son insistance se comprend alors dans le cadre du réformisme économique et, en fin de compte, de la volonté de mystifier les masses, de paralyser leur dynamisme et de les enfermer dans les limites du centrisme bourgeois...

...Aux débuts de « l'indépendance », alors qu'existait une sorte d'équilibre des forces entre elles et les forces nationales, les classes au pouvoir avaient adopté les mots d'ordre fondamentaux de la bataille de l'enseignement : généralisation, arabisation, unification, marocanisation, formation des cadres. Depuis, elles n'ont cessé de manœuvrer pour consolider leur pouvoir sur tous les plans, jusqu'au moment où elles se sont retournées franchement contre ces mots d'ordre et proclamé sans vergogne des options clairement réactionnaires.

En tout état de cause, nous considérons que les « quatre principes » n'englobent pas l'ensemble des transformations nécessaires, elles représentent seulement une plateforme minimale susceptible d'introduire des transformations plus radicales.

Quelles sont, maintenant, les caractéristiques de la politique actuelle de l'enseignement ? Pour le voir, nous devons partir de deux points de vue :

- l'aspect fondamental de la structure du pouvoir
- la nature des classes dominantes.

Au plan de la démocratisation de l'enseignement nous constatons que le système actuel (du primaire à l'université) ne permet qu'à une minorité de privilégiés d'achever leurs études, alors que les enfants des classes pauvres sont condamnés — par ce système — à l'ignorance et au chômage. L'Etat a toujours été plus disposé à augmenter les dépenses de répression plutôt que celles de l'enseignement. Cette seule priorité démontre encore une fois — s'il en était besoin — le parasitisme et la décrépitude du système.

Au plan de la formation des cadres, la dépendance du pouvoir vis-à-vis de l'impérialisme, son besoin constant d'être « assisté » par ce dernier, l'arriération économique elle-même, l'ont toujours amené à des choix restrictifs, anti-nationaux et réactionnaires. En effet, il ne cherche pas à former des cadres d'un niveau élevé, au contraire ; il s'appuie totalement sur la « coopération technique et culturelle ». Ce faisant, il barre la route à la marocanisation de l'enseignement et de l'économie en général. C'est ainsi qu'il procéda dernièrement, à titre d'exemple, à la liquidation pure et simple de l'E.N.S., et il est fort possible qu'il fasse subir le même sort à d'autres grandes écoles du même genre.

Par ailleurs, et toujours dans le même esprit, le pouvoir s'obstine à n'apporter aucune solution satisfaisante au problème de l'enseignement technique, et se refuse à créer un troisième cycle pour cet enseignement.

Venons-en à la question de l'arabisation. La langue arabe étant le véhicule de la civilisation des masses et l'expression de leurs sentiments, ainsi que de leur aspiration nationale à l'unité arabe et à la libération, le pouvoir apparaît en contradiction très nette avec les masses populaires à propos de la question de l'arabisation. Là encore, il obéit à ses structures économiques et à ses intérêts politiques. Il ne cache pas son mépris pour tout ce qui est national et cher aux

masses, tout en alléguant « l'inaptitude de la langue arabe à véhiculer les sciences modernes » et autres mensonges.

En ce qui concerne la question de l'unification de l'enseignement, le pouvoir n'a pas cessé de contredire, dans les faits, ses proclamations verbales. En maintenant « l'enseignement israélite » et les missions culturelles étrangères, il prouve sa servilité vis-à-vis de la culture impérialo-sioniste. D'un autre côté, ce maintien, et l'extension (Dar Hadith) de l'enseignement originel — ajouté à la liquidation de l'E.N.S. —, prouvent encore que le principal objectif du pouvoir en matière d'enseignement est de perpétuer son idéologie et de satisfaire les caprices de la féodalité.

Quant au contenu de l'enseignement inculqué à l'étudiant tout au long de ses études, il se résume en définitive à un ensemble de concepts féodalo-bourgeois et impérialistes, réactionnaires et périmés, qui ne correspondent qu'aux intérêts et « valeurs » de la minorité au pouvoir — et sont étrangers à nos réalités et aux aspirations profondes de notre peuple.

La critique des principes que nous avons soulignés dans le cadre de la définition des caractéristiques de la politique actuelle de l'enseignement doit être considérée simplement comme un point de départ pour une critique plus vaste et plus rigoureuse, que notre organisation syndicale doit mettre à son programme.

La question principale qui se pose maintenant est celle concernant notre programme de lutte.

Notre organisation est pleinement consciente de ce qu'une ré-  
fonte de l'enseignement dans notre pays est fondamentalement liée à un changement de l'ensemble des structures socio-économiques. En conséquence, notre organisation se doit de lier constamment son activité syndicale à la lutte politique des masses laborieuses.

Notre organisation, tout en sachant l'incapacité du pouvoir actuel d'y répondre, doit continuer à revendiquer l'arabisation de l'enseignement et la formation des cadres à tous les échelons — et faire de ces deux revendications ses mots d'ordre principaux.

Ceci ne signifie nullement qu'il faille négliger les autres aspects de la politique de l'enseignement. Au contraire, un mot d'ordre tel que la démocratisation est voué à appuyer de façon décisive les deux mots d'ordre principaux.

L'organisation s'engage par ailleurs à lutter avec dévouement afin d'arracher toutes les améliorations possibles (extension des bourses, élévation des salaires, arrêt des exclusions...).

En outre, elle s'engage à collaborer avec toutes les forces nationales en vue d'organiser la protestation des masses sous diverses formes à propos des questions d'enseignement.

Le succès de nos tâches exige un réexamen de nos méthodes, dans un sens qui permette la mobilisation du plus grand nombre, et l'approfondissement de la conscience politique des enseignants.

Il exige également de briser l'isolement des enseignants, dû à leur division. C'est pourquoi notre présent congrès réaffirme la nécessité de l'union, dans des conditions qui ne nuisent pas à la lutte.

Enfin, notre congrès lance un appel à toutes les organisations nationales, afin d'établir un programme minimum commun, devenu urgent devant la situation alarmante de l'enseignement...

le 2° Congrès du Syndicat National  
de l'Enseignement  
(décembre 1970)

**6. S. N. E. Sup.**

## POUR UNE UNIVERSITE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

S.N.E. Sup. - Congrès national 17-18 mars 1979

Le Congrès national du S.N.E. Sup. réuni à Fès les 17 et 18 mars 1979, après avoir analysé les différents aspects de la crise générale et aiguë dans laquelle se débat l'enseignement supérieur au Maroc, considère que cette crise ne constitue pas un phénomène passager, limité ou isolé, mais qu'elle est partie intégrante d'une crise plus générale qui touche l'ensemble du système d'enseignement. Cette crise est un résultat normal de la politique économique et sociale suivie depuis l'Indépendance, politique qui a aggravé l'exploitation, approfondi les disparités entre les classes et marginalisé les secteurs sociaux. Cette politique est inspirée constamment par une pratique et une mentalité qui refusent la moindre participation, le moindre dialogue et le moindre contrôle dans l'organisation, l'orientation et la gestion des affaires publiques, l'enseignement compris.

Le Congrès considère, quant au fond, que la solution des problèmes de l'enseignement supérieur est organiquement liée à une restructuration de tout le système d'enseignement national, celle-ci étant du reste conditionnée par une réorientation radicale des options anti-populaires et anti-démocratiques qui sont actuellement dominantes au pays et dont les effets néfastes se répercutent dans tous les secteurs. Il juge néanmoins qu'il y a dès maintenant des points essentiels qui doivent faire l'objet d'une réflexion, avec la participation de toutes les forces vives du pays, lors de toute réforme réelle de l'enseignement. On peut réduire ces points à 4 principaux : unification de l'enseignement supérieur, révision des textes qui organisent ses structures et son fonctionnement, autosuffisance en matière d'enseignement et d'encadrement, développement de la recherche scientifique.

### **A. La nécessité de l'unification de l'enseignement supérieur**

L'enseignement supérieur souffre actuellement d'une situation de division, d'éparpillement et de démembrement. Ses institutions modernes, à elles seules, sont réparties entre 5 universités, 11 facultés et plus de 40 écoles ou instituts dépendant de près de 15 ministères, cela sans qu'il y ait aucune coordination continue, réelle et efficace entre ces institutions qui connaissent par ailleurs de graves inégalités en matière d'équipement et de ressources.

Ainsi, le Congrès national, tout en réitérant son attachement au principe de la décentralisation de l'enseignement supérieur, observe que ce principe a été appliqué la plupart du temps de manière improvisée et anarchique et parfois en tenant compte de considérations purement politiques, ce qui l'a vidé de son contenu : la poursuite de la décentralisation formelle s'est substituée à la recherche des conditions qui auraient dû l'accompagner pour qu'elle donne effectivement les résultats escomptés d'elle. C'est pourquoi le Congrès insiste sur la nécessité d'articuler la décentralisation dans le cadre d'un plan général visant l'intégration, dans un même ensemble, de toutes les institutions d'enseignement supérieur quel que soit leur niveau, sans toutefois que cela gêne leur dynamique propre, la compétitivité créatrice et la diversification des expériences. Cela exige en particulier:

1) l'unification des textes de loi régissant les facultés, les instituts et les écoles, qu'il s'agisse des textes relatifs à l'organisation et à la gestion des institutions ou des textes concernant le recrutement, la promotion, les salaires et les équivalences ;

2) la création d'une université des sciences appliquées qui grouperait les différentes écoles et instituts techniques supérieurs, à condition que ce groupement permette réellement un maximum de coopération et d'échange entre les diverses disciplines scientifiques, tout en respectant l'autonomie foncière de chaque spécialité ou de chaque secteur scientifique ;

3) la création d'une université des sciences de l'éducation groupant l'École Normale Supérieure de Rabat, les écoles normales supérieures régionales, les C.P.R. et l'Institut Pédagogique National. Elle s'occuperait de la formation des enseignants, des inspecteurs et des conseillers pédagogiques, de la formation à la recherche pédagogique et du recyclage ;

4) la création d'un conseil national de l'enseignement supérieur représentatif et doté d'un pouvoir de décision. Il œuvrerait à unifier au maximum les directives et les critères scientifiques et pédagogiques à appliquer dans les différentes institutions. Il veillerait à la marocanisation et à l'arabisation de l'enseignement supérieur selon un plan rationnel et global. Il est évident qu'un tel conseil doit être radicalement différent du Conseil supérieur de l'Enseignement créé au début des années 70, qui ne s'est pas réuni une seule fois et dont le texte organisateur souffre de graves défauts (...)

5) la création de conseils de coordination pour les ensembles de disciplines qui sont semblables ou qui interfèrent entre elles, cela

afin de permettre la coopération et la consultation mutuelle en ce qui concerne les problèmes communs à ces disciplines, en particulier lorsqu'il s'agit des problèmes de formation des cadres, de la recherche, des besoins pédagogiques sectoriels et des conditions de passage d'une spécialité à l'autre ou d'une institution à l'autre. Ces conseils fonctionneraient à titre provisoire en attendant une décentralisation réelle et efficace de l'enseignement supérieur.

#### **B. La nécessité de réviser les textes d'organisation et de gestion**

Le Congrès du S.N.E. Sup. considère aussi que le dahir du 25 février 1975 et ses textes d'application sont dépassés par l'évolution de la situation et l'expérience des dernières années. C'est pourquoi ce texte doit être révisé de manière radicale et totale et cela selon les orientations suivantes :

1) extension de l'autonomie des facultés, instituts et grandes écoles. Cette autonomie ne doit pas se limiter à certains aspects administratifs, mais s'étendre aussi aux domaines financier et pédagogique ;

2) élection des recteurs, des doyens et des directeurs ;

3) précision des tâches des départements, des conseils de faculté et d'université et officialisation des conseils de département de façon à étendre leurs compétences et à en faire des instances plus représentatives et plus décisionnelles dans leurs domaines et disposant des moyens matériels et moraux nécessaires à leur efficience ;

4) généralisation du système des départements à toutes les écoles et instituts supérieurs ;

5) institution du principe de l'inviolabilité des établissements d'enseignement supérieur ;

6) institution du droit de participation des enseignants à l'élaboration des objectifs et des plans de l'enseignement supérieur, avec la garantie du caractère décisionnel, représentatif et permanent de cette participation.

#### **C. L'institution d'un plan général d'autosuffisance dans l'enseignement et l'encadrement**

Cela exige en particulier :

1) l'organisation urgente du 3ème cycle, qui doit être doté d'un plan global et d'un cadre juridique propres, d'un corps d'enseignants stable et possédant les compétences nécessaires à l'enseignement et à l'encadrement, de programmes issus de notre milieu et de nos expé-

riences, et de subventions et bourses en nombre suffisant. Le montant et la durée des bourses doivent être révisés. Il faut veiller également à ne créer de nouveaux systèmes ou de nouvelles branches de 3ème cycle que s'il existe un minimum raisonnable de ressources pour l'enseignement, l'encadrement et la recherche. C'est pourquoi, et vu la pénurie des ressources actuelles humaines en particulier, au lieu d'éparpiller les efforts entre les différentes institutions d'enseignement, il faut envisager — provisoirement au moins — une organisation centralisée du 3ème cycle pour certaines spécialités. Celle-ci doit se réaliser avec la participation des enseignants et des étudiants concernés ;

2) la conclusion d'ententes avec le plus grand nombre possible d'institutions universitaires étrangères de tous les pays, sur la base d'une analyse objective et collective de nos besoins...

3) l'institution du droit des enseignants à des stages périodiques d'une année tous les 5 ans afin qu'ils puissent continuer leur formation, terminer leurs recherches et s'ouvrir à d'autres expériences ou à d'autres spécialités susceptibles d'augmenter leur rendement scientifique et pédagogique.

#### D. L'institution d'une politique nationale de développement de la recherche scientifique

Le Congrès national du S.N.E. Sup. considère également qu'un des plus graves dangers qui menace l'enseignement supérieur au Maroc est la négligence et la marginalisation de la recherche scientifique considérée encore, selon les disciplines, ou bien comme un monopole des institutions étrangères et de certains bureaux d'études dépendant du secteur privé, ou bien comme une tâche secondaire sans rapport avec les nécessités d'enseignement et d'encadrement et laissée de ce fait à l'initiative individuelle. Cela pendant que l'accumulation des connaissances scientifiques et techniques devient un élément de plus en plus déterminant dans la définition de la capacité des peuples à garantir leur développement économique, social et culturel.

C'est pourquoi le Congrès réclame l'élaboration, avec la participation du corps enseignant, d'une politique nationale générale et intégrée, à court et à moyen terme, de développement de la recherche scientifique dans tous les domaines et spécialités.

Pour cela il faut :

1) veiller à doter les laboratoires des institutions d'enseignement d'équipement matériel, de personnel, de budget et des moyens de

travail nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Il faut en même temps créer des unités ou des institutions nouvelles de recherche, à spécialisations multiples, organiquement liées aux facultés et aux instituts et dotés de tous les moyens nécessaires, matériels et humains ;

2) établir un texte juridique de base pour les chercheurs et les assistants de recherche (...).

3) trouver les sommes nécessaires à la couverture des dépenses de la recherche scientifique et donner la priorité dans leur affectation aux cadres nationaux compétents. Ces sommes doivent être fournies par le Ministère de l'Enseignement supérieur et par les ministères de tutelle des écoles et des instituts qui doivent ouvrir des rubriques officielles spéciales dans leur budget annuel pour la recherche scientifique. D'autres moyens pourront être mobilisés en même temps : participation obligatoire et régulière de certaines entreprises privées au financement des projets de recherche, obligation pour les institutions d'enseignement supérieur de participer à toutes les études techniques commandées par les ministères, les organismes publics et les collectivités locales.... ;

4) créer une institution nationale d'édition et de distribution ayant pour tâche la publication et la distribution des thèses, recherches, revues, manuels et diverses publications en rapport avec l'enseignement ;

5) protéger les richesses nationales, matérielles et culturelles, contre le vol, la détérioration, et la fuite (...).

Enfin, le Congrès recommande à la prochaine commission administrative du S.N.E. Sup. d'œuvrer, dans les plus brefs délais, en coopération avec les organisations scientifiques, étudiantes, syndicales et nationales intéressées, à l'organisation d'un débat national en vue de déterminer une stratégie nouvelle et globale de réforme de l'enseignement supérieur.

Le Congrès recommande également à la prochaine commission administrative d'organiser un débat national spécial sur les problèmes du 3ème cycle et de la formation des cadres et un autre débat sur une stratégie nationale de développement de la recherche scientifique dans tous les domaines et toutes les spécialités.

Fès le 19 mars 1979

*(Traduction non-officielle)*

**7. U. N. E. M.**

## XIIIème CONGRES DE L'U.N.E.M.

Casablanca 9-11- août 1969

Le problème de l'enseignement revêt chaque année une importance primordiale vis à vis des masses populaires et de leurs relations avec le pouvoir.

Cette importance provient essentiellement du fait que ces masses populaires sont conscientes de la relation étroite qui existe entre le problème de l'enseignement et l'évolution de leurs conditions de vie tant matérielles que morales. Ce problème a constitué ainsi un point de divergence fondamental entre le pouvoir et les masses populaires.

Toutes les organisations, aussi bien syndicales que politiques, ont ainsi posé le problème de l'enseignement. Cependant les positions de ces organisations varient suivant leur nature, des positions claires et de principe aux positions démagogiques et opportunistes; néanmoins cette unanimité, à poser le problème dénote de l'importance primordiale que revêt le problème de l'enseignement.

Notre organisation a toujours été parmi les premières à dévoiler les manœuvres du pouvoir visant à semer la confusion sur ce problème de l'enseignement, confusion se matérialisant par la position démagogique qui prétend à l'intégration de tous les enfants dans le primaire.

Notre organisation, l'UNEM, soutient toujours que la solution du problème de l'enseignement est lié étroitement à une réforme profonde des structures économiques, sociales et politiques.

### D'où provient la crise de l'enseignement ?

La politique de l'enseignement reflète l'idéologie du pouvoir.

L'organisation de la classe au pouvoir se caractérise par :

— l'étroite liaison entre l'orientation donnée à l'enseignement par ce pouvoir et la réalité économique féodale liée au néo-colonialisme.

— le contenu idéologique féodal et néo-colonialiste donné aux programmes actuels.

- les autres problèmes fondamentaux :
- problème de la langue
- multiplicité des enseignements (moderne, traditionnel, israéli-  
te)
- problème qualitatif et quantitatif des professeurs
- les livres scolaires
- les examens
- la surcharge des programmes
- les méthodes pédagogiques.

Les mots d'ordre de l'organisation estudiantine :

En se basant sur l'analyse ci-dessus, l'UNEM considère que désormais le problème de l'enseignement revêt un caractère politique et de classes; l'UNEM impose donc une orientation militante qui ne relève pas du simple désir mais qui est dictée par l'analyse scientifique d'une réalité. Ainsi se dégagent deux mots d'ordre essentiels :

— la lutte contre le contenu féodal et colonialiste de l'enseignement.

— la démocratisation de l'enseignement.

Le 13ème Congrès considère que ces 2 mots d'ordre sont liés de par le contenu de classe de l'enseignement qui, de ce fait, entraîne la négation de la démocratie. Ainsi la lutte pour la démocratisation de l'enseignement est aussi une lutte contre le contenu féodal et colonialiste quant à la résolution de ce problème.

— Considérant l'importance de ce problème sur le plan national et l'intérêt que lui accordent les masses populaires et la détermination de l'UNEM à mener une lutte âpre et continue en vue d'imposer une solution équitable du problème,

— Considérant que les organisations nationales ont pris diverses positions vis à vis de ce problème,

— Considérant que notre organisation, vu ses principes et ses traditions, n'a jamais posé des slogans sans considérer leur application,

L'UNEM lance, aux organisations nationales militantes, un appel à l'unité autour d'un programme pratique et militant en ce qui concerne ce problème national.

Notre organisation se considère mobilisée dans ce but et prête à

travailler dans ce sens en prenant les initiatives nécessaires aux contacts multiples qu'impose la résolution de ce problème.

### Rôle de l'université

Les masses marocaines n'ont jamais cessé de montrer leur intérêt aux problèmes de l'enseignement en tant qu'instrument de développement du pays. Cependant, si le problème de l'enseignement se révèle en fin d'analyse comme étant intimement lié aux problèmes du sous-développement, de la dépendance économique, politique et culturelle que connaît notre pays depuis l'indépendance, et si la solution radicale et scientifique au problème de l'enseignement ne peut être conçue que dans le cadre d'une solution révolutionnaire à la crise du sous développement économique et social et par voie de conséquence dans le cadre d'une planification progressiste; le XII<sup>e</sup> Congrès de l'UNEM se doit de sortir avec des programmes militants en vue de faire de notre université : d'une part une université nationale répondant aux besoins du pays et un instrument de libération vis-à-vis de la dépendance économique, politique, culturelle ; et d'autre part une université démocratique accueillant des enfants de toutes les classes populaires que les circonstances actuelles ne permettent pas d'accéder aux études universitaires.

Les étudiants ont demandé plus d'une fois que l'on donne un contenu clair au rôle que doit jouer notre jeune université dans le développement du pays à partir des besoins et des aspirations des masses. Il est certain que notre université doit être un centre vital de diffusion culturelle; cependant pour que notre université puisse jouer ce rôle, elle doit sortir de son isolement vis-à-vis de la société marocaine, isolement que les responsables essaient de conserver et de défendre par tous les moyens.

Après même la disparition de ces obstacles, quelle doit être la culture diffusée par notre université ?

On rencontre deux cultures au sein de notre université : une culture traditionnelle qui n'a rien de progressiste, qui n'œuvre pas en fonction des aspirations des masses populaires pour le développement économique et social et qui a pour résultat la conservation des structures féodales (Université El Karaouiyne), et une culture moderne importée, non adaptée aux conditions spécifiques de notre pays et

aux problèmes posés aux masses populaires et exerce une influence même sur les sections arabes au sein de l'université Mohammed V.

Partant de cette situation de notre université qui subit une telle dualité culturelle, il est de notre devoir, à nous étudiants, et avec l'aide des enseignants de toutes les forces nationales et progressistes, de faire de notre université non seulement un centre de diffusion culturelle mais aussi un centre créateur d'une culture nationale qui puiserait ses racines dans tout ce qu'il y a de progressiste dans notre patrimoine culturel national. Ainsi notre université s'ouvrirait à tout ce que nécessite le progrès et la vie au XXème siècle, et aurait une culture compatible avec notre contexte national et dans l'esprit et les exigences de notre siècle.

Notre université répond-elle dans la situation actuelle au rôle qui lui incombe ?

#### Situation de l'Université

Il est nécessaire de donner un bref aperçu sur la situation de l'enseignement supérieur avant l'indépendance afin que nous puissions établir une comparaison qui mettrait en évidence ce qui a été réalisé dans ce domaine.

L'enseignement supérieur se caractérisait dans les années 55-56 par l'existence d'un enseignement supérieur moderne et de l'enseignement supérieur originel qui a perdu son dynamisme et qui est représenté par l'université El Karaouiye.

L'enseignement moderne était entièrement rattaché et dirigé par l'université de Bordeaux : l'institut supérieur des études marocaines s'occupait des études de lettres, l'institut des études juridiques des études de droit, l'institut scientifique chérifien des études scientifiques.

#### L'enseignement supérieur après l'indépendance ses structures, son contenu et son organisation.

Il est du devoir du Maroc indépendant d'effacer la dualité culturelle existant entre l'enseignement supérieur traditionnel et l'enseignement supérieur moderne, cela en donnant à l'université El Karaouiye un caractère moderne et à l'enseignement supérieur moderne un caractère national adapté à notre réalité économique et aux exigences du progrès de notre pays.

Ces objectifs ont-ils été réalisés ?

L'université Mohammed V a été fondée en 1958 et elle a groupé : l'institut supérieur d'études marocaines qui est devenu faculté de lettres et des sciences humaines, l'institut des études juridiques et l'institut chérifien des sciences qui sont devenus faculté de droit et faculté des sciences. Il s'est ajouté l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs, la faculté de médecine ainsi que d'autres établissements d'enseignement supérieurs créés sous des ministères spécialisés, comme l'école des Statistiques (Ministère du Plan), l'Ecole d'Agriculture (Ministère de l'Agriculture) et l'école d'Administration. A côté de l'Université Mohammed V on a conservé l'enseignement originel dans l'Université Karaouiyne, avec ses structures stagnantes et ses méthodes périmées, au lieu que l'une des universités les plus anciennes du monde devienne une université moderne.

#### 1) Problème de la dualité culturelle.

Il est nécessaire de commencer par faire une remarque concernant cette dualité : la dualité culturelle qui a précédé la création de l'Université Mohammed V a été le résultat d'une politique du protectorat qui visait à faire disparaître toute entité culturelle nationale, politique que l'indépendance n'a pas liquidée et ce n'est pas un hasard — car les responsables de notre pays n'ont pas du tout senti la nécessité de réaliser un véritable enseignement national compatible avec notre patrimoine national et l'esprit de notre siècle. Ainsi le pouvoir a opté pour la continuation de cette dualité, ce qui a entraîné la création de deux élites intellectuelles contrastant par leur culture et leur mode de penser.

La création de l'Université Mohammed V n'a été qu'une mesure administrative et n'a pas conduit à la création d'une Université moderne nationale et ainsi, n'a pu se libérer de la dépendance culturelle.

Ainsi après 13 années d'indépendance et 11 ans après la création de l'université Mohammed V, l'enseignement supérieur moderne reste sous l'influence de l'enseignement français malgré l'évolution des conditions à l'intérieur du pays, en même temps que l'enseignement traditionnel stagne malgré les impératifs du progrès.

#### 2) Tentative de réduire le rôle de l'université

Elle se manifeste par la création d'établissements d'enseignement supérieur en dehors du cadre de l'université. Par ailleurs la création

de ces établissements et leur rattachement à des « ministères spécialisés » au lieu de l'université, ne constituaient pas uniquement une option prise par les responsables, mais faisaient partie d'une politique délibérée et qui est apparue lors de la tentative de rattachement de l'institut de sociologie (qui faisait partie de l'Université Mohammed V) au ministère du Plan et de Formation des Cadres.

### 3) La pénétration culturelle impérialiste

Elle constitue un véritable danger pour notre enseignement ; c'est en fait le résultat de la domination économique étrangère, du poids du cachet français sur notre enseignement, et de l'action des missions américaines, britannique et d'Allemagne Fédérale. Citons à cet effet, le projet, d'ouverture d'une Université américaine pour l'année prochaine.

### 4) La crise des structures de fonctionnement et de l'enseignement à l'université.

#### *A - La dépendance de l'université*

L'Université Mohammed V est caractérisée par la rigidité de ses structures et sa dépendance : les doyens sont directement nommés par le pouvoir, les assemblées de faculté qui représentaient le corps enseignant n'ont pas le droit de décision; de même, le rectorat qui pouvait être considéré comme le premier pas vers l'indépendance de l'université a été dissout. Le conseil de l'université n'a qu'un caractère consultatif et les responsables ne tiennent pas compte des décisions qui leur déplaisent. C'est ainsi que se sont passées les choses en 1967 lorsque le conseil a décidé le retour aux élections des comités de résidents dans les cités universitaires et en 1969 quand ce même conseil a décidé la création d'une commission paritaire entre les étudiants et l'administration de l'E.N.S. pour l'élaboration d'un projet de statut.

Cette absence du pouvoir de décision et la dépendance de l'université ont abouti à son isolement; elle vit en marge de la vie économique et sociale du pays. Cet isolement est accentué par les méthodes d'enseignement importées de l'université française... Méthodes que les étudiants français n'ont pas manqué de contester dernièrement.

#### *B - Méthode d'enseignement à l'université Mohammed V*

Les cours théoriques occupent une grande place dans l'enseignement, alors que les travaux pratiques sont négligés et ne forment

qu'une application directe du cours, au lieu d'être un travail à rentabilité sociale concrète. L'importance accordée aux cours théoriques apparaît par ailleurs dans la proportion du nombre des professeurs-assistants par rapports aux maîtres de conférences et professeurs titulaires.

En 1966 cette proportion était de :

Faculté	Assistants	Maîtres de Conférence Professeurs titulaires
Droit	1 pour 75 étudiants	1 pour 59
Lettres	1 — 52 —	1 — 55
Sciences	1 — 69 —	1 — 36

Ces chiffres ont évidemment changé; mais il n'en est pas de même pour cette situation.

En effet le nombre d'étudiants est passé, de 7970 en 1966 à 11 276 en 1969 (d'après les déclarations du ministre de l'enseignement supérieur), alors que le nombre de professeurs assistants, qui enseignent les cours théoriques dépasse le nombre des professeurs titulaires qui s'occupent de certains travaux pratiques.

*C - Les Programmes*

La surcharge excessive des programmes fait perdre à l'étudiant l'intérêt du cours surtout sur le plan pratique, ce phénomène est très accentué en médecine par exemple.

L'enseignement des cours en français, et la plupart du temps par les professeurs étrangers ne manque pas d'influencer l'étudiant : le professeur français en faculté de droit réserve une grande partie du cours à la législation française et aux problèmes économiques de l'Europe occidentale et se trouve, la plupart du temps incapable de discuter des problèmes économiques au Maroc.

*D - Examens*

Dans leurs structures actuelles les examens forment plutôt un obstacle qu'un moyen de contrôle des connaissances.

Le contrôle continu des connaissances, appliqué cette année à la faculté des sciences et dans les instituts techniques est lui aussi un obstacle, mais qui se répartit tout au long de l'année et dont le résultat, quant au taux de réussite n'a pas varié par rapport à l'examen traditionnel, d'où une perte de cadres pour l'économie nationale.

*E - La recherche scientifique*

La recherche scientifique n'a pratiquement de lien ni avec notre réalité économique et sociale ni avec notre enseignement supérieur.

Ainsi, les responsables, sous le prétexte que le pays n'a pas besoin de recherche scientifique ne l'encouragent pas. En effet, les bourses accordées au CURS (Centre universitaire pour la recherche scientifique) ont été bloquées et ce centre n'a plus d'activité. Notons que les subventions dont bénéficiait auparavant le CURS étaient dépensées de manière très aléatoires, sans objectifs précis.

*F - La crise des crédits*

La crise des crédits est une des causes fondamentales de la situation actuelle de l'université : ces derniers sont nettement insuffisants... mais, le pouvoir considère l'enseignement comme un secteur improductif. Cette crise revêt plusieurs aspects :

a) L'insuffisance des locaux et de l'équipement : un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur se sont suffi jusqu'à cette année des locaux et de l'équipement hérités du protectorat. En effet les crédits accordés à l'ENS et à la faculté de lettres, de 1957 à 1966 n'ont pas dépassé 950.000 DH; quant à la faculté de droit, le budget d'équipement pour la même période a été de 160.000 DH.

Les facultés de sciences et de médecine ont été les seules à avoir obtenu des crédits de l'ordre de 5.042.000 DH, pour la première, 3.713.000 DH pour la seconde.

Ceci a abouti à la situation suivante :

— Vétusté et exigüité des locaux. Les étudiants s'entassent parfois à 200 dans une salle conçue pour 100 étudiants. Cette situation a été accentuée cette année en faculté de droit, en première année de la faculté de lettres.

— Les TP se tiennent dans des conditions très précaires ce qui ouvre le champ aux solutions provisoires et aux mesures improvisées.

— Les bibliothèques ne disposent pas de locaux suffisants et les étudiants ne peuvent les utiliser longtemps, faute de permanence ; de plus elles ne disposent pas d'ouvrages suffisants.

*Problème des bourses*

Un nombre d'enfants des classes populaires ne peuvent fréquenter l'université sans bourse ; le rôle que joue la bourse sur les con-

ditions de vie et de travail de l'étudiant en particulier n'est pas à discuter, ce qui apparaît considérablement dans les pourcentages de réussite (si l'on compare les réussites en APM et en 1 année de droit en tenant compte du pourcentage des boursiers en médecine par rapport à celui de la faculté de droit), et bien que la généralisation des bourses ne demande pas un grand effort financier si l'on considère la rentabilité attendue, on constate que le nombre de bourses reste très faible (en 1964 en faculté de droit 10 % seulement des nouveaux inscrits étaient boursiers).

### *Logement*

Si l'on considère qu'il existe près de 6.000 étudiants à Rabat, et que l'état dispose de moins de 1000 lits; qu'il n'existe pas de cité universitaire à Casa, Marrakech et Tétouan, et les insuffisances constatées dans ce domaine à Fès, on comprend alors qu'un certain nombre d'étudiants ne puissent pas suivre les cours avant le mois de décembre ou janvier au moins.

Ainsi on assiste à un entassement d'étudiants dans des chambres où le loyer varie entre 180 DH et 200 DH et dont des conditions sanitaires ne respectent pas les règles d'hygiène les plus élémentaires, ce qui conduit à la diffusion de nombreuses maladies, et à la baisse de rentabilité du travail de l'étudiant.

### *Soins médicaux*

Si l'on considère le surmenage atteint par un grand nombre d'étudiants du fait des conditions de travail, des maladies résultant de la malnutrition de plusieurs maladies dans le milieu étudiant, il faudrait généraliser la gratuité des soins médicaux. Cependant, si le centre médical universitaire ne subvient pas aux besoins des étudiants dans ce domaine il faut ajouter qu'il est inexistant à Tétouan, Casa, Marrakech, Fès.

### *Les professeurs*

Bien que l'Université souffre du manque de professeurs, surtout marocains, la situation de ces derniers devient plus difficile du fait des problèmes matériels qu'ils affrontent. En effet, les professeurs marocains qui forment les 2/9 du corps enseignant perçoivent moins de la moitié des traitements de l'Etat consacrés au corps enseignant.

Le traitement du professeur titulaire marocain est deux fois moindre que celui de ses collègues étrangers ; quant au traitement de l'assistant marocain, il est bien inférieur à la moitié de celui de son homologue étranger.

Cette situation fait que le jeune diplômé marocain s'oriente vers le secteur privé, semi public où l'administration, plutôt que l'enseignement.

Ainsi donc, en l'absence d'une politique nationale coordonnée et à longue portée, politique qui doit donner à l'enseignement la place qui lui revient afin qu'il puisse jouer le rôle escompté et se transformer en un secteur productif dont l'évolution est liée au développement économique social et culturel des masses populaires, notre enseignement est en constante régression, ce qui met en danger l'avenir de notre pays.

### Les solutions

Il s'avère que la réforme de l'université est une revendication nationale et progressiste. Aussi le XIIIème Congrès de l'UNEM doit sortir avec un programme militant pour la réalisation d'une réforme des structures de l'Université.

#### 1 - Contenu et méthodes d'enseignement

L'analyse de la situation actuelle montre qu'il est indispensable d'introduire une réforme radicale dans les programmes de l'Université Mohammed V et de la Karaouiyine. Une réelle réforme doit instaurer des programmes adaptés à la réalité de notre pays en tant que pays arabe, d'une part ayant une culture spécifique, et d'autre part, dominé par un pouvoir réactionnaire, soumis aux influences extérieures, et qui aspire à « mettre un terme à son sous-développement ».

Ces programmes doivent tenir compte des problèmes réels qu'affronte notre pays dans tous les secteurs de l'université afin de créer les cadres compétents, attachés à la réalité de notre pays, capables d'œuvrer pour la libération de la dépendance économique, politique, et culturelle.

Aussi, nous ne pouvons dissocier entre le contenu de l'enseignement et ses méthodes. A cet égard, l'arabisation nécessaire de l'Université, et d'une manière progressive, s'appuiera sur les points suivants :

a) pousser les enseignants marocains à approfondir leurs connaissances en langue arabe, pour les préparer à faire leurs cours en arabe.

b) le CURS et le centre d'arabisation doivent travailler en commun pour arabiser les mots techniques et les livres aussi bien scientifiques que techniques.

c) l'arabisation de l'enseignement secondaire et des secteurs économiques et administratifs, afin d'accueillir les cadres marocains arabisés. A cet égard, il faut renforcer les connaissances en arabe chez les étudiants qui étudient en langue française ; ceci pour l'université Mohammed V, quant à l'enseignement supérieur originel, une révision des programmes s'impose qui devra faire introduire les sciences sociales et économiques.

Les méthodes d'enseignement doivent être radicalement changées. Ce changement doit porter sur l'université Karaouyne et l'université Mohammed V, simultanément. A cet effet, une participation des étudiants dans la préparation et la discussion des cours d'une part, et la création d'un cadre pour le travail en groupe entre étudiants et professeurs d'autre part. Ce qui créera de nouvelles relations, humaines, entre étudiants et professeurs.

Les examens doivent juger l'étudiant sur tout son travail au cours de l'année, afin de devenir un moyen efficace pour contrôler les connaissances de l'étudiants; à cet égard, le système, du tirage au sort des matières d'écrit doit être aboli, ces dernières devront être connues en début d'année, de même que la note éliminatoire doit être supprimée. Enfin, l'examen doit être un système de recherche pour l'étudiant, plutôt qu'un examen de mémoire. C'est pourquoi on doit permettre à l'étudiant de consulter des documents se rapportant au cours le jour même de l'examen.

## 2°) l'évolution de la recherche scientifique

Au moment où nous devons introduire une révolution sur les méthodes de penser d'une part et d'autre part si l'on considère l'importance de la recherche scientifique dans la création d'une culture nationale, une évolution du CURS s'impose, et ceci nécessite :

a) l'élaboration par le conseil de l'université d'un statut pour le CURS, précisant ses buts et organisant ses activités.

b) l'octroi de crédits nécessaires pour réaliser ces objectifs, et faire du CURS un instrument de coordination efficace entre les différentes facultés.

c) le déblocage et l'augmentation des bourses accordées au CURS.

## Les moyens

### 1°) l'indépendance de l'université

Celle-ci fait partie intégrante des réformes radicales qui devront porter sur les structures de l'université. La réalisation de ces réformes

est une grande responsabilité que ne peuvent assurer seuls un groupe de fonctionnaires même compétents et honnêtes, mais nécessite la participation de tous ceux qui sont concernés par le problème ; en premier lieu les étudiants, les professeurs et les doyens, à participation égale dans le cadre d'une organisation démocratique de l'Université. L'indépendance de l'université fera que cette dernière pourra évoluer indépendamment de l'instabilité ministérielle et des tactiques démagogiques du pouvoir.

Pour les étudiants, l'indépendance de l'université doit se concrétiser par :

a) Le Conseil de l'université :

Celui-ci doit devenir une autorité ayant un pouvoir de décision, en ce qui concerne tous les problèmes de l'université. A ce conseil étudiants, professeurs, et doyens doivent être représentés d'une manière égale. Quant à la représentativité des étudiants, elle doit comprendre les représentants authentiques des étudiants.

b) Les assemblées de faculté et des instituts :

elles doivent changer dans le même sens que le conseil de l'université.

c) Les assemblées de département :

les assemblées de département doivent se faire avec la participation des étudiants.

d) Autonomie de la gestion financière :

les crédits doivent être répartis dans le cadre du conseil de l'université tant pour l'université Mohammed V que pour l'université Karaouyne.

Cette répartition doit tenir compte des besoins en cadres, du pays.

Il faut augmenter le budget de l'enseignement supérieur dans le cadre du budget de tout l'enseignement d'un pourcentage de 28 %.

2°) Généralisation des bourses :

La généralisation des bourses et leur augmentation, permettra à l'ensemble des enfants du peuple de pouvoir poursuivre des cours à l'université.

3°) Professeurs :

La crise actuelle de l'Université en professeurs sera résolue en deux étapes :

— à court terme : faire appel aux professeurs étrangers (Moyen-Orient, France...) et garder ceux qui sont présents en vue d'une nouvelle formation de cadres marocains.

— à long terme : appliquer une politique de formation de cadres marocains et ceci par l'octroi de bourses pour le 3<sup>e</sup> cycle, et ceci pour une marocanisation totale des cadres de l'université et de l'enseignement supérieur. De même qu'il faut la séparation des ministères de l'enseignement laquelle crée des obstacles à cette marocanisation, comme par exemple les tentatives du ministre de l'Enseignement Secondaire pour empêcher les professeurs du second cycle de préparer un 3<sup>e</sup> cycle. Enfin une telle politique doit améliorer les conditions matérielles des cadres marocains.

#### 4<sup>o</sup>) Logement :

La crise de logement va s'accroissant du fait de l'accroissement du nombre des étudiants. Cette crise devra être résolue par :

a) la création de cités universitaires à Casa, Tétouan. Marrakech.

b) l'élargissement des cités universitaires à Rabat et Fès.

c) l'équipement de ces locaux, leur prévoir un foyer, et une bibliothèque suffisante.

b) indemniser les étudiants qui ne peuvent trouver de place à la cité universitaire.

## **POUR UNE UNIVERSITE NATIONALE DEMOCRATIQUE**

**Conclusion du rapport sur l'enseignement présenté au  
XVIème congrès de l'U.N.E.M. 31 août - 4 septembre 1979**

L'enseignement auquel nous aspirons doit former des citoyens armés de la vision scientifique et de l'esprit critique leur permettant d'affronter toutes les sortes de charlatanismes, de pensée mythique, et, de manière générale, les séquelles du sous-développement intellectuel. Ajoutons que le caractère populaire de tout enseignement n'est susceptible de se réaliser que par une alphabétisation généralisée et une éducation permanente de toute la société. Celle-ci doit tenir compte du lien dialectique entre le travail intellectuel et le travail manuel et inculquer des comportements et des habitudes s'inspirant des valeurs du respect de l'opinion d'autrui, de la recherche et du travail collectifs, du refus des styles dogmatique et autoritaire hérités du système d'enseignement traditionnel ou provenant de la doctrine pragmatique...

Notre lutte et la lutte de toutes les forces nationales doivent partir de ces principes et viser deux objectifs : l'élimination de l'enseignement de classe, la construction d'une université nationale démocratique.

La réalisation du premier objectif n'est possible que par une démocratisation de la vie politique, économique et sociale. Le deuxième objectif, qui vise à faire de l'université un centre vital pour l'expansion de la culture libératrice exige que cette institution sorte de l'isolement actuel dans lequel le pouvoir cherche, par tous les moyens, à la maintenir.

Cette conception progressiste du rôle de l'université et de l'enseignement en général n'est réalisable que par une large lutte populaire à tous les niveaux, lutte à laquelle participe notre union avec les forces qui aspirent au changement.

Mais l'absence actuelle des conditions objectives et des moyens pour réaliser l'université populaire ne doit pas nous faire adopter une attitude passive négative. Notre devoir est, au contraire, de lutter pour arracher le maximum d'acquis matériels et moraux et pour créer les conditions préparant la voie vers l'université démocratique.

Sur cette base, l'U.N.E.M. pose un certain nombre de revendications non susceptibles de compromis :

1) *La démocratisation des structures universitaires*

L'autonomie réelle de l'université est une condition nécessaire à sa démocratisation. Celle-ci signifie la participation sur un pied d'égalité de tous les intéressés, étudiants, enseignants et administration, à la gestion administrative, pédagogique et matérielle des institutions universitaires, cela à travers des organismes représentatifs ayant un pouvoir de décision et une personnalité morale (conseils de départements, de facultés et d'universités). Nous pensons également qu'il faut instituer les mêmes organismes dans les écoles et les instituts supérieurs qui doivent par ailleurs être intégrés à l'université.

Au niveau administratif, nous insistons sur la nécessité de l'élection démocratique des doyens, et des recteurs. Nous demandons également la participation des résidents à la gestion des cités universitaires ainsi que la démission de leurs directeurs actuels dont la gestion est en contradiction flagrante avec les principes de l'inviolabilité et de l'autonomie de l'Université.

En ce qui concerne les conseils d'université élus, il faut leur accorder le droit de gestion financière. Par ailleurs, l'autonomie de l'université ne peut être complète sans l'autonomie pédagogique : il faut permettre aux représentants réels des étudiants de participer, aux côtés des enseignants et des doyens, dans le cadre de conseils élus, à la discussion et à l'élaboration des programmes et des examens. L'autonomie pédagogique n'est naturellement réalisable que par la lutte qui doit imposer la révision totale de la « réforme du 25 février 1975 » et la participation des étudiants et des enseignants des universités et des écoles et instituts techniques à la conception de structures universitaires démocratiques.

(Le texte évoque ensuite l'éparpillement des institutions universitaires et préconise leur « unification » dans un ensemble intégré).

2) *la recherche scientifique doit aider au développement national*

La réalité du sous-développement dont souffre notre pays, suite à la domination coloniale qui y a planté les racines de la dépendance économique et culturelle maintenue aujourd'hui par la bourgeoisie compradore, fait de la recherche scientifique un impératif national et de civilisation. C'est pourquoi il faut lui consacrer un budget à la hauteur des aspirations de notre peuple au progrès et à la libération du sous-développement et de la dépendance technologique. Il faut élaborer un programme national de recherche scientifique en rapport avec les besoins du développement dans tous les domaines : industrie,

agriculture, médecine, etc... Il faut encourager les chercheurs marocains et leur offrir toutes les conditions nécessaires, matérielles et morales. Les centres de recherche doivent être dotés de moyens susceptibles d'en faire des centres dynamiques et productifs. De même, une attention particulière s'impose en ce qui concerne l'enseignement technique et scientifique dans tout programme de promotion de la recherche.

[.....]

3) *Un équipement qui réponde à l'évolution quantitative des étudiants*

[.....]

4) *Un encadrement national*

La crise actuelle de l'encadrement prouve, s'il en est besoin, l'échec de la politique de formation des cadres de l'université suivie jusqu'à présent par les responsables. Il n'y a pas de solution de rechange autre à cette crise qu'une politique sérieuse de formation visant l'augmentation du nombre des enseignants de façon à ce que la moyenne d'encadrement réponde aux impératifs d'une pédagogie moderne et permette l'amélioration du niveau de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, la marocanisation des cadres n'est possible que par l'organisation d'un vrai 3ème cycle, c'est-à-dire par l'abandon de la politique non-nationale actuelle qui multiplie les barrages et les obstacles devant les étudiants de ce cycle. Est-il nécessaire de rappeler enfin que la marocanisation du corps enseignant constitue un pas vers l'arabisation de l'enseignement supérieur ?

5) *Pour une nouvelle conception de l'examen et un changement global des méthodes pédagogiques*

Nous estimons qu'il est nécessaire de procéder à une révision globale des programmes actuels, dans leur forme comme dans leur contenu. Ils doivent être libérés des connaissances empaquetées, prêtes à consommer. L'université doit apprendre à l'étudiant comment apprendre, c'est-à-dire développer en lui le sens de l'observation, l'esprit de recherche, l'esprit critique et les capacités d'analyse et de synthèse. L'enseignement doit perfectionner continuellement ses méthodes en se basant sur les résultats de la recherche pédagogique. Le cours magistral est maintenant dépassé aussi bien pédagogiquement que matériellement : le nombre des étudiants est devenu tel que ce genre de cours n'est plus d'aucune efficacité. Nous préconisons de le remplacer

par un cadre qui permette le dialogue entre les professeurs et les étudiants, le travail et la recherche en groupe et la participation des étudiants au cours.

Quant au contenu de l'enseignement, il doit être en rapport avec la réalité vécue. Il est également nécessaire de l'ouvrir sur la culture populaire riche en expérience sociales et pédagogiques et en traditions de lutte.

Bref, la pédagogie de groupe est susceptible de libérer notre enseignement universitaire de son autoritarisme pédagogique et d'améliorer son rendement ainsi que la compétence de ses cadres.

En ce qui concerne l'arabisation, nous considérons qu'il n'est pas possible d'isoler le principe de son contenu socio-culturel progressiste et populaire. L'arabisation n'est pas un but en soi, mais un moyen pour affirmer notre personnalité nationale et nous libérer de la dépendance culturelle par rapport à l'ancien colonisateur.

Pour ce qui est des examens, une réforme générale s'impose. Ils doivent viser l'évaluation du travail annuel de l'étudiant sous ses multiples formes. C'est pourquoi il faut supprimer le système du tirage au sort des matières de l'écrit et désigner celles-ci dès le début de l'année. Il faut supprimer également la note éliminatoire. Il faut faire en sorte que l'examen soit un travail de recherche et de réflexion et non une opération de mémorisation. L'usage de documents et de références relatifs au sujet doit être permis si on veut faire de l'examen une occasion de travail créateur et non un « jour de jugement dernier ». Cela n'est d'ailleurs possible que dans le cadre d'un système de contrôle continu où toutes les conditions pédagogiques requises sont réalisées....

XVIème congrès de l'U.N.E.M.

*(Traduction non officielle)*

## **8. AUTRES COURANTS D'OPINION**

## 1. MANIFESTE DES OULEMAS, INTELLECTUELS ET HOMMES DE PENSÉE DU MAROC

Daté du 23 mai 1970. L'Opinion, 8 août 1970

Depuis l'indépendance, et en particulier au cours des dix dernières années, le Maroc subit une pression coloniale latente, tendant à consolider et à généraliser la « présence » de la langue française dans le Maroc indépendant. Elle vise même à donner à cette « présence » imposée par le protectorat français — un caractère de légitimité et de continuité, et ce, non seulement dans l'administration marocaine, mais aussi dans le domaine de l'enseignement et de la formation des cadres nationaux.

En dépit du combat mené, après l'indépendance — et notamment à la suite du colloque historique organisé sur l'enseignement par l'Etat au Centre des Chênes, en 1964 —, par les organisations culturelles et syndicales, ainsi que par les partis politiques nationaux, combat ayant pour but de transformer les structures de l'enseignement français, créées par le protectorat, en structures nationales basées sur la langue arabe, inspirées par l'esprit et la personnalité marocains, et dirigées par les cadres nationaux, tous les efforts entrepris dans ce sens, aboutirent à un échec. Ainsi, les principes unanimement adoptés par la Nation en matière d'enseignement, à savoir : l'arabisation, la marocanisation des cadres, la généralisation, demeurèrent lettre morte, du fait que les responsables refusèrent tous les plans établis par les experts marocains, en vue d'aboutir à l'arabisation et à la marocanisation des cadres.

Ainsi, la politique de bilinguisme et la prépondérance de la langue étrangère dans l'enseignement public, aboutirent après 14 ans d'expérience, à un échec flagrant. Ceci peut s'expliquer comme suit :

— La proportion de ceux qui terminent leurs études secondaires n'atteint pas 2 %.

— Incapacité de former des cadres, tant attendus par le pays, ni en langue arabe, ni en langue étrangère.

— Baisse du niveau d'enseignement dans les 2 langues.

## 2) Sur le plan économique :

La proportion de 2 % sus-indiquée ne justifie pas les cinquante milliards dépensés dans l'enseignement; il est vrai que 40 % de cette somme rémunère les enseignants étrangers qui ont par ailleurs la possibilité d'en exporter le tiers en devises fortes.

## 3) Sur le plan national :

— Cette politique place l'enseignement secondaire sous la coupe des enseignants étrangers.

— Elle affermit et consolide la langue étrangère au sein de l'administration marocaine, au détriment de la langue nationale, qui est en même temps la langue du Coran.

— Elle déforme la langue parlée chez les générations actuelles, qui s'expriment en une langue « métissée » qui n'est ni arabe pur, ni français pur.

— Elle affaiblit les valeurs morales et spirituelles aux yeux des générations.

— Elle porte préjudice à l'enseignement islamique, et à l'enseignement arabe privé.

Pour toutes ces considérations, et aussi, parce que le peuple marocain, après l'indépendance n'entend demeurer enchaîné à aucun Etat étranger, en permettant que son esprit national soit monopolisé par une langue autre que la sienne propre, et tout en voulant rester ouvert à la civilisation universelle dans ses différentes langues, grâce aux échanges dans le domaine culturel, scientifique et technique, le Maroc n'est disposé en aucune sorte à sacrifier sa langue en matière d'enseignement que sur le plan administratif, et dans le domaine de l'action quotidienne.

Cela étant, les Oulémas du Maroc, les intellectuels, les hommes de pensée et les promoteurs de réformes, estiment de leur devoir national et religieux, à l'occasion du dialogue engagé sur la politique de l'enseignement et sur l'avenir du Maroc :

1) de renouveler leurs conseils et leur mise en garde contre les dangers de la politique en cours, en matière d'enseignement. En effet, cette politique ne fait qu'accroître la francisation des générations montantes marocaines, et qu'à implanter le français dans la langue parlée, et au sein des services public et privé, dans le Maroc indépendant.

S'il n'est pas mis fin, d'urgence, à cette dangereuse politique, l'unité, la structure et l'avenir du pays en seront menacés, et son progrès,

son épanouissement ainsi que sa sécurité intellectuelle en seront perturbés. La tendance des responsables à franciser de nouveau l'enseignement primaire au lieu d'arabiser le secondaire est encore plus grave, ceci se traduisant par la régression de la langue arabe, comme au temps du protectorat, alors que le peuple marocain a manifesté son opposition, en renforçant et développant le système de l'enseignement privé arabe, et en consolidant les structures de l'Université Karaouiyne.

2) de rappeler que l'arabisation générale et complète, dans l'enseignement, l'administration et la vie quotidienne, constitue une revendication unanime de la nation depuis l'indépendance, étant entendu que l'arabisation n'est aucunement en contradiction avec l'étude des langues vivantes étrangères, comme elle ne contredit pas notre désir d'ouverture sur la civilisation du 20<sup>e</sup> siècle.

En réalité, elle ne fait que manifester la volonté du peuple marocain, de conserver les caractéristiques fondamentales de la personnalité nationale. Il va sans dire que celle-ci ne peut se développer et s'épanouir que grâce à la langue nationale, de même l'enseignement ne peut être popularisé, démocratisé et florissant que dans cette même langue.

3) d'attirer l'attention sur le préjudice que l'on fait subir à la langue arabe, en voulant la lier à la situation actuelle du monde arabe, et en l'accusant d'insuffisance en matière de terminologie scientifique nouvelle alors que personne ne peut nier que cette langue fut l'unique langue scientifique nouvelle au cours des époques islamiques prospères (moyen âge en Europe).

Quant à sa régression actuelle, en fait de terminologie scientifique nouvelle, elle ne saurait être attribuée à son incapacité propre, mais plutôt à l'immobilisme des sociétés arabes auxquelles il appartient de suppléer à l'indigence existant dans le domaine linguistique tout en s'efforçant de rattraper leur retard dans les domaines scientifique et industriel.

En effet, la langue arabe, comme toutes les langues vivantes, ne peut évoluer et progresser, en marge de la vie, de la science et de la société. Le fait donc de l'écarter en tant que langue d'enseignement, d'administration et de travail la conduira infailliblement à une mort latente.

4) d'affirmer qu'il n'y a de solutions aux problèmes difficiles et complexes de l'enseignement, qu'en mettant à exécution les principes unanimes de la Nation, à savoir :

l'arabisation de l'enseignement à toutes les étapes et tous les niveaux, sa généralisation et la marocanisation des cadres.

Cette exécution doit être confirmée par une charte de l'enseignement et par un plan d'action déterminé, à l'élaboration desquels doivent participer les représentants authentiques de toutes les institutions nationales. Charte et Plan doivent être prêts à être appliqués dès octobre 1970, en même temps qu'ils doivent s'accompagner d'une politique et d'un plan parallèles en vue d'arabiser tous les services administratifs. Sans cela, nous serons confrontés avec un surcroît de dangers et de problèmes insolubles, ce qui ne présente aucun intérêt pour personne dans ce pays.

## 2. CHARTE NATIONALE SUR L'ENSEIGNEMENT ADOPTEE EN ASSEMBLEE GENERALE LE 4/2/71, SUR LA BASE DES TRAVAUX ET ETUDES PRESENTES LORS DU SEMINAIRE SUR L'ENSEIGNEMENT ORGANISE PAR L'UNION DES ECRIVAINS DU MAROC ET LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR LES 22, 23 et 24 JANVIER 1971

### I. Détérioration de la situation de l'enseignement

La situation actuelle de l'enseignement suscite une grande inquiétude chez les populations marocaines quant au présent et à l'avenir du pays. En effet, au moment où la majorité écrasante de nos enfants est privée de son droit à l'enseignement, la minorité privilégiée qui trouve une place à l'école — c'est-à-dire moins de 30 % des enfants à l'âge de scolarité en 1970 alors que cette proportion atteignait, en 1960, 46 % — affronte un système d'éducation caractérisé par la faiblesse du contenu, le manque de cadres, des méthodes d'enseignements périmées et la multiplicité de programmes et de méthodes.

Le peuple marocain a exprimé, à maintes reprises, son opposition à un tel état de choses, soit par l'intermédiaire de ses organisations politiques, syndicales et culturelles soit par le recours aux grèves et aux manifestations qui ont atteint leur paroxysme en mars 1965 et se répètent chaque année pour prouver l'inquiétude de plus en plus ressentie de la détérioration de l'enseignement à tous les niveaux.

Parmi les manifestations d'échecs de cet enseignement :

1) Le nombre d'élèves inscrits au primaire, après 15 années d'indépendance, ne dépasse guère 1 170 000 élèves dont la moitié est obligée de quitter l'école, et 9 % seulement terminent leurs études primaires sans doubler.

Ainsi, ceux qui interrompent leurs études se trouvent dépourvus des connaissances élémentaires nécessaires à l'accomplissement d'un travail productif, et exposés au chômage permanent augmentant par là le nombre des chômeurs qui varie entre 25 et 30 % dans les villes sans compter le chômage déguisé dans les campagnes.

2) Parmi la minorité sélectionnée qui arrive à accéder au premier cycle secondaire moins de 30 % atteignent le niveau du certificat d'études secondaires sans doubler et 36 % redoublent une ou deux fois. Le reste abandonne les études soit par l'exclusion soit parce qu'il est obligé de quitter l'établissement. Il est à rappeler à cet égard

que le premier cycle représente à lui seul près de 90 % de l'ensemble des élèves du secondaire.

3) La stricte politique de sélection suivie au terme du premier cycle, fait du second cycle un faible secteur qui n'absorbe que 11 % de l'ensemble des élèves du secondaire. Une telle réduction des effectifs est due à une orientation à base de critères ne tenant pas compte de la réalité marocaine et les besoins urgents du pays, et condamne ainsi des générations de jeunes dont les aptitudes mentales ne se sont pas complètement dévoilées. On ne peut donc s'étonner de voir 40 % de cette minorité restreinte se perdre du fait d'une telle politique, et que seuls quelques milliers arrivent au niveau du baccalauréat et une faible proportion l'obtient.

La comparaison entre le nombre d'admis en 1964 et en 1969 montre une énorme baisse du taux de réussite (de 51 % à 34 %), ce qui a fait que notre enseignement secondaire n'a pu fournir que 300 bacheliers marocains par an même si le nombre des élèves du second cycle secondaire a triplé au cours de cette période.

4) L'enseignement supérieur présente les mêmes aspects en dépit des obstacles qui en entravent l'accession. Les deux tiers des étudiants inscrits aux facultés en vue de préparer la licence se perdent en cours de route. De plus, la politique d'élite suivie dans les établissements supérieurs entrave la formation des cadres marocains nécessaires et susceptibles de répondre aux besoins nouveaux du pays.

La faible rentabilité de l'enseignement apparaît clairement dans tous les secteurs. Ainsi, dans le domaine sanitaire par exemple, les responsables s'attendent — dans l'état actuel des choses — à ce que le Maroc n'arrive pas à former l'effectif minimum des médecins marocains dont il a besoin conformément aux critères adoptés par le Tiers-Monde dans ce secteur vital.

En ce qui concerne l'enseignement, même si tous les plans ont donné — du moins théoriquement — la priorité à la formation des professeurs marocains compétents, l'effectif des professeurs étrangers s'accroît d'année en année pour atteindre à présent presque 9 000 contre 6 000 au lendemain de l'indépendance. Il en résulte que 40 % du budget de fonctionnement du Ministère de l'Enseignement ont été réservés aux traitements des seuls professeurs étrangers dont le niveau de 70 % parmi eux ne dépasse pas — dans les meilleurs cas — celui du baccalauréat.

Certes, les dépenses de l'appareil éducatif du Ministère de l'Enseignement font partie des charges supportées par chaque citoyen quel que soit son revenu, mais, malgré les 630 milliards de francs dépensés depuis l'indépendance à nos jours, le Maroc n'a pu perfectionner son système d'enseignement ou scolariser un pourcentage plus élevé des enfants en âge de scolarité. Le nombre même des analphabètes de plus de 14 ans ne cesse de croître chaque année pour atteindre 85 %, soit 7 millions, faisant ainsi du Maroc le pays le plus analphabète du Maghreb Arabe. En effet, l'Algérie, qui n'a accédé à l'indépendance que depuis huit ans, a déployé de grands efforts dans le domaine de la généralisation de l'enseignement de sorte que le nombre des inscrits au primaire en 1970 a atteint près de deux millions d'élèves sur une population beaucoup moindre que celle du Maroc. En ce qui concerne la Tunisie, elle a pu, en égard à ses faibles possibilités matérielles, donner de l'enseignement à 20 % de sa population totale dans les différents cycles contre 10 % au Maroc.

Il est donc naturel qu'une telle situation engendre une grave crise qui se manifeste par la profonde inquiétude ressentie par nos jeunes et qu'ils expriment par leurs faibles moyens dans les différentes occasions, ainsi que par l'inquiétude des parents quant à l'avenir de leurs enfants de sorte que certains parents, en particulier dans les campagnes, ne veillent plus à les envoyer aux écoles avec le même enthousiasme qui les animait au lendemain de l'indépendance pour plusieurs raisons, notamment le fait que les écoles rurales sont dépourvues de cadres, d'appareil éducatif et manquent d'infrastructure sanitaire et administrative. sans parler de l'enseignement des élèves de niveaux différents dans les classes et les longs trajets que doivent parcourir plusieurs fois par jour les élèves entre leur domicile et l'école.

Tout ceci ne peut donc permettre aux élèves de savoir lire, écrire et calculer parfaitement, alors qu'il est nécessaire d'avoir une formation de base solide qui permet l'accession au secondaire et ouvre de larges perspectives d'emplois aussi bien dans les campagnes que dans les villes.

La meilleure preuve de l'échec de l'Etat dans ce secteur vital est son recours à la répression, et la résolution des problèmes d'éducation par l'intervention du Ministère de l'intérieur et de la police dans les établissements scolaires. De plus, les prévisions des documents officiels adressé à la Banque Internationale et à l'UNESCO en fin 70, estiment que la moyenne relative des enfants qui seront scolarisés diminuera pendant cette décennie de sorte que le nombre des élèves

au primaire sera 1 385 865 et ne dépassera pas 400 000 au secondaire, ce qui signifie que le pourcentage des enfants à scolariser par rapport à l'accroissement démographique tombera de 10 à 7 % en 1980 alors qu'il atteindra 20 % en Tunisie.

Le Maroc devait et pouvait continuer son grand bond en avant réalisé après l'indépendance et qui a permis d'accroître le nombre des enfants inscrits au primaire de 15 % en 1960, d'obtenir des résultats positifs et d'ouvrir des horizons plus optimistes que ne le permettent ces prévisions officielles qui sont en contradiction totale avec les choix fondamentaux du peuple dans un secteur aussi vital pour son développement. Mais quelles sont les causes profondes qui étaient à l'origine de cette crise nationale ?

## II. De la planification nationale au plan méthode gouvernementale.

Parmi les principales caractéristiques de la lutte menée par le peuple marocain sous le protectorat et après l'indépendance, l'intérêt qu'il n'a cessé de montrer aux problèmes de l'enseignement, du fait qu'il est parfaitement conscient du rôle fondamental que joue la connaissance pour éliminer les causes qui étaient à l'origine de la domination coloniale, et pour édifier une société nouvelle répondant à tous les besoins matériels et moraux des populations, et permettant à l'individu de recouvrir sa dignité et profiter de la civilisation moderne en participant à son progrès.

Cet intérêt s'est cristallisé dans les choix adoptés par le peuple marocain indépendant à des occasions différentes et exprimés clairement par les engagements pris dans le premier plan quinquennal (1960-64) et lors du colloque de Maâmora. En effet, il était prévu que la scolarisation des enfants de 7 ans serait généralisée au terme de l'année 1963, et que le pourcentage des élèves inscrits au primaire (de 7 à 14 ans) passerait de 38% en 1959 à 68 en octobre 1964 pour atteindre 100 % lors du 2° plan quinquennal (1965-1969).

Les responsables, au début de la 7° décennie, disposaient d'un plan clair et précis en matière d'enseignement, approuvé par toutes les couches populaires représentées par les organisations syndicales, politiques et culturelles, et qui garantissait le financement de cet effort éducatif dans les limites de nos possibilités matérielles et humaines.

Cette grave déviation découlant du fait que le plan gouvernemental a passé outre la planification nationale n'est pas le fruit du hasard, mais la conséquence évidente de la nature des gouvernements

qui se sont appropriés tous les postes vitaux, grâce à l'encouragement et la collusion avec l'étranger qui veut sauvegarder ses intérêts et les développer.

D'ailleurs, il n'est pas étonnant de voir cette classe qui a remplacé le colonisateur, conserver sa position privilégiée en privant la majorité écrasante du peuple de la connaissance et la prise de conscience susceptibles de menacer ses privilèges et l'éclipser. Ainsi, cette minorité dépourvue de tout soutien populaire, ne pouvait avoir confiance qu'aux bureaucrates marocains et certains techniciens étrangers qui bénéficient des mêmes avantages et intérêts.

Une fois nanti du pouvoir et loin de tout contrôle populaire, cette classe dévoilait publiquement après les années 65 ses véritables intentions sans recourir à ses manœuvres de jadis. Ainsi :

1) Au lieu de la généralisation de l'enseignement et sa démocratisation, la devise est devenue : la limitation de la scolarisation selon des critères stricts et dans des limites financières dont l'accroissement relatif ne correspond même pas à l'accroissement de la population du Maroc (déclaration Benhima du 6 avril 1966 et mémoire gouvernemental adressé aux organisations politiques en août 66).

Dès lors, le droit de chaque individu à l'enseignement s'est transformé en un privilège attribué à un nombre réduit de nos enfants, et il s'est formé une pyramide scolaire dont la base constituée par le primaire atteint 79 % des effectifs, le secondaire 20 % et le supérieur 0,7 %.

2) Au lieu de l'arabisation, on réclamait publiquement la nécessité de choisir la langue d'enseignement en fonction des exigences modernes pour donner ainsi au bilinguisme l'apparence légitime et priver la langue arabe et la culture nationale de jouer leur rôle naturel dans notre société.

3) Au lieu d'unifier l'enseignement afin de donner à tous les Marocains une égalité de chances, une formation commune et préserver l'unité nationale, on a établi un enseignement à base de classes sous forme d'une certaine pyramide scolaire artificielle correspondant à la pyramide sociale. Ainsi, les classes opprimées en ville comme à la campagne, ne trouvent guère une place dans les écoles sinon dans les écoles coraniques ou dans des classes à différents niveaux qui n'ont aucun effet éducatif ou économique. Les autres couches populaires s'orientent vers l'enseignement public ou une certaine catégorie d'en-

seignement privé marocain qui ne forment en général que des cadres moyens. Par contre, la classe privilégiée s'oriente vers les établissements de la mission vers les écoles privées adoptant une formation susceptible de les préparer à s'accaparer les plus hauts postes dans les secteurs vitaux du pays.

4) Au lieu de former des cadres nationaux répondant aux nécessités urgentes du peuple marocain, selon une planification assurant la satisfaction des besoins nationaux, l'Etat recourt à l'assistance technique de plein gré et sans crainte tant que ses intérêts ne sont pas en cause.

Parmi les facteurs qui ont facilité à la classe gouvernante l'exécution de ce plan, les circonstances particulières qui lui ont permis d'exploiter les points faibles du mouvement national tels que la divergence d'optiques lointaines et des voies entre ses éléments du fait de l'absence d'homogénéité suffisante et la nette vision des perspectives d'évolution de la nature du pouvoir et ses méthodes susceptibles de détourner les options du plan qui n'étaient protégées par aucune participation populaire organisée dans le cadre d'une chambre élue réellement représentative.

La voie a été laissée libre devant les gouvernants pour mettre en vigueur leur plan non seulement en matière d'éducation nationale, mais aussi dans le domaine politique et économique. Ce qui montre clairement que la crise profonde et totale due à l'abandon des options fondamentales défendues par le mouvement national telles que l'industrialisation, la réforme agraire et administrative, l'emploi et la perfection de l'indépendance du pays dans un cadre politique faisant du peuple la source du pouvoir.

Le problème est au fond lié à la nature du pouvoir, de sorte que la solution de la crise de l'enseignement réside dans une transformation radicale des appareils du pouvoir et des structures économiques pour permettre au peuple de trouver les solutions adéquates à la crise où se débat notre pays dans tous les domaines.

Mais, même si nous sommes convaincus que la solution radicale nécessite la réalisation de cette condition, nous considérons que la grave situation que traverse notre enseignement ainsi que les conséquences désastreuses qui en découlent, nous obligent à axer notre lutte sur l'établissement d'un projet qui comble le vide et répond aux aspirations de notre peuple à la lumière des données nouvelles de notre pays et le progrès mondial.

### III. La contrepartie populaire

Notre peuple traverse une étape décisive de son histoire qui se manifeste par son accroissement démographique, la multiplication de ses besoins et l'évolution de ses aspirations. Devant ce lourd fardeau qui pèse sur nous, la continuation de cet état de choses ne peut que réduire nos moyens matériels et moraux et ne plus permettre à notre pays de progresser.

Le sous-développement où se débat de plus en plus le Maroc, le gaspillage dont il est victime sont une catastrophe dont on ne peut admettre l'évidence ou l'accepter comme seul habitacle laissé aux générations montantes. Il est donc de notre devoir d'assumer la responsabilité de mobiliser le peuple pour mettre fin à cette chute en définissant un système d'éducation susceptible de constituer notre point de départ pour éliminer tous les facteurs à l'origine du retard matériel et moral de notre pays.

Pour tout ce qui précède, les participants au Séminaire National sur l'Enseignement tenu à Rabat du 22 au 24 janvier et le 3 février 1971 voient de leur devoir de présenter au peuple marocain les grandes lignes d'un système d'éducation susceptible de réaliser les objectifs assignés et basés sur les options et les principes suivants :

#### a) *Le droit à l'éducation*

1) On ne peut imaginer un développement ou un progrès sans consolider l'éducation comme un droit pour tout citoyen et un devoir de l'Etat. Cela ne signifie pas la généralisation de l'enseignement pour les petits seulement, mais aussi la démocratisation de la culture et la science en les mettant à la disposition de tous les citoyens par les moyens modernes, la lutte contre l'analphabétisme et le relâchement des mœurs à l'échelle collective, en particulier chez les chômeurs et les travailleurs entre 15 et 35 ans, vu l'importance du rôle qu'ils jouent dans la production. Cela nécessite aussi la constitution d'établissements en mesure d'absorber les centaines de milliers de nos jeunes qui ont quitté l'école avant d'acquérir le minimum de formation, et menacés de retomber dans l'analphabétisme absolu. Ces mesures doivent correspondre parfaitement à nos besoins économiques actuels et les perspectives de notre évolution générale dans les décennies à venir. Ce droit ne peut apparaître clairement que s'il est lié à une transformation complète de nos structures économiques et administratives qui garantit à chacun l'exercice d'un emploi en fonction de ses aptitudes, afin que notre appareil éducatif corresponde aux besoins du pays.

Pour atteindre cet objectif, il faut une valorisation de l'enseignement technique en introduisant des réformes substantielles quant à ses structures, son contenu et ses buts et le développer dans le secondaire et le supérieur, soit en tant que matière fondamentale dans l'enseignement général pour servir de base à notre essor économique et notre évolution intellectuelle.

2) Le droit à l'éducation ne sera pas une réalité concrète tant que nos efforts ne seront pas axés sur l'enseignement primaire et le premier cycle secondaire en reconsidérant le rôle qu'ils jouent en tant que base qui influe sur la rentabilité de tout l'appareil éducatif.

En effet, un bon enseignement primaire est considéré, selon des critères internationaux, comme une étape nécessaire dont les résultats n'apparaissent qu'après quelques années de formation au moins — ce qui a poussé les Etats développés à adopter un enseignement obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans — chose que nous devons faire aussi si nous voulons doter les secteurs de formation d'un instituteur apte du point de vue intellectuel et éducatif et en mesure d'être un des piliers fondamentaux de notre école nationale. Nous devons aussi doter nos établissements des équipements éducatifs, sanitaires et sociaux nécessaires à l'édification de l'école marocaine moderne.

#### b) *L'école nationale*

Parmi les fonctions de l'école nationale :

1) Faire de la langue arabe la langue de l'enseignement dans toutes ses étapes parce qu'elle est la langue de la religion, de la patrie primo, et secundo parce que son emploi allège le poids des dépenses d'éducation, et rend moins aigus les problèmes pédagogiques et psychologiques qui créent chez nos enfants une certaine confusion, nuisent à leur formation psychique, sont à l'origine des échecs enregistrés dans les écoles publiques et de la faiblesse des rendements de l'enseignement.

Enfin, donner à la langue arabe la place qu'elle mérite pour en faire un facteur déterminant dans l'élévation du niveau de notre culture nationale et la préservation de l'unité du pays et un moyen de se libérer de la dépendance vis-à-vis de l'étranger.

Ce choix fondamental ne se contredit nullement avec notre conviction de la nécessité et l'importance d'apprendre plusieurs langues étrangères suivant des méthodes modernes à partir du secondaire conformément aux critères scientifiques répandus, à condition qu'aucune langue ne soit un instrument d'emprise économique ou un moyen de monopoliser la production intellectuelle, mais plutôt un moyen de

profit, d'ouverture et de participation au progrès de la civilisation mondiale. Toutefois, cette arabisation ne sera déterminante et efficace que si elle est accompagnée d'une arabisation radicale de l'administration et de l'économie.

2) Etablir l'unité des programmes des méthodes et des objectifs pour qu'ils soient communs à tous les établissements au Maroc, pour réduire les divergences d'esprit, unifier nos efforts et garantir l'égalité des chances à tous nos enfants aussi bien en campagne qu'en ville. Pour cela, il est nécessaire que tous les établissements scolaires disposent des mêmes conditions éducatives, administratives et financières.

3) Contribuer à la formation du citoyen de façon à pouvoir développer ses facultés et participer efficacement à l'édification de la société nouvelle à laquelle nous aspirons tous.

Pour cela, il faut lui donner les meilleures connaissances afin d'avoir une culture générale nécessaire à la vie moderne, et une formation spécialisée lui permettant de surmonter les problèmes individuels et collectifs avec un esprit scientifique ouvert. D'autre part, il faut créer les conditions qui l'aident par la conviction et l'exemple à s'imprégner des valeurs visant à développer des relations humaines basées sur le respect mutuel et la coopération fructueuse.

4) Œuvrer pour la création d'une société démocratique dans un cadre économique planifié qui satisfait les besoins matériels et moraux du peuple marocain et établir une structure sociale progressiste et moderne à base d'une culture visant la libération de l'homme et de la société.

5) Montrer les liens solides qui nous attachent au monde arabe en particulier et au monde musulman et le Tiers-Monde en général, dans le cadre des options communes refusant l'exploitation et la dépendance et répondant aux courants de libération anti-féodaux et anti-impérialistes.

### c) *La culture libératrice*

L'école, à elle seule, ne peut réaliser le changement de la nature de l'homme et de la société. Pourtant, il faut envisager cette école nationale comme un moyen visant à répandre la culture permettant à l'individu de se libérer de toute aliénation intellectuelle, économique et politique, aussi bien celle héritée de la période de décadence que celle due à l'influence colonialiste de plus en plus grande à

l'époque contemporaine et qui est à l'origine de cet état d'inquiétude, de déchirement et du gel de notre capacité matérielle et morale.

Pour que cette politique joue un rôle positif, nous devons nous appuyer sur les principes de la foi en la raison, la liberté intellectuelle et faire constamment l'analyse scientifique pour comprendre la réalité et pouvoir la transformer. Cette culture doit être en même temps un moyen pour sortir de tout genre d'isolement, et chauvinisme, et profiter de toutes les acquisitions de la science à l'époque moderne.

Mais cette culture ne peut jouer son véritable rôle que si elle sort du stade de déchirement et met l'accent sur notre personnalité nationale dont on peut limiter les traits fondamentaux à ceci :

— L'éducation islamique et le patrimoine musulman avec toutes ses valeurs spirituelles et intellectuelles susceptibles de redonner au citoyen sa conscience musulmane, sa dignité, son amour pour la science et lui permettre d'œuvrer et de lutter pour l'égalité et la libération;

— Le patrimoine arabe avec tous les éléments de civilisation locale qui lui ont été apportés du fait de nos données géographiques et humaines en particulier ;

La personnalité collective reflétée par notre histoire et caractérisée par la jalousie vis-à-vis de la dignité humaine et l'opposition à l'injustice et à l'absolutisme ;

— La conscience collective qu'on a de l'existence d'une nation marocaine qui a longuement lutté pour préserver l'entité du pays, son unité, et développer son humanisme et sa civilisation.

Pour que ces fondements soient un instrument efficace de libération, nous devons les considérer comme un tremplin pour avoir plus de confiance en nous et continuer la lutte en vue d'un avenir meilleur.

De même, pour que la culture accomplisse son rôle, il faut qu'elle apparaisse dans la réalité quotidienne de la vie scolaire avec tous ses aspects éducatifs et organisationnels qu'on peut résumer ainsi :

a) Garantir la contribution des élèves à leur propre formation

grâce à des méthodes d'éducation appropriées et leur participation, selon leur niveau, à la gestion de leur établissement afin que l'école nationale ne soit pas tout simplement un lieu d'enseignement mais un milieu où l'enfant apprend les valeurs humaines et sociales qui doivent influencer sur son comportement.

b) Réformer radicalement les méthodes d'enseignement, les programmes et les moyens d'éducation employés dans les établissements scolaires afin d'atteindre les objectifs assignés précisés plus haut. Pour cela, il faut équiper les établissements actuels et créer d'autres instituts de recherche éducative, former des cadres compétents en matière d'éducation, d'enseignement, d'administration, d'inspection, d'orientation pédagogique et de planification. De plus, notre système d'éducation doit être prêt à évoluer en fonction du progrès de la science et de la civilisation d'une part, et le changement constant de nos données économiques et sociales d'autre part.

e) Considérant l'importance du rôle joué par l'Université dans ce domaine, il faut doter ce secteur vital de l'enseignement de tous les moyens matériels, scientifiques et éducatifs à base d'une autonomie éducative, financière et administrative garantissant la participation des professeurs et des étudiants en vertu des considérations éducatives et scientifiques.

La réalisation de ces réformes est seule susceptible de créer le cadre et le climat propice au changement structurel des facultés et instituts, la coordination de leurs relations réciproques et de réformer ses programmes, ses méthodes pour permettre le développement de la recherche scientifique indispensable à l'essor de l'enseignement supérieur.

Nous devons avoir à l'instar des pays qui encouragent la création intellectuelle et les découvertes scientifiques, une politique scientifique adaptée à nos besoins et garantissant la participation efficace à la solution des problèmes théoriques et pratiques intéressant notre pays et contribuer au progrès scientifique et intellectuel.

Nous sommes convaincus que les objectifs définis par ce séminaire ne sont pas d'une réalisation impossible — contrairement à ce que prétendent certains défaitistes qui ne croient pas à l'ave-

nir du pays ni à sa capacité de pouvoir se débarrasser de l'ignorance et du sous-développement. Nous avons devant nous l'exemple de peuples qui avaient le même niveau que le nôtre et qui ont pu résoudre leurs problèmes d'enseignement malgré des possibilités plus réduites que les nôtres car ils avaient foi en la mobilisation de toutes les énergies populaires et matérielles et en ont fait l'instrument de la réalisation de leurs buts.

Ces objectifs répondent aux aspirations profondes qui animent les Marocains et révèlent leur aptitude à faire évoluer le pays et assurer son progrès.

Le peuple marocain a prouvé qu'il peut affronter les événements avec foi et volonté et lutter pour libérer le pays. Il est capable d'œuvrer avec le même esprit qui l'a poussé auparavant à mobiliser ses efforts, en vue du développement et de la connaissance dans le cadre d'une société qui garantit la dignité humaine et l'avenir prospère.

Pour ce, le séminaire appelle tous les partis, toutes les organisations syndicales, estudiantines et culturelles à mobiliser leurs militants pour réaliser les objectifs de cette charte.

## **9. EPILOGUE**

## ENSEIGNEMENT :

### NOTRE PROFIL DU FUTUR

Lamalif, n° 72, sept-octobre 1975

Toute société véhicule une image d'elle même qui, distinctement ou confusément, constitue une esquisse du profil futur qu'elle entend se donner.

Plus que d'autres secteurs, l'enseignement est le lieu privilégié de cette « conscience de soi ». Aussi ambigu, équivoque et multiforme soit-il, l'enseignement marocain n'échappe pas à la règle.

On pourrait certes dire que les pièces rajoutées, plus ou moins bien imbriquées dont il est fait, sont peu ou pas du tout préméditées et que la conjoncture et le hasard ont plus joué qu'une volonté délibérée. Il est pourtant ainsi, éminemment caractéristique du Maroc actuel et de la projection que celui-ci opère dans l'avenir.

C'est bien d'ailleurs ce qui complique et masque les multiples débats dont il est l'objet, où l'on a l'impression d'une confusion sciemment entretenue et d'une incapacité totale de penser, non pas même la refonte qui s'impose, mais encore les réformes que tout le monde estime nécessaires.

Car si ses usagers (étudiants, élèves, professeurs, parents), ses utilisateurs (privés et administration) et les responsables à tous les niveaux sont unanimes à reconnaître que l'enseignement est en crise, sur les raisons de cette crise qualifiée d'aiguë, les avis divergent au point de créer — peut-être à dessein, de nouveaux blocages.

Pour les uns, en effet, les systèmes d'enseignement étant remis en cause partout dans le monde, le Maroc ne peut échapper à cette contestation qualifiée soit de normale et même de salutaire par les plus éclairés, tandis que ceux qui sont perpétuellement à l'affût des dangers venus de l'extérieur, y voient naturellement la main « d'agitateurs professionnels ».

Pour les autres, la crise de l'enseignement ne serait qu'une simple maladie de croissance, relevant de la problématique du sous

développement, c'est-à-dire plus ou moins la résultante d'une insuffisance de moyens et d'expériences, et, partant susceptible de se résoudre au fur et à mesure.

Pour d'autres, enfin, la crise de l'enseignement n'étant qu'un reflet et une composante de la crise structurelle et générale que traverse la société marocaine, ne peut espérer de solutions autonomes.

On tombe ainsi dans divers pièges qui ne permettent pas d'avancer beaucoup.

Le piège du technicisme : qui se contente de proposer des modifications de détail sans remettre en question ni les fondements du système d'enseignement, ni ses fonctions au sein de la société ;

Le piège du productivisme, qui vise essentiellement à augmenter les taux, d'alphabétisation, de scolarisation, de marocanisation, d'arabisation, etc... sans songer ni au contenu ni à la finalité de la formation entreprise ;

Le piège du pédagogisme, qui envisage de dynamiser et de restructurer toutes les composantes de la société par le seul remède magique des réformes pédagogiques ou intentionnelles ;

Le piège du défaitisme, enfin, qui, au nom de convictions révolutionnaires, tend à considérer toute recherche d'alternative comme futile et prématurée tant que les freins politiques, économiques, sociaux et idéologiques de l'ensemble de la société n'ont pas été levés.

On en est donc conduit, pour éviter les écueils, à approfondir et démystifier. Car il ne suffit plus aujourd'hui de critiquer la faillite de la généralisation, l'enseignement ressemblant à une pyramide de plus en plus restreinte, où il y a peu d'appelés et très peu d'élus, et dont, aussi bien, l'impact sur le reste de la société est quasi nul, il faut aussi critiquer et avec autant de vigueur le type de formation réservé à ceux qui ont « la chance d'y accéder », c'est-à-dire les privilégiés qui ont accès à une éducation livresque et abstraite, figée et inadaptée, instable, autoritaire et subjective, complètement coupée de la vie.

Les retards dans la politique de marocanisation des cadres

enseignants, retards tels, qu'il faut pour l'actuelle année scolaire recruter plus de coopérants encore qu'auparavant, sont certainement plus que déplorables, mais était-il inévitable que cette marocanisation implique un renforcement de l'héritage colonial et un enseignement au rabais, déifiant aussi bien les normes scolaires universelles que les besoins pressants du pays ?

De même pour l'arabisation : celle-ci doit-elle nécessairement être réduite à une simple traduction de concepts européens ou à une moyen-orientalisation passéiste, entraînant un chauvinisme culturel et une régression scientifique dont les conséquences catastrophiques ne sont plus à démontrer ?

Quant à l'unification, on observera que la division des élèves en enseignements divers sinon opposés se trouve renforcée par l'actuelle prolifération des écoles privées.

Si les slogans mobilisateurs des débuts de l'indépendance ont été ainsi vidés de leur contenu ou détournés, ce n'est certainement pas fortuit.

Aussi semble-t-il nécessaire de se poser un certain nombre de questions :

— Quelle vocation l'état et les classes dominantes attribuent à l'enseignement ? Qu'en attendent au contraire les différentes couches sociales ?

— Quelles sont les fonctions politiques, socio-économiques et psycho-culturelles remplies par le système d'enseignement ? Quel type de normes, de valeurs, de connaissances et de croyances véhicule-t-il ? Quels rapports entretient-il avec le patrimoine culturel du pays et les tâches historiques qui l'attendent ?

— Puisqu'il y a un enseignement public et un enseignement privé, un enseignement en arabe et un enseignement en français, plus un enseignement qui, sans être bilingue, se sert de ces deux langues, qu'en résulte-t-il pour les jeunes qui y sont quotidiennement exposés, tant au niveau linguistique, qu'intellectuel, affectif et moral ? En quoi les différences sociales pré-existantes s'en trouvent-elles confirmées et quels sont les profils de Marocains ainsi dessinés ?

— Que se passe-t-il à ces divers points de vue dans les écoles

publiques situées en milieu rural, dans les écoles des banlieues suburbaines (bidonvilles), dans les écoles coraniques, les instituts islamiques, les écoles de la mission française et les différents types d'enseignement privés et professionnels ?

— Quels sont les déterminants réels de l'accès à l'enseignement et des succès scolaires ? Quelles conséquences en résultent sur les conceptions, les aspirations, les aptitudes et les comportements de ceux qui en bénéficient ?

— Par contre, quels sont les obstacles réels ou artificiels qui s'opposent à la scolarisation prolongée des enfants des milieux les plus démunis ? Quels mécanismes internes au système éducatif contribuent le plus à expliquer les blocages, les déperditions, les coûts élevés et les rendements dérisoires ?

— Quels sont les principaux éléments de continuité et de rupture entre l'école coloniale et l'école post-coloniale ? De quelle nature sont les changements opérés ? Quels rôles jouent les coopérants et les experts étrangers dans la structuration du système d'enseignement ?

— Quels rapports entretiennent entre eux les différents organes de socialisation et d'éducation (famille, école, voisinage, mass média, associations politiques et culturelles, etc) et quelles conséquences sur la société, la culture et la personnalité découlent de leur multiples discordances ?

— Quels rapports quantitatifs et qualitatifs existent entre la formation dispensée et les exigences du développement économique et social du pays à moyen et long terme ? Quelle nation future l'enseignement actuel nous prépare-t-il ?

— Pourquoi l'école est-elle tournée en dérision par des proverbes, des chansons, des historiettes, véhiculées dans les milieux populaires et quel sens peut-on attribuer à une contestation si radicale qu'elle en est négation ?

Des réponses à ces questions permettraient de situer exactement les contradictions réelles. Elles permettraient de mieux voir que les tares actuelles de l'enseignement, si elles ne sont pas toutes voulues, sont assez bien tolérées et que la sélection forcenée qui est le principe premier de cet enseignement de rejet, en ce sens qu'il pense plus à éliminer qu'à intégrer, par une succession

d'obstacles, d'examens et d'étroites filières est basé sur un élitisme qui est la copie exacte de l'enseignement français, type même de l'enseignement de classe.

Car, en fait, nous nous trouvons devant trois résultats enchevêtrés qui ne peuvent être inconscients : d'une part, une non formation généralisée subie par les classes populaires qui en sont les victimes et dont les classes dominantes s'accommodent, d'autre part, une formation au rabais pour la majorité, maintenue dans la semi ignorance du primaire, ou déboussolée par un secondaire perturbateur, tant par rapport au passé, et au présent dont il est éloigné, et qui laisse démuné face au vide de l'avenir, enfin, une formation technocratique et spécialisée pour ceux qui arrivent à franchir tous les obstacles, visant à créer des gestionnaires incités à ne pas s'intéresser au contenu de la société dont ils héritent, c'est-à-dire à la politique, imbus de leurs diplômes et de leur pseudo savoir, éloignés des réalités et des problèmes du pays, avides de pouvoir et d'argent, et donc susceptibles de servir quiconque puisse leur garantir des privilèges proportionnés à leur ambitions.

Par ce profil, il est clair que la société dominante cherche à se reproduire elle même avec le minimum de risques. Qu'elle n'y parvienne même pas, (puisque ne formant pas assez de cadres, elle doit encore recourir de plus belle à l'assistance technique étrangère), donne la mesure de l'inadéquation du système et peut éclairer sur l'unanimité des critiques.

Mais, au delà des modifications réformistes technicistes et partielles que l'on propose çà et là, la seule question est de démontrer qu'il existe des alternatives radicalement différentes des structures éducatives actuelles. Tâche rebutante, car force est de constater qu'il n'existe pas pour l'instant de contre projet d'enseignement, et donc par conséquent, pas d'autre profil du futur, d'autre type de société, de culture, de civilisation et donc l'homme, que l'enseignement devrait promouvoir. Cette lacune est très grave. Elle donne la mesure des tâches historiques présentes.

Car le véritable rôle de l'enseignement est d'être un instrument d'insertion sociale et économique et de transformer les individus en membres de la société. Ceci implique donc à la fois une démagnétisation et une décolonisation pour que l'enseignement soit mis au service des besoins authentiques et prioritaires des couches populaires, à moyen et long terme, tant au niveau national que régional

et local, ce qui suppose une planification et une détermination précise des besoins et des projets de développement, en même temps que l'instauration de nouveaux rapports entre l'Etat et les citoyens.

Egalement, la finalité première de l'enseignement, n'est pas de former des cadres moyens et supérieurs, isolés des couches populaires, c'est-à-dire d'être une échelle de la technocratie, mais, tout au contraire, de contribuer à la formation d'un nouveau type d'individu, moderne, progressiste, national, armé des connaissances, des méthodes, et des conceptions nécessaires tant à son épanouissement personnel qu'à sa participation dans l'accomplissement du projet national et débarrassé de tout complexe à l'égard de son héritage historique et de la culture hégémonique sur le plan mondial, inclus dans une perspective de désaliénation, de libération et de progrès réel, individuel et collectif, qui doit être l'objectif fondamental de tout système d'organisation politique, économique et social, de tout projet de culture et de civilisation.

Pour y parvenir, il est évident que les aménagements structurels dépassent l'enseignement.

Encore importe-t-il de les préciser en commençant par lui (pourquoi pas ? il faut bien commencer) et en essayant de voir les types de refonte interne à opérer sur ce plan là, de manière aussi précise que possible. C'est donc dire que l'enseignement mérite d'être un thème de réflexion privilégié non conjoncturel. Cette recherche, pour pénible et ardue qu'elle soit, n'est certainement pas vaine.

Dans le monde entier, une nouvelle éthique de créativité, de disponibilité, d'adaptabilité et de contestation des connaissances transmises se fait jouer à travers de multiples tâtonnements. Pourquoi resterions-nous à la traîne ? Pourquoi, de même, utiliserions-nous des méthodes d'ailleurs, alors que les pays du Tiers Monde ont une expérience originale et des problèmes particuliers qui leur imposent non de copier mais d'innover radicalement, d'inventer des formes d'éducation, de socialisation nouvelles, et de faire preuve d'imagination ?

Il est clair, en tous cas, que c'est dans une politique culturelle globale, désintéressée et démocratique, qu'une société en devenir peut chercher la solution principale à la plupart de ses contradictions et aux bouleversements qui la secouent, et se forger un destin.

**LAMALIF**